le Progrès

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SAMEDI 2 MARS 2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 2e ANNÉE, N° 48 | DÉPÔT 2,40 $ + TAXES lequotidien.com

6,5 M$ POUR PASSER AU DEL

Saguenay va remplacer les 18 585 lampadaires sur son territoire PAGE 4

LEMAG

FORTIN

TECHNO

Pliable ou pas tuable ?

ARTS

La musique offerte à des enfants

DEUX ARCHITECTES SAGUENÉENS À DUBAÏ

PAGES 2 ET 3

PHOTO COURTOISIE

Une passion de fils en père

Les bières de microbrasseries au coeur de la famille Bouchard

PAGES 22 ET 23

PHOTO COURTOISIE

Une amitié au-delà du basket

Claudia et Jane, jusqu'au Rouge et Or

PAGES 46 ET 47

PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Saint-Ludger perd un autre commerce

La station-service cesse ses opérations

PAGE 5

Resto Roberto
Demi-côte levée
Seulement 14,95$
SALLE À MANGER SEULEMENT DÈS 16 h
Chicoutimi 418 543-2139
Jonquière 418 695-1555
Alma 418 662-2191
Livraison non disponible
5367314

UN RÊVE PLUS GRAND QUE NATURE À DUBAÏ

Deux architectes de Saguenay travaillent sur l'Exposition universelle de 2020

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Yoann Plourde et Sophie Tremblay, deux architectes originaires de La Baie et de Chicoutimi-Nord respectivement, oeuvrent depuis deux ans à Dubaï, où ils travaillent sur l'Exposition universelle qui se déroulera aux Émirats arabes unis en 2020. Ils font d'ailleurs partie de l'équipe qui a créé le pavillon de l'Arabie saoudite, le plus imposant de l'exposition. Les deux Saguenéens vivent un rêve plus grand que nature.

Les deux architectes, qui ont quitté la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour étudier à Québec, travaillaient depuis quelque temps à Montréal lorsqu'un ami de Yoann leur a parlé d'opportunités de carrière à Dubaï. À l'aube de ses 30 ans, Yoann Plourde a pris la décision de tenter sa chance au Moyen-Orient, où les projets d'architecture ont évidemment de quoi faire rêver les architectes. C'est donc il y a deux ans que le jeune homme a mis en vente sa voiture pour se payer un billet aller simple vers Dubaï. «J'ai dit à Sophie que je m'installerais là-bas et qu'on verrait comment ça se déroule avant qu'elle vienne me rejoindre. On ne connaissait rien de Dubaï et on voulait tâter le pouls avant de faire le grand saut», explique Yoann Plourde, lors d'un entretien accordé par téléphone au *Progrès*, en compagnie de Sophie Tremblay.

À peine trois semaines plus tard, la jeune femme s'envolait elle aussi pour les Émirats arabes unis. «Nous avons vendu le condo de

Yoann Plourde et Sophie Tremblay sont originaires de La Baie et Chicoutimi-Nord. Ils vivent depuis deux ans à Dubaï, où ils travaillent comme architectes. — PHOTO COURTOISIE

DUBAÏ EN BREF

• Lorsque Yoann Plourde a présenté le projet du pavillon de l'Arabie saoudite à la Cour royale, il n'a toutefois pas rencontré le prince Mohammed Ben Salmane. Le bruit courrait qu'il était peut-être installé en retrait, dans une autre pièce.

• À Dubaï, des wagons de métro sont réservés aux femmes. Même chose dans les organisations gouvernementales, où des files sont réservées aux femmes pour le traitement des demandes. Les autres wagons de métro sont toutefois 100% unisexes, mais les dames peuvent décider d'utiliser ceux réservés aux femmes. «La raison d'avoir ces wagons est principalement par politesse et pour accommoder différentes cultures et religions où les contacts homme-femme sont moins bien perçus en dehors de la famille et du mariage», a expliqué Yoann Plourde.

• «Beaucoup de gens ont des idées préconçues par rapport aux Émirats arabes unis, mais ils ne savent pas que les bâtiments sur lesquels on travaille sont toujours faits de manière écoresponsable et l'Expo 2020 sera la plus "green" jamais réalisée», ont affirmé les deux architectes. **PATRICIA RAINVILLE**

ÉCONOMIES HIVERNALES
STIHL®
Produits vendus assemblés
Scie à chaîne à essence
MS 170 | 259,95$
Avec guide-chaîne de 16 po
30,1 cm3/1,3 kW/3,9 kg (8,6 lb) T
Trousse GRATUITE WOOD-PRO^MC
Coffre Woodsman
Chaîne OILOMATIC^MC
Casquette STIHL
Scie à chaîne à essence
MS 250 | 449,95$
45.4 cc / 2.3 kW / 4.6 kg (10.1 lb)*
www.rspenceetfils.ca
R. Spence & Fils Jonquière
ROLAND SPENCE ET FILS
• 4364, boul. du Royaume Jonquière •
418-542-4456

Montréal et tous nos meubles. On s'est installés à Dubaï avec deux valises et tout a déboulé vraiment vite», raconte Yoann Plourde, qui a contacté des chasseurs de têtes pour se trouver un emploi d'architecte. «J'avais quelques contacts, mais ça fonctionne vraiment avec les chasseurs de têtes ici alors ça s'est passé rapidement. Je me suis vite trouvé un emploi et ç'a été la même chose pour Sophie», explique Yoann Plourde. Les deux jeunes architectes, qui forment un couple, travaillent maintenant pour le même bureau.

Au cours des deux dernières années, les projets professionnels se sont enchaînés pour le couple. Yoann Plourde travaille actuellement sur le design du pavillon de l'Arabie saoudite, qui sera le plus imposant de l'Exposition universelle de Dubaï, la première à se tenir dans un pays du Moyen-Orient. De son côté, Sophie oeuvre également sur l'Exposition universelle, mais est davantage responsable de diriger l'équipe de création.

«On forme une bonne équipe! C'est vraiment quelque chose. Je ne peux pas encore en parler beaucoup, puisque le pavillon n'est pas encore dévoilé. Mais c'est vraiment incroyable de pouvoir travailler sur ce genre de projet; participer à une telle exposition n'est pas donné à tout le monde! Ça nous stimule vraiment beaucoup, même si on peut faire des semaines de 80 heures», souligne Yoann Plourde, qui a d'ailleurs présenté le fruit de leur travail à la Cour royale de l'Arabie saoudite dernièrement.

Deux ans après leur arrivée, on peut dire que le rêve se poursuit pour les tourtereaux, qui ont d'ailleurs convolé en justes noces sous le soleil du Moyen-Orient en septembre dernier.

«Ici, tout est gigantesque, plus grand que nature. On est chanceux, parce qu'il y a beaucoup de gens qui voudraient travailler ici. Des projets sur lesquels on travaille, il y en a une fois tous les 10 ans à Montréal. Quand on parle de créativité ou d'argent, il n'y a pas de limite ici», a expliqué Yoann Plourde.

«On ne cachera pas que les salaires sont également beaucoup plus élevés qu'au Québec. Ça n'a rien à voir avec la vie ailleurs. Dubaï, c'est vraiment comme une bulle», ajoute Sophie Tremblay, qui admet toutefois qu'elle ne passerait pas sa vie au Moyen-Orient.

«Il y a un grand respect des cultures ici. Je me sens aussi très bien en tant que femme et nous n'habiterions jamais dans un endroit injuste ou rétrograde. C'est sûr que c'est un univers assez superficiel. Je m'ennuie un peu du Québec, de la nature, de nos amis, de nos familles. Disons que professionnellement, c'est un rêve et on voudrait rester encore ici quelques années, mais je ne pense pas que j'élèverais nos enfants ici», a expliqué Sophie Tremblay.

Les tourtereaux reviennent au Québec avec plaisir durant le temps des Fêtes. Et bien que leur vie professionnelle soit trépidante et enrichissante, ils avouent aimer la tranquillité des jours passés ici, chez leurs proches.

«Ça fait du bien d'entendre un accent du Saguenay!», a d'ailleurs lancé Sophie, à la journaliste du *Progrès*, en fin d'entrevue.

Le nouvel hôtel cinq étoiles sur Yas Island (Abu Dhabi), près du Ferrari World, est un autre projet sur lequel travaillent Sophie Tremblay et Yoann Plourde. — PHOTO COURTOISIE

À la télé

Yoann et Sophie ont été en vedette, récemment, dans un épisode d'Expat, une série diffusée sur la chaîne Casa. Cette série permet de découvrir le quotidien de Québécois installés à l'étranger. PATRICIA RAINVILLE

Le Shopping Mall situé à Dubaï est un projet en cours du couple. — PHOTO COURTOISIE

CASSEZ LA CROÛTE, PAS VOTRE BUDGET.

POUR UN TEMPS LIMITÉ

PLAT VEDETTE DU MOIS

POULET MAYO CANNEBERGES

Pain ciabatta grillé, notre poulet mariné maison, fromage suisse, laitue et notre mayonnaise aux canneberges

10,99 $

20 ANS

CoqRôti

5374533

Saguenay passera au DEL

6,5 millions $ investis pour remplacer 18 585 lampadaires

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Saguenay se convertira au diode électroluminescente (DEL). La Ville investira un montant de 6,5 millions $ pour remplacer ses lampadaires de rues d'ici 2020. Le projet permettra d'économiser 409 000 $ dès la première année et 1,5 million $ annuellement après 15 ans.

La Ville de Saguenay adoptera ce règlement d'emprunt de 6,5 millions $ lors de la prochaine séance du conseil, qui se tiendra lundi, à La Baie. Le maire suppléant, Michel Potvin, et le conseiller municipal et président de la Commission des travaux publics et des immeubles, Michel Tremblay, ont affirmé que le projet permettra de faire des économies substantielles au fil des ans.

« La flotte de lampadaires de rues, qui en compte 18 585, arrivait en fin de vie. Nous devions remplacer l'éclairage et la conversion au DEL a été étudiée par les fonctionnaires », a expliqué Michel Tremblay, lors d'une entrevue accordée au *Progrès*, à l'hôtel de ville.

Actuellement, les lampadaires fonctionnent au sodium haute pression. Éclairer la ville coûte 1,5 million $ en énergie chaque année. Avec le DEL, ce montant chutera à 529 000 $. « Le financement est sur 15 ans. Dès la première année, en diminuant les coûts énergétiques, nous ferons une économie nette de 409 000 $ et une fois que tout sera payé, dans 15 ans, ce sera une économie très importante de 1,5 million, si on prend en considération l'inflation du coût de la vie et de l'électricité », a expliqué le maire suppléant et président de la Commission des finances, Michel Potvin.

« Nous voulions trouver un moyen d'investir, tout en réalisant des économies. »

— Michel Potvin

Le remplacement des têtes de lampadaire (les poteaux resteront en place) débutera en mai et se poursuivra jusqu'en 2020. On parle des lampadaires standards, mais pas des lampadaires décoratifs, comme sur la rue Racine, par exemple. Déjà, certaines artères de Saguenay sont éclairées au DEL, notamment le boulevard Barrette de Chicoutimi et la rue Prince-Albert, à La Baie.

« Nous voulions trouver un moyen d'investir, tout en réalisant des économies. C'est un projet qui se travaille depuis plusieurs mois et nous en sommes très fiers », a ajouté Michel Potvin.

Les lampadaires au DEL offrent une durée de vie de huit ans de plus que ceux au sodium haute pression.

« La qualité de l'éclairage est également optimisée et les rues seront mieux éclairées », a précisé Michel Tremblay. Chaque lampadaire de Saguenay est éclairé durant 4197 heures par année.

Saguenay ira en soumissions pour le remplacement. On ignore encore les lampadaires de quel secteur seront remplacés en premier.

Des municipalités comme Saint-Honoré, Petit-Saguenay, Roberval, Québec et Rivière-du-Loup, pour ne nommer que celles-là, se sont déjà tournées vers l'éclairage DEL qui, en plus d'être moins dispendieux, est évidemment moins énergivore, donc plus écologique.

FAÇON DE FAIRE

Par ailleurs, Michel Potvin, qui remplace la mairesse Josée Néron, actuellement en convalescence après un accident de ski, compte faire les annonces de la municipalité toujours accompagné d'un conseiller municipal ou du président de la commission concernée. « Les conférences ou les annonces se feront toujours à deux durant mon remplacement », a tenu à préciser M. Potvin, qui continue de discuter régulièrement avec la mairesse alitée en raison d'une double fracture à la jambe.

Le maire suppléant de Saguenay, Michel Potvin, était accompagné du président de la Commission des travaux publics et des immeubles, Michel Tremblay, à gauche. Un montant de 6,5 millions de dollars sera investi pour le remplacement des têtes de lampadaires, qui seront éclairés au DEL. — PHOTOS LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

Directeur général, éditeur adjoint et rédacteur en chef: Denis Bouchard
dbouchard@lequotidien.com

Éditeur: Claude Gagnon
cgagnon@lesoleil.com

www.lequotidien.com
Membre des Hebdos du Québec

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.J-I).
Le Progrès est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H 5C1. *Le Progrès* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. **Merci de recycler ce journal.**

UN PRODUIT DU SAGUENAY · LAC-SAINT-JEAN

hebdos QUÉBEC

SOMMAIRE

affaires	22
annonces classées	25
carrières	27
décès	33
météo	26
sports	38

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CHÂSSIS, *nom masculin*

Définition – Cadre qui entoure ou supporte quelque chose. *Châssis d'une fenêtre, d'un tableau.*
Cooccurrences – châssis vitré, châssis garni de, châssis en bois, châssis en aluminium, monté sur un châssis, se fermer par un châssis, soulever le châssis...
Locution – *châssis dormant* : cadre fixe, qui ne s'ouvre pas. *Fenêtre, porte à châssis dormant.*
Paronyme – *chassie* : matière visqueuse et jaunâtre qui se dépose sur le bord des paupières.

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5362024

L'absence de profits force le propriétaire à fermer les pompes à essence qu'il opérait depuis 32 ans.— PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

POSTE D'ESSENCE À SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Fermeture crève-cœur

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

C'est avec de grands regrets qu'Alain Michaud a décidé de fermer les pompes à essence du Gagage AJM de Saint-Ludger-de-Milot, à compter du 25 mars prochain. Comme il perdait plusieurs dizaines de milliers de dollars depuis plusieurs années, la fermeture était inévitable.

«Je perdais plus de 50 000 $ par an depuis cinq ans, lance d'emblée le sympathique propriétaire du Garage AJM, qui opère également un garage et des camions de transport. Je les gardais ouvertes parce que j'avais à cœur l'économie de la municipalité», lance l'homme qui ne pouvait plus se permettre de perdre autant d'argent s'il voulait garder son entreprise à flot.

Les faibles marges de profit sur l'essence expliquent en partie la fermeture des pompes, qui généraient des revenus d'environ 50 000 $ par an, alors que les dépenses s'élevaient à près de 100 000 $ pour les salaires, les permis et les réparations. «Je n'ai jamais fait d'argent avec l'essence», note l'homme qui détient les pompes depuis 32 ans.

Selon Rita Ouellet, la directrice générale de la municipalité, la fermeture du poste d'essence est une bien mauvaise nouvelle pour la municipalité qui compte 666 âmes. «Ça crée un trou, mais il y a une rumeur d'une autre station-service», dit-elle, optimiste.

Le projet d'Arianne Phosphate au Lac-à-Paul n'aurait pas généré les retombées escomptées, selon cette dernière, car l'entreprise n'opère qu'un terrain de stationnement.

Les clients devront ainsi parcourir une quinzaine de kilomètres pour se rendre à la station autonome d'Énergie RL à Saint-Augustin ou encore se rendre à Sainte-Monique, à une vingtaine de kilomètres.

Il y a quelques années, la Caisse populaire a cessé d'offrir le service de caissier au village, mais des services ambulants sont encore offerts. De plus, l'épicerie du village est présentement à vendre.

Malgré la fermeture de la station-service pour les particuliers, les entreprises conservent leur accès à du carburant à Saint-Ludger-de-Milot.

RETROUVÉ EN PLEINE NUIT

Un motoneigiste blessé

Un motoneigiste a été sauvé par un autre motoneigiste dans la nuit de jeudi à vendredi. L'homme de 38 ans a été retrouvé par hasard dans un fossé alors qu'il était gravement blessé dans le secteur du chemin Saint-Damien à Jonquière.

Le passant a aperçu l'homme qui gisait dans le fossé, à la hauteur d'un détour, sur un sentier fédéré à 2h28. Les pompiers de Saguenay sont intervenus afin de sortir l'homme blessé du fossé.

La victime, qui était en hypothermie avancée, avait les deux jambes fracturées et souffrait d'une hémorragie interne importante. «L'homme a été conduit en traumatologie à l'hôpital de Chicoutimi. On ne craindrait pas pour sa vie malgré les blessures sérieuses», affirme le lieutenant Denis Harvey du Service de police de Saguenay. L'alcool n'est pas en cause dans l'accident.

POTEAU PERCUTÉ

Par ailleurs, un homme qui conduisait une niveleuse pour un sous-traitant de la Ville a accroché un poteau d'Hydro-Québec sur la rue Saint-Ephrem à Chicoutimi-Nord jeudi soir à 23h40. Le poteau est tombé directement sur le véhicule.

L'individu est demeuré à l'intérieur de la niveleuse et a attendu les secours. Hydro-Québec a interrompu le courant dans le secteur. L'homme de 41 ans n'a pas été blessé. **ANNE-MARIE GRAVEL**

CHRONIQUE JURIDIQUE

SIMARD BOIVIN LEMIEUX
S.E.N.C.R.L.
SBL AVOCATS

Me Isabelle Simard
i.simard@sblavocats.com

L'ABRÉGÉ

LA RESPONSABILITÉ DU LIVREUR D'UNE SOUMISSION

L'obligation pour un transporteur de livrer le bien transporté constitue une obligation de résultat et non de simple moyen. Cette responsabilité inclut l'obligation de livrer le bien à destination, dans le délai convenu. À défaut, le transporteur est notamment tenu « *de réparer le préjudice résultant du retard, à moins qu'il ne prouve la force majeure* ».[1]

Ainsi, si le transporteur omet de livrer le bien ou qu'il le livre en retard, il verra sa responsabilité engagée, à moins qu'il ne démontre la force majeure ou l'existence d'un vice propre du bien.

La Cour supérieure de notre district a récemment statué sur cette obligation[2]. Dans cette affaire, un entrepreneur retient les services d'un transporteur pour la livraison d'une soumission dans le cadre d'un projet de construction à Baie-Comeau. N'eût été d'un retard de sept minutes dans la livraison de la soumission, la preuve a démontré que l'entrepreneur aurait obtenu le contrat puisqu'il était le plus bas soumissionnaire conforme. Il a donc réclamé la perte de profit escompté sur ce contrat perdu au transporteur.

« N'eût été d'un retard de sept minutes dans la livraison de la soumission, la preuve a démontré que l'entrepreneur aurait obtenu le contrat puisqu'il était le plus bas soumissionnaire conforme. »

Le transporteur estimait, quant à lui, ne pas être responsable du retard de la livraison, parce qu'il n'avait pas été informé de la nouvelle heure limite du dépôt de soumission. La preuve à ce titre était contradictoire. La Cour, prêtant davantage foi au témoignage du représentant de l'entrepreneur, a conclu que la nouvelle heure limite du dépôt de soumission avait été communiquée au livreur.

Le transporteur a aussi prétendu que le retard de l'entrepreneur à lui remettre la soumission, avec 28 minutes de retard sur le délai prévu, l'avait empêché de livrer la soumission à l'heure limite. La preuve a démontré que le transporteur n'avait ni refusé de livrer la soumission, ni limité sa responsabilité connaissant cette situation. Cette modification du transport, acceptée par le transporteur, ne constituait pas ainsi une situation de force majeure l'exonérant de sa responsabilité.

Enfin, le transporteur a plaidé que l'adresse sur l'enveloppe était mal inscrite, de sorte qu'il avait d'abord livré la soumission à l'heure, mais à une mauvaise adresse, ce qui a entrainé ultimement le retard de livraison. Or, la preuve a démontré que le livreur n'avait pas vérifié l'adresse sur l'enveloppe avant son départ ni pendant sa route. La Cour détermine qu'il aurait pu et dû valider cette information soit auprès de son client, soit auprès de son employeur plutôt que de s'en remettre aux indications d'un préposé de dépanneur. La Cour a conclu qu'il relevait de la responsabilité du transporteur de s'assurer d'obtenir les informations plus précises, si elles étaient requises.

La Cour supérieure a donc accordé à l'entrepreneur le profit escompté sur ce contrat, qui avait été déterminé en soumission, mais qui a aussi fait l'objet d'une preuve comptable non contredite. La cause a été portée en appel par le transporteur.

[1] Article 2034 *Code civil du Québec*

[2] *Les Entreprises de construction Gigari inc.* c. *Poly Livre tout inc.*, 150-17-003560-171, le 11 janvier 2019 (en appel).

Isabelle Simard, avocate
Tél.: 418 696-3011

COMPRENDRE... IMAGINER... AGIR...
www.sblavocats.com

ALMA	Tél.: 418 668-3011	ROBERVAL	Tél.: 418 765-1610
CHIBOUGAMAU	Tél.: 418 748-4141	SAGUENAY	Tél.: 418 696-3011
DOLBEAU-MISTASSINI	Tél.: 418 276-2570	SAINT-FÉLICIEN	Tél.: 418 679-5566
		SHAWINIGAN	Tél.: 819 556-8634

OPÉRATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les policiers se font voir

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Une opération de sécurité routière organisée jeudi par la Sûreté du Québec (SQ) aura permis de rappeler aux automobilistes qu'ils seront présents sur la route pendant la semaine de relâche. L'opération visibilité s'est notamment déroulée sur la route 169 entre les limites d'Hébertville et de la jonction de la route 175.

Jeudi, *Le Progrès* s'est joint à l'équipe de soutien aux opérations basée à Chicoutimi et dont la mission première est d'assurer la sécurité des usagers de la route, lors de l'opération Phare.

« On souhaite laisser une trace dans le subconscient. On veut que les conducteurs aient une crainte de se faire intercepter et de recevoir un billet. On veut être visibles », explique l'officier d'opération pour le Centre de service d'Alma de la SQ, la sergente Alexandra Houle.

« Le but, ce n'est pas d'intercepter des gens, c'est d'être visibles », ajoute le responsable de l'équipe de soutien aux opérations, le sergent Patrick Houde.

Lors de notre présence, un policier assurait la fonction d'opérateur avec un cinémomètre laser alors que trois autres policiers interceptaient les véhicules. L'heure passée sur la route aura permis à l'auteure de ses lignes de participer à quelques interventions. La première aura coûté 138 $ en plus de deux points d'inaptitude à un automobiliste qui roulait à 118 kilomètres à l'heure. Un autre automobiliste aura, pour sa part, eu plus de chance. Malgré une vitesse de 114 km/h, le conducteur a évité un constat d'infraction. La configuration de la route et les véhicules qui se trouvaient à proximité limitaient la sécurité de la manoeuvre pour le policier au volant. La dernière personne interceptée aura continué sa route avec une contravention de 225 $ en plus de trois points d'inaptitude. Dans ce cas, les policiers ont détecté à l'oeil une vitesse élevée que le cinémomètre a confirmée à 122 km/h.

« On ne veut pas mettre notre propre sécurité et celle des autres en danger pour une infraction au code de la sécurité routière », a confié le porte-parole de la SQ, Hugues Beaulieu, qui nous accompagnait dans cette journée de travail atypique.

La majorité des interactions entre les policiers et les conducteurs fautifs se déroulent sur des bases courtoises. Nos coéquipiers d'un jour ont confié que les infractions reliées à des excès de vitesse sont moins critiquées que le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité ou l'omission de se conformer à un arrêt obligatoire.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Les statistiques le prouvent, un fort pourcentage des accidents graves ou mortels sont reliés à des comportements humains. « C'est important pour un conducteur d'adapter sa conduite aux conditions atmosphériques et aux conditions routières autant en situation hivernale que sous la pluie. L'article 330 du Code la sécurité routière vient rappeler qu'un conducteur doit adapter sa conduite et que s'il ne le fait pas, il est passible d'une amende », souligne Hugues Beaulieu. En revanche, les journées ensoleillées sont le théâtre de plus d'accidents.

Le rendez-vous entre ces patrouilleurs de la Sûreté du Québec et l'équipe du *Progrès* était prévu bien avant la collision mortelle survenue lundi au kilomètre 51 de la route 169.

En temps normal, un véhicule patrouille est dédié à la route 169 menant à Québec. Le policier est en mesure de valider la vitesse des automobilistes grâce à un cinémomètre mobile. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

Le cinémomètre laser a un rayon d'action de la taille d'un 2$ sur une distance allant de 400 à 600 m. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

Les membres de l'équipe de soutien aux opérations se sont réunis, jeudi, avant d'amorcer le travail sur la route 169. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

CHEVROLET BUICK PACO PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE BUICK GMC

L'ÉVÉNEMENT SOLDE D'HIVER SE POURSUIT

EQUINOX LT 2019 À TRACTION AVANT

65 $ PAR SEMAINE [1]

LOCATION SUR 60 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 3 495 $

PRIX AU COMPTANT DE: **29 995 $**

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN

PRIX PRÉFÉRENTIEL

ET UNE CARTE COMPTANT COSTCO DE **500 $** SUR LES MODÈLES 2019 SÉLECTIONNÉS

COSTCO WHOLESALE

SIERRA 1500 2018

GMC

ÉDITION ÉLÉVATION
À CABINE MULTIPLE
PLACE 4X4 AVEC
GROUPE KODIAK

Faites vite ! Se termine le 15 mars

FINANCEZ-LE POUR

0 % À L'ACHAT

PENDANT **84** MOIS + **8000 $** [2] EN VALEUR TOTALE*

PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE

870, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
696-4444

2 ANS OU 48 000 KM - VIDANGES D'HUILES GRATUITES / 5 ANS OU 160 000 KM - GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR / 5 ANS OU 160 000 KM - ASSISTANCE ROUTIÈRE

CHEVROLET BUICK Cadillac GMC PAUL ALBERT

paulalbertchevrolet.com

1-Valide du 1 mars au 1 avril 2019. Prix à l'achat au comptant de 29 995 $, 130 paiements aux deux semaines. Versement initial de 3 495 $, ou échange équivalent. Taxes et frais liés au RDPRM (46$) en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles 2019 neufs Equinox LT à traction avant (1XP26/1LT), SAC. Sauf pour le modèle auquel le prix annoncé s'applique. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre est réservée aux concessionnaires membres de l'Association de marketing Chevrolet-Buick-GMC du Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements, passer chez votre concessionnaire PACO. Pour être admissible au Prix préférentiel, il faut être résident canadien, être titulaire d'un permis de conduire valide et être membre de Costco au plus tard le 4 janvier 2019 et : (1) s'inscrire avec Costco pour recevoir le numéro d'autorisation non transférable; (2) présenter le numéro d'autorisation au concessionnaire participant; (3) acheter au détail, financer ou louer un nouveau véhicule 2019 en stock admissible (Chevrolet : Equinox (version LS excluel), Tahoe, Traverse, Trax (version LS exclue) et Suburban; Buick : Encore, Enclave et Envision; GMC : Acadia, Terrain, Yukon et Yukon XL; ou Cadillac : Escalade, Escalade ESV, XT4 (version luxe exclue) et XT5) à une date allant du 1er mars au 1er avril 2019. Pour obtenir la carte comptant de Costco d'une valeur de 500 $ par courriel, le membre doit remplir et soumettre à Costco un formulaire de validation dans les trente (30) jours suivant la livraison du véhicule, et répondre au sondage de satisfaction de Costco. Costco validera l'adhésion du membre au moment de l'inscription et de la réponse au sondage afin de déterminer l'admissibilité. La livraison de la carte comptant de Costco peut prendre jusqu'à trois (3) semaines. le temps de valider que toutes les conditions d'admissibilité ont été respectées, y compris la soumission du formulaire de validation, la vérification de l'achat et la réponse au sondage. La carte comptant de Costco sera envoyée par courriel à l'adresse fournie au moment de l'inscription. L'achat ou la location d'un véhicule n'est pas admissible au calcul de la remise de 2 % aux membres Exécutif de Costco. Offre non combinable avec certaines offres incitatives de GM Canada.2- Valide du 1 au 15 mars 2019. Offre de financement à l'achat pour les véhicules Sierra 1500 2018 édition Élévation à cabine multiplace 4x4 avec groupe Kodiak neufs admissibles. Exemple : pour un financement de 47 000 $ à un taux nominal de 0 %, le versement mensuel s'élève à 559,00 $ pendant 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $. Le client doit payer les frais d'inscription au RDPRM de 46 $. L'obligation totale est de 47 046 $. Les crédits totaux de 8 000 $ comprennent une remise au comptant à la livraison de 5 100 $ (avant les taxes), 2 400 $ (avant les taxes) en crédits totaux au financement, un crédit sur groupe d'options de 555 $ (avant les taxes). Voir tous les détails chez votre concessionnaire PACO.

5365652

Vol à la Maison de soins palliatifs

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

La Maison de soins palliatifs du Saguenay a été victime d'un cambriolage dans la nuit de dimanche à lundi. Bien que le vol d'une souffleuse d'une valeur d'environ 2200 $ et d'un coupe-bordures semble banal à première vue, il crée un fardeau financier malvenu pour l'organisme sans but lucratif.

« Tous les sous comptent », résume le directeur général Jean-Pierre Simard, rencontré vendredi après-midi.

Le vol s'est produit dans une remise cadenassée et située à quelques pas de la nouvelle bâtisse construite sur la rue Deschênes à Jonquière, où logent une douzaine de patients en fin de vie. La section de l'établissement avoisinant la remise est cependant inoccupée après le souper. Les employés n'ont pas remarqué qu'un malfaiteur était en train de s'emparer de la souffleuse orange de marque Ariens, achetée neuve en 2017.

Une plainte a été déposée au Service de police de Saguenay. Les citoyens sont invités à se méfier si on leur propose une aubaine pour une souffleuse de ce genre, sur les sites de petites annonces par exemple.

Dans l'immédiat, les dommages sont limités pour l'organisme, puisqu'un déneigeur est déjà engagé pour l'hiver. « La souffleuse nous aurait surtout servi à enlever la neige devant les fenêtres des locaux au sous-sol, explique M. Simard. Ces pièces nous servent de rangement pour l'instant, mais il faudrait qu'elles soient dégagées si on voulait y organiser des activités. Je me vois mal demander à des bénévoles d'aller pelleter... »

La souffleuse volée est semblable à cette dernière. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

Une réclamation à la compagnie d'assurances n'est pas non plus envisageable. « Ce serait une première réclamation, mais la franchise est de 1000 $. Et si jamais on a un problème important plus tard cette année et qu'on doit faire une autre réclamation, la prime serait beaucoup trop augmentée au renouvellement pour que ça en vaille la peine », analyse le directeur général.

La situation a ému des centaines d'internautes sur les réseaux sociaux. « Les gens ne comprennent pas pourquoi on a pu voler un organisme sans but lucratif. Mais je comprends jusqu'à un certain point : certains volent leur père ou leur mère pour moins que ça », se désole Jean-Pierre Simard.

La Maison de soins palliatifs du Saguenay est par ailleurs en pleine campagne de financement annuelle.

— PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

RELOCALISATION DE L'EMBOUCHURE

Le projet Belle-Rivière suit son cours

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'impressionnant chantier de relocalisation de l'embouchure de la Belle-Rivière à Saint-Gédéon va bon train, allant même au-devant des prévisions faites par Rio Tinto. Le projet de quatre millions de dollars d'une durée de 100 jours doit être terminé avant le début des crues printanières.

Le projet prévoit l'excavation d'un nouveau chenal, le remblaiement de l'actuel, la construction d'une digue submergée ainsi que le rechargement de la plage de Saint-Gédéon. Il s'agit du plus important depuis la création du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, il y a 30 ans.

Les travaux amorcés à la mi-janvier permettront de ramener une embouchure rectiligne de la Belle-Rivière comme au début des années 1980, de maintenir une largeur de plage acceptable et de réduire les chargements de plage.

Depuis 2011, la mesure est nécessaire chaque année. Il s'agit d'une situation atypique autour du lac Saint-Jean puisque les rechargements se font habituellement aux cinq à sept ans.

« C'est un chantier unique, un très beau chantier. Cela aidera le secteur riverain de Saint-Gédéon et la navigation faite l'été. C'est une belle amélioration. Nous en sommes très fiers. Nous avons que de bons commentaires des citoyens du secteur concernés », a confié le maire de Saint-Gédéon, Émile Hudon.

Pendant les travaux qui s'étendront sur une période de 12 semaines, 7000 camions accéderont au site via la Colonie Richelieu de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix alors que 1500 camions circuleront à travers la municipalité de Saint-Gédéon.

Environ 7000 camions permettront de placer l'équivalent de 110 000 tonnes de matériaux d'excavation sur la plage de Saint-Gédéon. La matière est le résultat de l'excavation du canal, soit du sable du lac Saint-Jean.

La digue submergée en construction est le résultat d'un mélange de trois types de pierre. Plus de 20 000 tonnes de matières sont nécessaires à sa réalisation. Faire les travaux en hiver apporte son lot d'avantages. Toutefois, il aura fallu l'équivalent de 6000 camions afin de gérer la neige et la glace sur le lac.

Le périmètre de sécurité de quatre kilomètres établi, en partie, sur les glaces du lac Saint-Jean, a représenté un défi de taille pour l'équipe. Un éclairage et de la signalisation permettent sa visibilité entre autres pour les motoneigistes.

Des élus, des représentants des parties prenantes ainsi que des citoyens ont eu l'occasion de visiter le chantier, la semaine dernière.

Rappelons que le projet représente sept ans de travail avec la communauté ainsi que des dizaines de rencontres préparatoires. Une étude d'impact et une audience publique du BAPE ont été nécessaires.

5379616

résolu
Produits forestiers

c'est ta place!

pfresolu.com/Carriere

pfresolu.com

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

Postes disponibles — No. d'affichage

Scierie Girardville
- Coordonnateur santé sécurité et environnement 11946

Scierie St-Félicien
- Mécanicien de machines fixes 11981

Scierie St-Thomas
- Chef technicien en électronique industrielle 6665
- Technicien en génie mécanique (fiabiliste) 7281

Usine LP St-Prime
- Technicien en électronique industrielle 12068

Usine de papier Alma
- Coordonnateur blanchiment 12062
- Mécanicien d'entretien 3845
- Technicien en électronique industrielle 3846

Usine de papier Dolbeau Mistassini
- Ingénieur de projets 11943
- Mécanicien d'entretien 12052
- Technicien en électronique industrielle 10561

Usine de papier Kénogami
- Mécanicien d'entretien 4622
- Technicien électronique industrielle 2365
- Surintendant machine à papier 11989
- Mécanicien de machines fixes (classe 1 ou 2) 8686

Usine de pâte kraft St-Félicien
- Ingénieurs mécaniques finissants 1202
- Ingénieur maintien des actifs 3044
- Journaliers - opérateurs de machinerie lourde 8102
- Journaliers aux opérations 12066
- Techniciens en électronique industrielle 9147
- Mécaniciens d'entretien 9128

Pour plus d'informations concernant ces postes et si vous désirez postuler en ligne rendez-vous sur le site de Résolu section Carrières :

www.pfresolu.com/Carrieres/ et inscrivez le numéro du poste

5381311

le lauréat *Le Progrès*–Radio-Canada

Le Centre de prévention du suicide 02 compte sur une équipe de bénévoles qui lui permet de répondre aux appels de détresse 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ses bénévoles, qui sont à la base même de la mise sur pied de l'organisme, contribuent à sauver des vies, mais ils font aussi la particularité du centre qui est l'un des seuls au Québec à compter sur eux pour mener à bien sa mission. Mélanie Lapierre, intervenante, représente l'équipe de bénévoles du centre qui reçoit le titre de personnalité du mois décerné par *Le Progrès* et Radio-Canada.

LES YEUX ET LES OREILLES DE LA PRÉVENTION

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

PRÉSENTATION

LAURÉAT: Les bénévoles du Centre de prévention du suicide 02

OCCASION: La 29e semaine de la prévention du suicide qui se tenait au début du mois de février.

Ils sont jeunes ou plus âgés, retraités, travailleurs ou étudiants. Ce sont des gens de coeur, à l'écoute, qui entrent facilement en contact avec les autres et qui font preuve d'empathie, sans repartir à la maison avec les problèmes des autres sur leurs épaules.

Les bénévoles du Centre de prévention du suicide 02 (CPS02) se relaient afin d'assurer une écoute aux personnes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chibougamau-Chapais qui ont besoin de parler. Chaque année, 40 personnes de la région s'enlèvent la vie. Eux, ils tentent d'améliorer les statistiques.

« Ils ont un savoir-être et une volonté de venir en aide aux autres », résume Mélanie Lapierre. Cette dernière a joint le CPS02 à titre de bénévole et de stagiaire il y a huit ans, avant de devenir intervenante au sein de l'organisme, poste qu'elle occupe depuis maintenant cinq ans. Elle est à même de témoigner de l'importance de ces gens qui oeuvrent bénévolement.

« Ils ont toute l'importance du monde pour nous. Ils sont à la source même de notre centre qui a ouvert en 1986 grâce à une belle petite équipe de bénévoles. »

Depuis 2015, les bénévoles du CPS02 sont jumelés avec des intervenants professionnels, afin de se conformer à une demande de l'ex-ministre Gaétan Barrette.

« Il voulait que ce soit uniquement des intervenants qui travaillent dans les centres, mais nous n'étions pas d'accord. Les bénévoles font fonctionner le service. Ils sont les yeux et les oreilles de la prévention du suicide à travers la population. Il n'y a que deux centres au Québec qui fonctionnent toujours avec des bénévoles et du personnel de soutien. Les autres fonctionnent uniquement avec des intervenants rémunérés », explique Mélanie Lapierre.

Plus de 40 personnes oeuvrent bénévolement au centre de prévention du suicide régional. « On a parfois jusqu'à 60 bénévoles, ça dépend des périodes de recrutement. On n'exige pas que les gens soient déjà dans le domaine de l'intervention. Beaucoup d'étudiants viennent toutefois chercher de l'expérience chez nous. »

Les volontaires reçoivent d'abord une formation de 28 heures étalée sur deux fins de semaine. « Ils apprennent à répondre à partir du moment où le téléphone sonne jusqu'au moment où ils raccrochent en s'assurant que la personne est en sécurité. Ce n'est pas une formation qu'on apprend à l'école. Ils reçoivent la même formation que les intervenants professionnels. »

Pour recruter ses précieux bénévoles, le CPS02 se rend notamment dans les cégeps et à l'université, là où des gens étudient dans le domaine d'intervention. Il organise également des rencontres dans des associations de retraités. Il collabore aussi avec le Centre d'action bénévole de Chicoutimi qui connaît bien ses besoins.

Le recrutement est parfois plus difficile. « C'est sûr que recruter des bénévoles est plus difficile pour toutes les organisations, mais ça ne compromet pas nos activités. »

Le travail des bénévoles peut sembler difficile, mais Mélanie Lapierre assure que ces derniers reçoivent aussi beaucoup.

« Ils viennent aussi chercher quelque chose de très gratifiant. Les appels finissent toujours bien. Les gens qui appellent demandent de l'aide. On travaille avec l'espoir qui est toujours en eux. Ces gens ne veulent pas mourir, ils ne veulent plus souffrir. On ne termine jamais un appel sans s'assurer que la personne est en sécurité et les intervenants sont là pour encadrer les bénévoles quand un appel les secoue plus. »

Mélanie Lapierre compare également l'équipe à une petite famille. Deux bénévoles sont là depuis 16 ans, d'autres depuis 10, 12 ou 6 ans. « Les gens restent. On devient amis, on organise des activités, on leur offre des cadeaux. Il y a aussi beaucoup de liens intergénérationnels. »

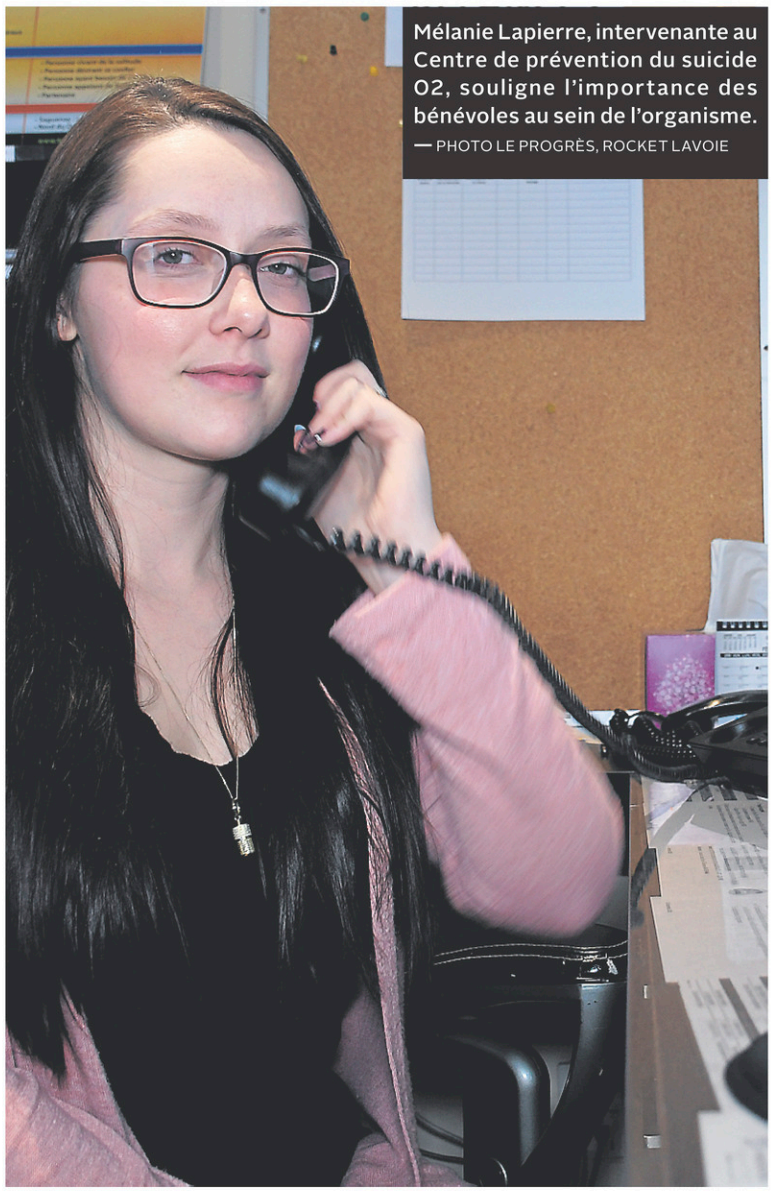

Mélanie Lapierre, intervenante au Centre de prévention du suicide 02, souligne l'importance des bénévoles au sein de l'organisme.
— PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

« Les appels finissent toujours bien. Les gens qui appellent demandent de l'aide. On travaille avec l'espoir qui est toujours en eux. Ces gens ne veulent pas mourir, ils ne veulent plus souffrir. »

— Mélanie Lapierre

Pour devenir bénévole

Les personnes intéressées à devenir bénévoles ou à en apprendre davantage sur le centre peuvent communiquer avec Mélanie Lapierre au 418 545-9110 poste 2235, visiter la page Facebook Centre de prévention du suicide du SLSJ - CPS 02 ou encore le *www.cps02.org*. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Le voleur a eu pitié d'une victime

Jean Simard a laissé la bourse à une mère de famille, avant d'en voler une autre

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Jean Simard, 46 ans, a été accusé de deux vols qualifiés et de possession de stupéfiants, vendredi, et il demeure incarcéré pour les prochains jours. Il a d'abord eu pitié d'une dame qui lui disait avoir des enfants à nourrir, mais il est parvenu à voler un autre sac à main dans les instants suivants.

L'individu de la rue Monseigneur Bégin tentera de se diriger vers une thérapie afin de venir à bout de sa dépendance aux stupéfiants. L'achat de stupéfiants serait la principale cause de ses vols de sacs à main.

Le client de Me Julien Boulianne a comparu, vendredi matin, devant le juge Paul Guimond, de la Cour du Québec, pour répondre aux accusations.

L'homme a été arrêté après avoir commis des vols qualifiés au cours de la soirée de jeudi.

La première fois, Simard s'est trouvé dans le stationnement de la pharmacie Jean Coutu, sur la rue Saint-Dominique à Jonquière. Selon les informations disponibles, il était assis dans son véhicule, dont le moteur tournait.

La dame aurait remarqué la présence d'un individu louche, mais a tout de même eu le temps de placer ses emplettes dans le coffre de la voiture.

C'est après que Simard lui a demandé sa bourse. La dame a rétorqué qu'il ne pouvait lui enlever, car elle avait des enfants. Ce commentaire a eu un effet sur le voleur, qui a gelé sur place et a rapidement pris la poudre d'escampette.

Simard n'avait cependant pas terminé sa recherche. Il s'est rendu au marché d'alimentation Super C, du Centre Jonquière.

Il a rapidement identifié une victime potentielle. Derrière le volant, il s'est dirigé vers la dame et lui a arraché sa bourse avant de quitter les lieux.

Les deux victimes ont fourni une bonne description aux patrouilleurs du Service de police de Saguenay (SPS), dont une description de son véhicule et une partie du numéro de la plaque d'immatriculation.

Les policiers ont été en mesure de lui mettre la main au collet sur la rue Sainte-Anne, à Chicoutimi, à proximité de l'endroit où il venait de se procurer des stupéfiants, qu'il avait en sa possession.

Me Jean-Sébastien Lebel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), s'est opposé à la remise en liberté de l'individu qui possède quelques antécédents judiciaires.

Me Boulianne tentera de lui trouver une thérapie d'ici l'enquête de remise en liberté prévue pour le mardi 5 mars.

5378433

Attouchements sur des enfants : l'ex-chauffeur plaidera coupable

Accusé le 18 avril 2018 d'agressions sexuelles et de contacts sexuels sur six jeunes à Saint-Honoré, Bernard Gaudreault plaidera coupable, le 23 avril 2019, aux 13 chefs d'accusation déposés contre lui.

Me Jean-Marc Fradette, avocat en défense, a confirmé, vendredi matin, les intentions de son client, un ancien chauffeur d'autobus scolaire.

Cette décision n'est pas une véritable surprise. Dès septembre, le criminaliste avait laissé voir que la volonté de Gaudreault était de reconnaître les faits et d'enregistrer des plaidoyers de culpabilité.

«M. Gaudreault va plaider coupable à tous les chefs, sauf ceux d'une victime pour le moment. Mon client a regardé les interrogatoires des cinq autres victimes et s'engage à plaider coupable. Pour la sixième, nous n'avions pas la vidéo de l'interrogatoire, mais nous venons de la recevoir. Je vais la regarder avec mon client et si tout est conforme, nous devrions régler ces chefs d'accusation aussi», a précisé Me Fradette.

Un rapport présentenciel sera demandé, ce qui retardera la sentence à imposer à Gaudreault de quelques mois.

Il faut se souvenir que l'automne dernier, Gaudreault avait déjà renoncé à la tenue de son enquête préliminaire, ce qui l'empêchait de connaître l'ampleur de la preuve et de l'évaluer.

Lorsqu'il a été arrêté et accusé, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) lui a reproché des attouchements sur six jeunes garçons, dont certains avaient fréquenté l'Association des scouts du Canada.

Aucune des victimes ne figurait parmi les élèves qu'il avait pu transporter à l'époque où il oeuvrait pour Intercar, dont la direction n'a pas hésité à le congédier dès le dépôt des accusations.

Depuis la dénonciation des événements, Gaudreault a donc perdu son emploi et a quitté la région pour s'installer à Montréal. L'individu de 56 ans a aussi pris la décision de suivre une thérapie afin de comprendre ce qui lui est arrivé et en espérant en venir à bout. **STÉPHANE BÉGIN**

CINQ MOIS POUR LE RÉCIDIVISTE DANIEL TREMBLAY

La prison était inévitable

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Daniel Tremblay ne pouvait retourner chez lui avec une bonne tape sur les doigts après avoir conduit une cinquième fois pendant une interdiction. Mais le tribunal ne pouvait pas non plus l'envoyer derrière les barreaux pour une longue période.

L'individu du boulevard Sainte-Geneviève a donc écopé d'une sentence de cinq mois de détention ferme. Le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a tenu compte dans sa décision du fait que l'homme de 74 ans venait de passer quatre mois assigné à son domicile 24 heures sur 24 et a démontré, cette fois, qu'il pouvait respecter les ordonnances de la cour.

Une situation contraire à ses habitudes, car le tribunal a noté que le multirécidiviste de l'alcool au volant (1998, 2010 et 2016) et de la conduite pendant interdiction (2010, 2010, 2016, 2017 et 2018) n'avait jamais tenu compte des conditions imposées par le tribunal.

Tremblay a été arrêté au volant de sa camionnette le 23 octobre 2018, ce qui lui était interdit pour cinq ans.

En raison de ces antécédents, Me Marianne Girard, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), avait demandé une peine de prison ferme de deux années moins un jour, alors que Me Jean-Marc Fradette, en défense, avait plutôt suggéré une sentence de 18 à 24 mois en société.

Incarcéré du 23 octobre au 1er novembre 2018, Tremblay a plaidé coupable dès la première occasion. Ce menuisier a bénéficié d'une remise en liberté, le temps de compléter un contrat d'armoires. Il était retourné chez lui sous des conditions sévères imposées par le tribunal.

«Une peine en collectivité avec une assignation à domicile 24 heures sur 24 pourrait être dénonciatrice et dissuasive. Malgré tout, je ne peux vous donner ce genre de sentence en raison de vos antécédents judiciaires. Je sais que votre famille et votre travail sont importants pour vous, mais ces valeurs étaient présentes bien avant votre dernière arrestation et vous n'avez jamais agi en conséquence. Vous me semblez cette fois-ci avoir compris, mais vous avez tardé à changer», a expliqué le juge Boudreault.

«La détention ferme s'impose en raison de votre non-respect des ordonnances de la cour. Il faut donner le signal de dénoncer ces comportements et dissuader les conducteurs qui seraient tentés de faire comme vous. Mais je ne crois pas que cette infraction mérite une peine de détention allant en gradation par rapport à votre dernière sentence de 12 mois de détention», ajoute le juge.

Le magistrat impose une interdiction de conduire de 18 mois supplémentaires à Tremblay, lui qui en a déjà trois à son palmarès, dont la dernière est d'une durée de cinq années (depuis octobre 2017).

En défense, Me Fradette s'est dit satisfait de la décision du tribunal, estimant que son client se tirait bien d'affaire.

«Dans la peine, le juge a tenu compte des quatre mois de remise en liberté à domicile 24 sur 24 et que cela ressemblait à une sentence de détention», a indiqué Me Fradette.

À la Couronne, la procureure n'a pas voulu commenter. Me Girard a un délai de 30 jours pour s'adresser à la Cour d'appel du Québec.

Daniel Tremblay passera les prochains mois à l'ombre après avoir été pris à conduire pendant une interdiction. — PHOTO LE PROGRÈS, STÉPHANE BÉGIN

APPEL D'OFFRES

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

VENTE DE 2 LUSTRES NEUFS

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, propriétaire, offre à vendre :

- 2 lustres en forme de panache, à l'état neuf.
- Le fabricant est Bethel et le modèle est le IL01.
- Ils peuvent contenir 28 lumières de type E12 de 40 watts chacune.

Le lundi 4 mars 2019 à 8 h, toute personne pourra se procurer les documents d'appel d'offres au centre administratif de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay situé au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2. Vous devez vous présenter au Service des ressources matérielles auprès de Mme Andréane Savard.

Toute soumission sous enveloppe scellée devra être reçue au centre administratif de la Commission scolaire situé au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2, le vendredi 15 mars 2019 à 10 h pour être ouverte publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Toute soumission reçue ultérieurement sera automatiquement rejetée.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

La direction générale

5381291

FERMES, FERMETTTES, TERRES, BOISÉS ET AUTRES

CHICOUTIMI – Fermette, excellente maison, **garage pour mécanique**, petite écurie, terrain bien paysager. Possibilité de randonnées pédestres, quads et motoneiges sur un lot adjacent à la propriété.

ST-NAZAIRE – Fermette, résidence bi-génération. VENDU

ST-AMBROISE – Domaine familial : jumelé avec garages, étang, ruisseau, rivière, boisé aménagé. 320 000 p.c. ou 7,3 acres. Excellent état.

CHICOUTIMI – Lot de 42 acres, zoné agro-forestier, constructible, angle Boulevards Université et St-Jean-Baptiste.

HÉBERTVILLE – Maison-chalet, Lac-Vert, plage sur 380 pieds, grand terrain aménagé, avec atelier de travail, à un km de la station de ski.

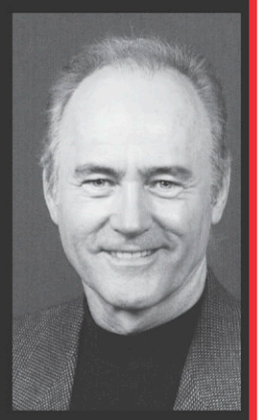

wwww.courtieragricole.net

PIERRE TROTTIER, courtier immobilier agréé - 418 543-5410

5382199

ACTIONS COLLECTIVES

La condamnation des cigarettiers confirmée

STÉPHANIE MARIN
Presse canadienne

Trois fabricants de cigarettes canadiens devront dédommager quelque 100 000 fumeurs et ex-fumeurs québécois, a tranché la Cour d'appel du Québec, pour leurs fautes d'une «gravité extrême». Selon les avocats du Conseil québécois sur le tabac et la santé, qui a mené de front ces deux actions collectives au nom de ceux que le tabac a rendus malades, les cigarettiers devront payer environ 17 milliards $.

«Un grand jour pour les victimes, un grand jour pour la santé publique», a déclaré Mario Bujold du Conseil québécois sur le tabac et la santé.

Cette décision majeure de 422 pages a été rendue vendredi après-midi et a été signée par cinq juges de la Cour d'appel.

Ils ont ainsi confirmé le jugement historique de 2015 du juge Brian Riordan de la Cour supérieure – n'y faisant que certains «ajustements», disent-ils. Le juge Riordan avait lui aussi tranché en faveur des fumeurs ou ex-fumeurs malades, ordonnant aux cigarettiers de leur verser 15 milliards $ en dommages. Et cela, parce qu'ils avaient «fait passer leurs profits avant la santé de leurs clients», condamnait alors le juge.

La Cour d'appel parle d'omissions, de désinformation et de stratégies publicitaires trompeuses de la part des fabricants.

Les deux actions collectives avaient été intentées au nom des fumeurs ou ex-fumeurs atteints d'emphysème, du cancer du poumon, du larynx ou du cancer de la gorge et au nom de ceux qui sont dépendants de la nicotine contenue dans les cigarettes.

Elles visaient toutes deux une période allant de 1950 à 1998, date où les demandes d'autorisation des actions collectives ont été déposées par les fumeurs. Ils attendent donc la fin des procédures judiciaires depuis plus de 20 ans.

Les fabricants de cigarettes canadiens Imperial Tobacco, JTI-Macdonald et Rothmans-Benson & Hedges en avaient appelé de la décision du juge Riordan. Ils viennent d'être déboutés. Car la Cour d'appel a conclu qu'ils ont agi de concert et ont bel et bien manqué à leur devoir de renseignement envers la population, «devoir qui, vu le danger présenté par la cigarette, produit toxique et toxicomanogène, était d'une intensité élevée», est-il écrit dans le jugement.

«Leur manquement est double: d'une part, ils n'ont pas fourni de renseignements au public ou aux usagers ou n'ont fourni que des renseignements inadéquats; d'autre part, ils ont activement désinformé le public et les usagers en s'attaquant de diverses manières à la crédibilité des avertissements, conseils et explications donnés et diffusés par d'autres (gouvernements, corps médicaux, groupes antitabac, etc.) à propos des méfaits de la cigarette et en usant de stratagèmes publicitaires trompeurs.»

Pire encore: on peut parler d'un comportement de mauvaise foi, dit la Cour. Car il y a eu «dissimulation délibérée des effets de la cigarette sur la santé des usagers», dit-elle, ainsi que d'une négation et d'une minimisation de ces effets, «le tout enrobé d'une stratégie publicitaire trompeuse».

La Cour a aussi répondu à l'argument de JTI-Macdonald selon lequel «le fabricant n'a pas à aviser ceux qui sont (déjà) avisés». Si certaines informations circulaient sur les dangers de la cigarette, elles n'étaient pas suffisantes, tranche-t-elle. «Les appelantes (cigarettiers) n'ont pas réussi à prouver, comme elles en avaient le fardeau, que les membres des groupes, aux dates pertinentes, connaissaient le défaut de sécurité de la cigarette ou étaient en mesure de le connaître».

L'attribution de dommages punitifs est aussi confirmée, basée sur la Loi sur la protection du consommateur, ainsi que sur la Charte des droits: les fabricants de produits du tabac ont enfreint les droits à la vie, à la sûreté et à l'intégrité des Québécois de manière fautive et illicite, écrit la Cour.

Pour le Conseil québécois sur le tabac et la santé, il s'agit d'une grande victoire.

Me André Lespérance, l'un de ses avocats, précise que «cinq juges du plus haut tribunal du Québec viennent de signifier au monde entier que la sévérité du jugement de première instance était pleinement justifiée en raison de la gravité des fautes des compagnies de tabac, notamment du fait qu'elles ont menti de façon continue depuis les années 1950 sur la dangerosité de leurs produits».

Mais les fumeurs et ex-fumeurs ne pourront peut-être pas mettre l'argent obtenu dans leurs poches tout de suite.

JTI-Macdonald s'est dite «fondamentalement en désaccord» avec le jugement rendu par la Cour d'appel du Québec, et considère l'option de demander la permission afin de porter la décision en appel devant la Cour suprême du Canada», a-t-elle fait savoir par communiqué.

De son côté, Rothmans, Benson & Hedges a déjà pris sa décision: elle sollicitera l'intervention du plus haut tribunal du pays.

Imperial Tobacco l'envisage aussi. «On croit que c'est injustifié de tenir les fabricants légaux responsables des choix personnels effectués par des consommateurs adultes. Les risques associés au tabagisme sont connus depuis des décennies», a expliqué Éric Gagnon, directeur principal des affaires corporatives chez Imperial Tobacco.

PROJET «TGEM» À LA BASE MILITAIRE DE BAGOTVILLE

Le litige sur le point de se régler

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les problèmes de conception reliés à la structure du nouveau hangar destiné à abriter les équipements de transport, génie électrique et mécanique (TGEM) de la base de Bagotville sont sur le point de se régler à la suite d'une entente à intervenir avec l'entrepreneur général Cegerco.

Une analyse du rapport rédigé par Cegerco effectuée par SNC-Lavalin au retour des Fêtes a permis de déterminer que les fissures proviennent du durcissement du béton et n'ont pas d'impact sur l'intégrité structurale de l'édifice.— PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Le chantier de construction de 46,9 millions $ destiné à l'entretien et l'entreposage du matériel de support des aéronefs et des véhicules lourds comme des chasse-neige a connu sa part d'ennuis depuis son ouverture en avril 2017.

Selon les informations confirmées par le Bureau des relations avec les médias du ministère de la Défense, l'entrepreneur général a constaté des fissures dans les fondations du bâtiment, le 21 décembre, soit les sections 3 et 4 qui représentent environ le tiers de l'immeuble d'une superficie de 600 000 pieds carrés. Les travaux de construction ont été arrêtés par l'entrepreneur à titre préventif juste avant les vacances hivernales de la construction.

Une analyse du rapport rédigé par Cegerco effectuée par SNC-Lavalin au retour des Fêtes a permis de déterminer que les fissures proviennent du durcissement du béton et n'ont pas d'impact sur l'intégrité structurale de l'édifice. Elles ne constituent pas un problème pour la sécurité.

Dans le cadre d'autres inspections effectuées par la firme d'ingénierie en collaboration avec Construction Défense Canada (CDC) et le ministère de la Défense nationale, des problèmes de conception ont aussi été détectés. Des contreventements structuraux à certains endroits ont dû être renforcés pour répondre aux exigences en matière de charges sismiques indiquées sur les plans du bâtiment en cas de tremblement de terre.

La Défense nationale confirme qu'elle est sur le point de finaliser une entente avec Cegerco pour la reprise des travaux dans les prochains jours avec pour objectif, entre autres, que les réparations nécessaires soient effectuées, le tout en conformité avec les normes d'ingénierie et du Code du bâtiment.

Interrogé sur les coûts supplémentaires reliés à ces problèmes, le ministère prévoit qu'il n'y aura pas de travaux à effectuer pour les fissures de fondations, donc le coût sera nul.

En ce qui a trait aux coûts reliés aux contreventements structuraux, le ministère en ignore les coûts pour le moment, mais on affirme que le tout sera traité selon les modalités du contrat signé. Une entente avec Cegerco devrait permettre la reprise des travaux dans les prochains jours.

Pour ce qui est de l'échéancier, des délais mineurs sont à prévoir, mais il est prévu que l'immeuble puisse être livré à temps pour l'été 2020.

Du côté de Cegerco, le président Jeannot Harvey a déclaré que le dossier est sur le point de prendre le bon bord puisque les avocats des deux parties en sont à finaliser une entente qui devrait inclure des coûts d'impact reliés aux corrections apportées. « Je pense que tout ce dossier a été une tempête dans un verre d'eau. Ça s'est réglé. Nous avons perdu beaucoup de temps et d'efficacité qui auront un coût d'impact. On a ralenti le travail pendant deux à trois mois », conclut-il.

5382046

5382978

ÉNERGIE SAGUENAY

GNL QUÉBEC

ÉNERGIE SAGUENAY, UN PROJET DE CLASSE MONDIALE AVEC UN ADN RÉGIONAL

LA VISION D'ÉNERGIE SAGUENAY C'EST :

- Établir un nouveau standard dans l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL) en produisant, dans la région, le GNL le plus vert au monde en tirant profit du climat froid de la région et de l'hydroélectricité québécoise;
- Créer dans la région et au Québec une vitrine technologique, une nouvelle filière industrielle, des emplois de qualité et des compétences de pointe exportables à l'étranger;
- Faire de la région, du Québec et du Canada des leaders à l'échelle mondiale dans la lutte contre les gaz à effet de serre (GES);
- Créer un modèle en matière de développement durable en prenant le ferme engagement de compenser toutes les émissions de gaz à effet de serre directes du complexe de liquéfaction, soit un total de 421 000 tonnes de GES annuellement.

ÉNERGIE SAGUENAY, UN PROJET D'AVENIR DÉVELOPPÉ AVEC LA RÉGION

energiesaguenay.com

5382599

chronique

Éditeur **CLAUDE GAGNON**
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général, éditeur adjoint et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Comme au temps des jésuites

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com

Le débat sur les bulletins chiffrés, c'est comme un vieux disque usé qu'on fait rejouer de temps en temps. Il a refait surface cette semaine à l'Assemblée nationale, le temps que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, le relègue vite, vite aux oubliettes.

Trop vite, je trouve.

Au fait, savez-vous d'où vient cette façon de noter les élèves et d'organiser des galas d'excellence pour récompenser les plus méritants ? Il vous faudra remonter dans le temps. C'est une pratique qui date des années 1500. Au temps des collèges jésuites, nous apprend le rapport déposé cette semaine par le Conseil supérieur de l'éducation.

Cette idée de donner des notes aux élèves, de les trier du moins bon au meilleur, visait, tenez-vous bien, à remplacer... les châtiments corporels. Les jésuites ont réalisé que de noter les élèves était un meilleur moyen de les motiver que de leur sacrer un coup de règle sur les doigts. C'était sans doute une avancée remarquable au XVIe siècle. Mais aujourd'hui, je vous le demande ? Pourquoi est-ce qu'on tient tant à nos bulletins chiffrés ? Pourquoi rechigne-t-on à ce point à passer à autre chose ?

Parce que, suggère le CSE, on aime se fixer des balises en société. Cent km/h maximum sur l'autoroute. Un taux d'alcoolémie de 0,08 dans le sang. Cinquante pour cent plus un pour gagner l'élection. Distance de 9 m des édifices pour fumer. Le pot à 21 ans, le droit de vote à 18 ans... Et c'est très bien de se fixer des balises. Pourvu qu'on n'oublie pas que ce sont des normes arbitraires. Pas des vérités absolues.

C'est peut-être là le problème. Les Québécois sont attachés à leurs bulletins chiffrés parce qu'ils ont l'impression que la note attribuée à leur enfant est une mesure objective de sa progression scolaire. Alors que ce n'est pas tout à fait ça.

Au contraire, les notes varient d'un prof à l'autre, d'une année à l'autre, d'une matière à l'autre. Les notes sont une évaluation somme toute bien imparfaite. On s'en servira pourtant pour trier les élèves, pour départager l'élite de la masse... comme on le faisait au temps des jésuites.

Les notes perpétuent cette idée que l'éducation est une course vers la ligne d'arrivée. Les meilleurs seront les premiers admis à l'université ou au cégep. Alors que les moins bons, ceux qui essaient vainement de suivre le peloton de tête, se décourageront. Normal quand on est convaincu que ses chances de réussir sont à peu près nulles.

Or dans une province où l'éducation et la persévérance scolaire sont censées être la priorité du nouveau gouvernement, je m'étonne de ce que le ministre Jean-François Roberge ait rejeté si vite les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation qui lui demande de revoir le système d'évaluation scolaire.

Vous vous demandez ce que propose le Conseil pour remplacer les bonnes vieilles notes ? Rien d'aussi simple que les bulletins chiffrés, je le crains. Les experts recommandent que l'évaluation des apprentissages devienne un « exercice de réflexion qui implique l'élève » (comme en Ontario). L'évaluation fournirait aussi des renseignements sur les habitudes de travail de l'élève, sur ses habiletés d'apprentissage. Au lieu d'être un verdict final et sans appel, l'évaluation deviendrait un outil pour vérifier si l'enfant progresse normalement.

Mais oui, c'est compliqué.

Je comprends les parents d'être attachés à leur bulletin chiffré. Moi-même je ne retournerais pas aux bulletins incompréhensibles du milieu des années 2000. Mais si les experts nous disent qu'il y a moyen de faire mieux, peut-on leur faire confiance un peu ? Après tout, le temps des jésuites est révolu depuis quelques siècles déjà...

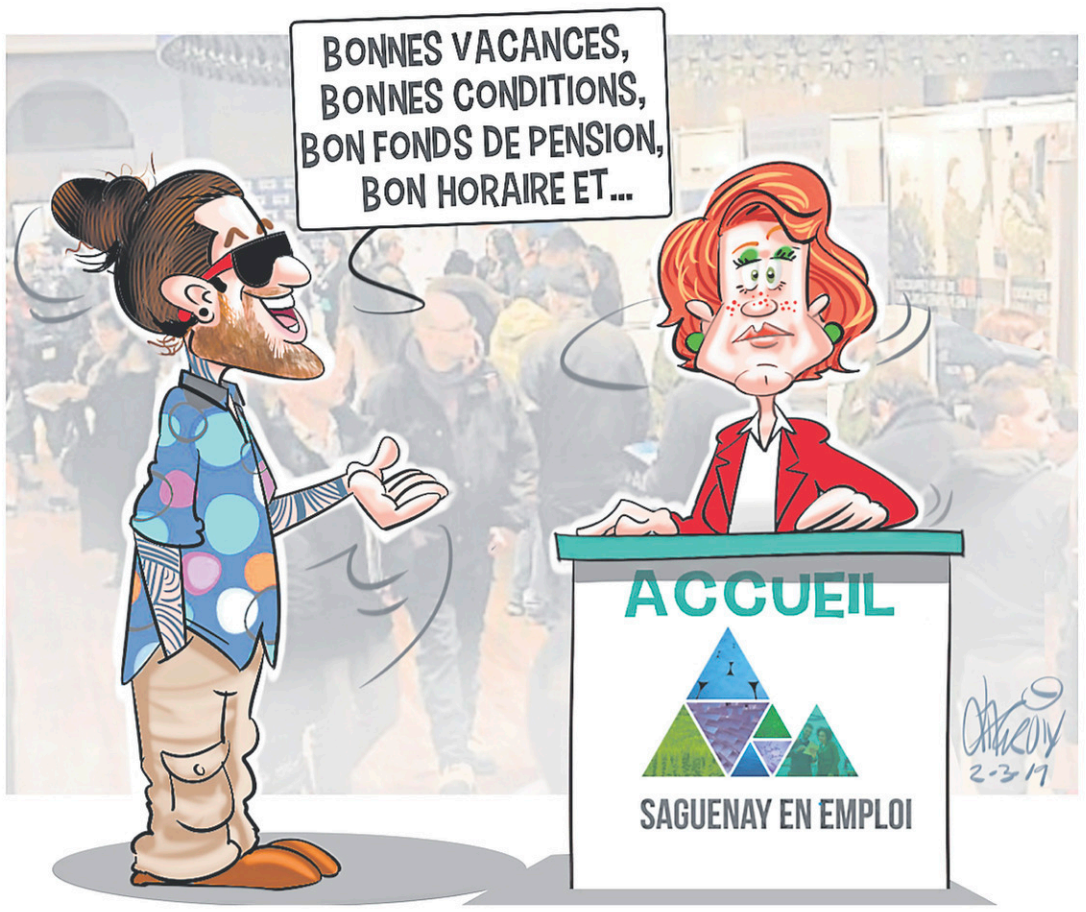

Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

chill

MOT DE LA SEMAINE | Une manière de résister passivement au rythme infernal de la vie, mot qui est le leitmotiv de l'artiste Jérôme 50

Événements marquants de la semaine

Vert

À ceux qui, comme David Lecointre, mettent des initiatives sur pied pour apprivoiser l'hiver et donner une notoriété au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Jaune

Aux utilisateurs des réseaux sociaux qui déposent trop rapidement sur leur mur des informations sur des accidents graves. Quand les familles concernées ne sont pas avisées, c'est irrespectueux.

Rouge

À ceux qui ont exprimé des propos racistes à l'endroit du hockeyeur des Marquis, Jonathan Diaby, et de sa famille, lors d'une partie qui avait lieu à Saint-Jérôme.

65 %

Le chiffre de la semaine

Proportion de citoyens de Laterrière qui se sont prononcés en faveur du Projet 7, qui prévoit l'aménagement d'un centre multiservice dans le secteur.

« Citation de la semaine

« Je pense qu'une personne qui ne prend pas sa place pourrait ouvrir la porte à du sexisme... »

— Émilie Fillion, étudiante en charpenterie-menuiserie au CFP de Jonquière

La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

Mise au point des Serres Toundra

L'auteur de cette lettre d'opinion est Éric Dubé, président-directeur général, de Serres Toundra Inc.

Chers lecteurs,

Récemment, Serres Toundra a fait les manchettes et, encore une fois, plusieurs inexactitudes ont été véhiculées. Bien que par le passé nous ayons été discrets sur les commentaires partagés publiquement, je pense qu'une mise au point est nécessaire.

SUBVENTIONS

Plusieurs ouï-dire ont circulé au sujet des subventions dont Serres Toundra aurait été bénéficiaire. Voici les faits. Lorsque nous avons entrepris le projet Serres Toundra, les institutions financières étaient très hésitantes à prendre des risques dans le domaine serricole. De plus, lorsque nous étions en pleine période de négociation avec nos banquiers, Savoura a fait faillite, ce qui a rendu encore plus difficile l'accès au capital. Le gouvernement du Québec, à l'aide de son bras financier Investissement Québec, a donc décidé de garantir la dette auprès de l'institution financière. Cependant, cette garantie avait un coût élevé considérant le risque et Serres Toundra a eu à payer plus de 3 millions de dollars en frais pour cette dernière. Le gouvernement fédéral a aussi participé au financement comme créancier. Serres Toundra n'a pas bénéficié de subvention fédérale. Nous n'avons donc bénéficié d'aucune subvention pour la construction des serres.

Il a aussi été mentionné que Serres Toundra avait reçu un montant de 7,5 millions de dollars de subvention de la part de la ville de Saint-Félicien. Encore une autre inexactitude. Cette somme a été investie lors de la préparation des infrastructures d'accueil de Serres Toundra et pour l'installation d'une boucle d'eau chaude permettant de récupérer les pertes de chaleur provenant de l'usine de Produits forestiers Résolu. Lorsque nous parlons d'infrastructures d'accueil, c'est l'extension du réseau d'eau potable et du service d'eaux usées de la Ville jusqu'à la limite du terrain des Serres Toundra. Il est tout à fait normal qu'une ville fournisse les services publics aux entreprises qui veulent s'installer sur son territoire, c'est la base du développement économique.

Pour ce qui est des montants investis pour le système de récupération de chaleur, ils proviennent d'un programme du gouvernement du Québec ciblant le développement des infrastructures municipales. Rappelons que l'utilisation des rejets d'eau chaude provenant de l'usine de Résolu équivaut à retirer 5000 voitures de la circulation, ce qui est non négligeable comme apport aux changements climatiques. En résumé, sur les 7,5 millions de dollars investis par la ville de Saint-Félicien, 5,6 millions de dollars proviennent de différents programmes du gouvernement du Québec. Le reste de la somme est remboursée annuellement par les Serres Toundra. Le coût de l'implantation du complexe des Serres Toundra sera donc nul pour l'ensemble des citoyens de Saint-Félicien. Nous n'avons donc bénéficié d'aucune subvention de la part de la Ville de Saint-Félicien.

RETOMBÉS ÉCONOMIQUES

Il est connu de tous que Serres Toundra fait appel à des travailleurs étrangers pour combler la pénurie de main-d'œuvre qui sévit présentement dans notre région. Certains prétendent que depuis l'arrivée de ces derniers, Serres Toundra n'apporte pas les retombées économiques escomptées. À ce stade, il est bon de rappeler que peu importe la provenance des travailleurs, les mêmes règles de déduction à la source s'appliquent. Les travailleurs étrangers payent les mêmes montants d'impôts que n'importe quel travailleur. Annuellement c'est donc plus de 1,8 million de dollars en déduction à la source qui se retrouvent dans les coffres des gouvernements afin de contribuer au financement des différents programmes gouvernementaux. S'il est vrai que les travailleurs étrangers envoient une partie de leurs revenus dans leurs pays respectifs, il ne faut pas oublier que ces derniers doivent se nourrir, se vêtir, se loger,etc.. C'est donc plus de 750 000 $ annuellement que ces derniers dépensent dans notre économie locale.

Serres Toundra fait aussi appel à des entreprises locales pour une multitude de travaux et services. Depuis 2015, près de 10 millions de dollars de contrats ont été accordés à plus de 200 entreprises de la région. Nous encourageons l'économie locale d'un montant d'environ 2 millions de dollars sur une base annuelle.

CONCLUSION

Autant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean était reconnue pour ses bleuets, autant cette dernière l'est de plus en plus pour ses concombres. Serres Toundra est devenu un joueur majeur de l'industrie serricole en Amérique du Nord et ses retombées économiques sont très importantes avec plus de 4,5 millions de dollars par année, quoi qu'en disent certaines personnes pas bien informées.

Notre région manque cruellement de projets d'envergure, capable de rayonner au niveau international. Lorsqu'un projet comme Serres Toundra faisant appel à des technologies de pointe étrangères et redéfinissent complètement le modèle d'affaire d'une industrie voit le jour, il est normal que des questions soient soulevées et que l'on doive répondre à ces dernières. Cependant, il est dommage que certaines personnes en profitent pour créer de la désinformation envers le public, et ce, depuis trop longtemps. En plus de nous porter préjudice, cela peut avoir comme conséquence de décourager d'autres entreprises qui aimeraient lancer un projet d'envergure en région.

Fonds publics dilapidés

Je m'intéresse aux affaires municipales de mon village (Saint-Fulgence) et j'assiste aux séances régulières du conseil. À la lumière des discussions entendues à la table du conseil, il est effarant de constater la multiplicité des programmes de subventions offerts par les diverses instances gouvernementales et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Il est à croire que la course aux subventions, dans certains cas, devance largement (ou en fait fi) les besoins, c'est-à-dire la demande de services clairement exprimée par les citoyens et pleinement ressentie par les représentants des citoyens au conseil. Et quand on pose la question, la réponse est invariablement la même : « Tel ou tel projet n'a rien coûté aux citoyens. » Coût nul, c'est le gouvernement ou la MRC qui a payé, comme une manne qui tombe du ciel qu'il faut cueillir en toute hâte, dont il faut s'emparer avant les autres et tant que coulera la source.

Prenant naissance à la sortie et à deux kilomètres du cœur du village, j'ai vu s'allonger au cours des sept dernières années, mètre par mètre, une courte piste de trois kilomètres que le maire rêvait cyclable. En raison des multiples pentes abruptes du village et de sa rue principale très étroite, la pratique du vélo tient des prouesses olympiques et nous ne sommes que quatre médaillés à avoir la jambe et l'audace pour nous y aventurer régulièrement. Lui faisant remarquer l'absence de tout cycliste, le maire disait trouver consolation à voir quelques résidents à proximité y pratiquer la marche. À coût nul pas certain ; à coups de subventions assurément ! Et pas de cyclistes à coup sûr !

J'ai pignon sur son parcours. Depuis sept ans que j'observe le mouvement du transport dit collectif de la Société de transport de Saguenay, un gros autobus de grande cité qui franchit la frontière chicoutimienne pour effectuer une tournée au cœur du village et desservir la population. Trois fois par jour, cinq jours semaine, je vois passer cet autobus tristement inoccupé ; j'ai dénombré trois ou quatre usagers selon les saisons, possiblement deux ces dernières semaines et tous occasionnels de surcroît, de sorte que cinq ou six fois sur dix, l'autobus va et vient sans aucun passager. C'est connu des citoyens et des élus. Pour sa part, la MRC a bien dû ou aurait dû s'intéresser aux données comparatives de fréquentation de la STS puisqu'elle subventionne le même service à Saint-Honoré.

Je suis intervenu ponctuellement aux séances du conseil, le maire a toujours refusé de considérer toutes mesures alternatives d'accompagnement plus efficaces et moins coûteuses mises en place à Alma et dans quelques autres municipalités, toutes plus populeuses. Il fallait, selon le maire, « être négatif pour vouloir démolir un transport collectif qui fonctionne aussi bien ». Et lors de mes interventions aux séances publiques, cette dilapidation de fonds citoyens de 25 000 $ remise en question n'a jamais ébranlé la belle unanimité régnant au sein du conseil.

À la séance du 4 janvier dernier, je suis à nouveau intervenu à ce propos. Le maire s'est prononcé haut et fort — les motifs de son entêtement ne font plus de doute —, en toute sérénité. Il a déclaré que « l'autobus est là pour rester et pas question de laisser cet argent-là être dépensé par les autres »... parce que cet argent-là c'est la somme de 17 000 $ que la MRC subventionne sur les 25 000 $ que la municipalité doit payer annuellement à la STS.

Le citoyen se demande régulièrement à quoi servent ses taxes et impôts. Si toute bonne chose a une fin, les moins bonnes choses ne devraient-elles pas cesser bien avant ? Je ne sais ce qu'étaient les objectifs de la MRC au lancement de son programme de développement du transport collectif dans notre petite communauté, mais force est de constater, après trop d'années, que les besoins n'étaient et ne sont toujours pas là, et que la population ne répond pas davantage à l'appel incitatif écolo-vert de ce mode de déplacement. Soyons réalistes enfin, notre population sera toujours insuffisante pour justifier un tel service et ses coûts. Faut y mettre fin. Quant au maire, il doit corriger son plaisir affirmé de dépenser l'argent des autres. Il presse de ménager nos fonds propres pour les utiliser tous, enfin, à des fins utiles. Tant de besoins sont placés en attente de budget. « En avons-nous vraiment besoin », devraient primordialement se demander le maire et ses conseillers.

Jean-Marc Pagé
Saint-Fulgence

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

ÉTUDE SUR LE POTENTIEL TOURISTIQUE

Arvida, le prochain cheval de bataille de Promotion Saguenay

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Promotion Saguenay fera d'Arvida son prochain cheval de bataille. L'étude de potentiel touristique pour cet arrondissement classé historique vient tout juste d'atterrir sur le bureau du directeur général de l'organisation, Patrick Bérubé. L'étude, qui confirme le potentiel touristique du secteur, propose des pistes de solutions pour que les visiteurs s'arrêtent et consomment chez les Arvidiens.

Cette étude, réalisée par la chercheuse Lucie K. Morisset, était attendue depuis près de quatre ans. Accompagné des conseillers municipaux du quartier patrimonial Carl Dufour et Jean-Marc Crevier, Patrick Bérubé a expliqué que l'étude venait confirmer ce dont Promotion Saguenay se doutait déjà.

« Il y a un fort potentiel touristique pour Arvida, avec deux clientèles possibles, soit celle intéressée par l'industrie et celle intéressée par le tourisme patrimonial et culturel. Le problème, c'est que si les touristes passent par Arvida, ils ne s'y arrêtent pas forcément. C'est à ce niveau qu'il faut travailler, afin d'amener des retombées économiques », a expliqué Patrick Bérubé, en entrevue au *Progrès*.

Par exemple, chaque année, une vingtaine de circuits des arrondissements saguenéens sont offerts aux croisiéristes de La Baie. « Les croisiéristes passent par le quartier, mais il n'y a pas d'arrêt prévu. Pourtant, Arvida, lorsqu'on parle de tourisme industriel et patrimonial, c'est un élément phare à Saguenay. Il faut le développer davantage », a ajouté Patrick Bérubé.

Quelles seraient les solutions pour pousser les touristes à consommer chez les Arvidiens ?

« Ça fait 10 ans qu'on travaille à dynamiser le secteur. C'est certain qu'avec les nouveaux commerces du Carré Davis, ça nous donne une longueur d'avance. Ça va vraiment bien dans le quartier, mais comme Patrick Bérubé explique, il n'y a pas vraiment d'attraits touristiques précis. Il faudra aussi rencontrer les commerçants pour avoir leurs idées. Nous allons aussi continuer l'installation des panneaux thématiques et mettre en valeur des objets comme un artéfact de la Légion canadienne. De plus, Rio Tinto compte nous faire don d'une cuve, que nous voudrions installer quelque part où les gens pourraient s'arrêter, ce qui offrirait un genre de musée à ciel ouvert », a expliqué de son côté Carl Dufour. Le conseiller municipal parle également du développement d'un centre d'interprétation d'Arvida.

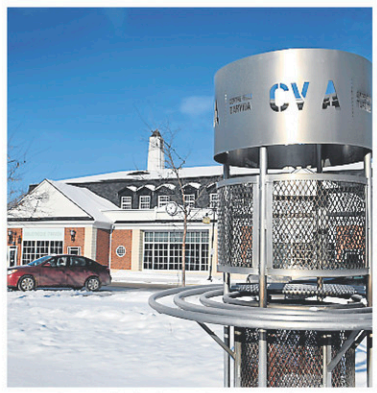

Arvida a été classé parmi l'un des 13 arrondissements historiques du Québec. — ARCHIVES LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

Le directeur général de Promotion Saguenay, Patrick Bérubé, est accompagné des conseillers municipaux Jean-Marc Crevier et Carl Dufour et de la directrice du tourisme de Promotion Saguenay, Nathalie Gaudreault. Ils tiennent l'étude de potentiel touristique d'Arvida. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

METTRE EN VALEUR LE PONT D'ALUMINIUM

Pour Jean-Marc Crevier, le pont d'aluminium doit être mis davantage en valeur. « Nous avons la chance d'avoir une infrastructure unique au monde. Ça serait bien d'en faire quelque chose de touristique, avec de l'éclairage, par exemple, ou bien en installant une vidéo explicative », souligne M. Crevier.

Il s'agit de la première étude de potentiel touristique réalisée exclusivement pour Arvida, une cité industrielle créée pour les besoins de la compagnie Alcoa (devenue ensuite Alcan et maintenant Rio Tinto). Arvida tient son nom des initiales du président de la compagnie Alcoa, Arthur Vining Davis.

« C'est certain que lorsqu'on explique à des touristes américains que cette ville québécoise a été créée par des Américains, ça les intéresse beaucoup », ajoute Carl Dufour.

« Vraiment, nous ferons d'Arvida notre prochain cheval de bataille. Avec le développement des croisières de La Baie, ça pourra être travaillé de concert », mentionne Patrick Bérubé, qui ajoute que les employés de Promotion Saguenay et les élus ont déjà mis la main à la pâte.

DES FAMILLES AGRICOLES PROSPÈRES
UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE
DES RÉGIONS FORTES

La Ferme Réso inc.
Une des deux gagnantes
au Prix établissement et
transfert de ferme
La Coop 2019

La Coop
fédérée

lacoop.coop | | | | |

5381499

Quatre poursuites contre le Village Vacances Valcartier

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Quatre poursuites civiles en dommages ont été déposées au cours des derniers jours contre le Village Vacances Valcartier pour quatre accidents distincts, survenus depuis trois ans.

À quelques jours de la semaine de relâche, un même cabinet d'avocats, Tremblay Bois Mignault Lemay, a déposé quatre poursuites civiles au nom de clientes blessées dans les installations du centre récréatif bien connu.

Me Étienne Giasson, avocat responsable des dossiers, explique que, fruit du hasard, les quatre clientes ont contacté le cabinet durant la même période l'an dernier. Les réclamations ont été initiées en même temps par l'envoi de mise en demeure. « Il était connu de toutes les parties que si ces démarches n'aboutissaient à rien après un an, les dossiers seraient judiciarisés pour ne pas perdre davantage de temps, écrit Me Giasson. Les quatre dossiers étaient prêts à être judiciarisés en même temps. La date de dépôt des procédures a été dictée par le délai de prescription pour l'une des réclamations (28 février 2019) et n'est aucunement une démarche concertée ou planifiée en lien avec la relâche scolaire. »

Trois poursuites civiles ont été intentées contre le Bora Parc qui n'a que trois ans. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

ÉJECTÉE D'UNE CHAMBRE À AIR

Une mère de famille de Québec, Julie Frenette, a intenté un recours après un accident subi par sa fille de 13 ans, le 28 février 2016. Après avoir dévalé la pente, l'adolescente est entrée en collision avec des cousins, dans un creux au bas de la piste. La jeune fille a été éjectée de sa chambre à air et s'est cogné la tête au sol.

Selon la poursuite, l'adolescente s'est alors mise à hurler de douleur, en se tenant la tête. Elle était étourdie et a même vomi avant d'être conduite à l'infirmerie puis transférée à l'hôpital en ambulance.

Les médecins ont constaté une triple fracture du crâne et un traumatisme craniocérébral, notamment. Selon la poursuite, la jeune fille a eu une longue et pénible convalescence et est toujours aux prises avec des maux de tête importants.

Depuis l'accident, les notes scolaires de l'adolescente auraient « chuté drastiquement », au point où la jeune fille a redoublé son secondaire à deux reprises et a finalement décroché en septembre dernier.

La mère réclame 900 000 $ en dommages pour sa fille et 87 500 $ pour tous les frais encourus et les dommages qu'elle a elle-même subis.

TROIS POURSUITES POUR LE BORA PARC

Nathalie Pouliot, une adjointe administrative de 49 ans vivant à Fossambault-sur-le-Lac, a subi un accident lors de sa première visite au Bora Parc le 10 avril 2017. Le nouveau parc de glissades d'eau a ouvert ses portes en décembre 2016.

Avec son filleul de trois, la dame s'est rendue à la glissade baptisée le Cobra. En s'asseyant pour glisser, Mme Pouliot a brusquement perdu pied et fait une chute vers l'arrière. Elle s'est alors violemment cognée l'arrière de la tête sur la glissade. La dame dit avoir eu une courte perte de conscience.

Pour, dit-elle, rassurer son filleul, la dame a glissé avec lui. Dans le bas de la glissade, Mme Pouliot s'est aperçue qu'elle saignait. Elle a trouvé un préposé qui l'a conduite au vestiaire où elle a pu voir une lacération importante à sa tête.

Selon la poursuite, le préposé s'est limité à suggérer à Mme Pouliot d'aller à l'hôpital. Elle s'est rendue elle-même à l'hôpital de Portneuf où, selon la poursuite, un traumatisme crânien a été constaté et une lacération de huit centimètres sur son cuir chevelu a été recousue.

Selon les allégations de la poursuite, la direction du Bora Parc a corrigé le problème de la glissade le Cobra en y ajoutant des bandes antidérapantes. La dame dit conserver plusieurs séquelles de son accident, notamment des vertiges. Elle a été en arrêt de travail durant six mois. Elle réclame au total 505 000 $.

Mélanie Beaulieu-Morin, 31 ans, gérante et cuisinière dans un restaurant de Québec, a été victime d'un accident dans l'attraction Vague de Surf lors de sa première visite au Bora Parc, le 3 mai 2017.

Novice en surf, Mme Beaulieu-Morin se serait fait dire par la surveillante de se placer les pieds de façon perpendiculaire à la planche et d'écarter les bras.

La cliente du Bora Parc a fait une brusque chute vers l'avant et s'est cogné la tête sur le fond du bassin, dit-elle. Une vague l'a ensuite propulsée sur un muret où elle s'est à nouveau frappé la tête.

Mme Beaulieu-Morin allègue avoir perdu connaissance durant 25 minutes dans les vestiaires. Elle estime que les secours étaient « complètement désorganisés ». La dame a été conduite en ambulance à l'hôpital où les médecins ont diagnostiqué un traumatisme craniocérébral. Elle a dû être hospitalisée durant 14 jours.

La dame affirme conserver d'importantes séquelles, notamment des céphalées chroniques et des crises d'épilepsie fréquentes. Elle a été en arrêt de travail durant cinq mois après l'accident puis à nouveau depuis la mi-janvier 2019. Tout indique qu'elle ne pourra travailler à court et à moyen terme, allègue-t-on dans la poursuite.

Parmi les nombreuses limitations alléguées, elle ne peut plus conduire et a besoin d'aide dans ses tâches quotidiennes. Elle réclame une somme de 1 307 000 $.

Jade Parent, une travailleuse du domaine de l'assurance de 38 ans vivant à Québec, s'est rendue au Bora Parc pour la première fois le 30 juin 2017 avec son conjoint et ses deux enfants.

Ils ont décidé d'essayer la Vipère, une glissade couverte. Dans un virage, la dame, qui glissait en position assise, dit que sa tête a violemment heurté le haut du tube. Elle aurait alors entendu un bruit de craquement et a été projetée sur le dos.

Étourdie et avec une grosse bosse à la tête, elle a été conduite à l'hôpital où un traumatisme craniocérébral a été diagnostiqué, toujours selon les allégations de la poursuite.

Jade Parent a dû s'absenter de son travail durant trois mois. Elle a suivi de nombreux traitements et est toujours médicamentée. Elle réclame un montant total de 313 500 $.

PAS DE COMPROMIS SUR LA SÉCURITÉ

La porte-parole du Village Vacances Valcartier, Marie-Ève Doyon, ne pouvait commenter les dossiers présentement en cours.

« Le Village Vacances Valcartier est un lieu phare dans la région pour les loisirs familiaux depuis 50 ans et on aura toujours à cœur d'offrir des loisirs dans un contexte sécuritaire, assure Mme Doyon. Il n'y a pas de compromis sur la sécurité. »

EN BREF

Un bébé portera le nom de son père décédé

Une mère québécoise qui s'est battue en cour pour que son conjoint décédé soit reconnu formellement comme le père de son enfant a gagné sa cause. Julie Duchesne tenait à ce que la paternité de Jean Danyel Savard soit reconnue après que le directeur de l'état civil de la province lui eut annoncé que cela ne pouvait se faire automatiquement. M. Savard est mort en juillet dernier, à l'âge de 36 ans, avant la naissance de son fils, Zack. Il a péri dans un accident de voiture, alors qu'il se rendait à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Le couple n'était pas marié et M. Savard n'a pu signer les documents de naissance de l'enfant. Cette semaine, un juge a tranché en faveur de Mme Duchesne. Le garçon portera maintenant le nom de son père, Savard, a annoncé vendredi son avocat, Wolfgang Mercier-Giguère. En vertu de la loi, le père doit signer les documents de naissance. La seule façon que sa paternité soit reconnue était donc de passer par les tribunaux, a expliqué Me Mercier-Giguère. « Dans notre cas, nous avons fait un test d'ADN avec le grand-père paternel pour prouver, hors de tout doute raisonnable, qui était le père. » L'avocat affirme que depuis que Mme Duchesne a publicisé l'affaire l'été dernier, d'autres femmes enceintes qui se retrouvent dans une situation similaire l'ont contacté. Ces femmes devront attendre d'accoucher avant d'aller de l'avant, a-t-il expliqué. Me Mercier-Giguère ne croit pas que la province devrait exiger de telles démarches lorsque des preuves d'ADN sont disponibles.

PRESSE CANADIENNE

CHEFFERIE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Lisée a offert sa place à Hivon deux fois

Presse canadienne

À deux reprises, l'ancien chef du Parti québécois (PQ), Jean-François Lisée, a proposé à Véronique Hivon de prendre sa place parce qu'il jugeait qu'il « tirait le PQ vers le bas », révèle-t-il dans un long texte publié vendredi sur le site du magazine *L'Actualité*.

Jean-François Lisée et Véronique Hivon— ARCHIVES PC

« Je crois que tu dois te préparer à devenir chef du Parti québécois », a-t-il glissé en décembre 2017 à la députée de Joliette et ancienne vice-chef du parti, selon le récit de l'ancien chef péquiste, qui revient sur la campagne électorale qui a mené aux pires résultats électoraux dans l'histoire du PQ.

À l'époque, M^me^ Hivon et lui sont en désaccord sur la « méthode de son atterrissage », et comme le chef ne voulait pas déclencher une autre course à la direction, l'option est écartée après quelques jours.

Véronique Hivon est finalement devenue vice-chef du PQ en janvier 2018.

Les discussions sur cette éventualité n'étaient pas pour autant closes. À la fin du mois de juin, il a une fois de plus été question que M^me^ Hivon prenne les rênes du PQ.

La vice-chef a finalement refusé parce qu'elle craignait qu'un changement de chef à quelques mois des élections ne fasse paraître le parti comme étant désorganisé.

En point de presse dans les locaux de la tribune de la presse de l'Assemblée nationale, vendredi, la députée de Joliette a expliqué qu'elle était réticente à l'idée étant donné qu'elle « faisait abstraction des règles démocratiques » du parti.

« Ça faisait abstraction notamment de quelque chose qui n'est quand même pas banal du fait qu'Alexandre Cloutier était arrivé deuxième à la course à la chefferie qui avait eu lieu l'année auparavant », a-t-elle soutenu.

« Je n'étais évidemment pas du tout d'accord avec le plan. »

Elle y a également renoncé pour ne pas contribuer au cynisme de la population.

« Je trouvais qu'il y avait une petite part de cynisme là-dedans, de dire on va changer la tête du chef à une semaine du déclenchement des élections. On va faire un grand pari, un grand jeu et ça va donner des résultats différents. Comme si un chef, c'était juste une image. »

DIFFICULTÉS DU PQ

Dans son long récit, M. Lisée revient également sur les mois qui ont précédé les élections, et sur la campagne électorale elle-même. Selon lui, deux facteurs ont contribué à nuire au PQ quelques mois avant le scrutin : la crise au Bloc québécois et les discussions incessantes sur la mort éventuelle du parti.

« La volonté d'une grande partie de l'électorat d'éviter la répétition d'un processus référendaire se traduit par une réticence à voter PQ, ce qui est compréhensible. Mais elle génère dans les médias, je le crois vraiment, le narratif incessant, injuste et malsain du décès annoncé du PQ et de son option », écrit-il.

La déconfiture des libéraux et la victoire importante de la Coalition avenir Québec (CAQ) dans Louis-Hébert ont aussi contribué au résultat du 2 octobre, selon lui.

« La victoire de la CAQ fut écrasante. Jusque-là, l'électorat pensait que les libéraux étaient indélogeables. Avec Louis-Hébert, il apprenait trois choses : les libéraux peuvent être battus ; c'est la CAQ qui peut les battre ; le PQ n'est plus dans la course. »

CAMPAGNE PÉQUISTE

Quant à la campagne électorale, M. Lisée persiste et signe : une victoire n'était pas impossible pour le PQ, selon lui. Il se fie sur la campagne fédérale de 2015, lorsque les libéraux étaient partis troisièmes dans les sondages, avant de se faire élire.

Dans son texte, l'ex-chef défend une fois de plus sa stratégie de s'attaquer à Québec solidaire en fin de campagne. Pendant le débat des chefs de TVA, M. Lisée avait interpellé la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, pour lui demander qui était le vrai chef de son parti.

Cette tactique n'avait apparemment pas plu à tout le monde au parti ; à l'époque, M. Lisée avait laissé entendre que sa vice-chef, Véronique Hivon, n'était pas d'accord.

Dans son texte, M. Lisée révèle même que dans ce cas précis, il n'avait pas consulté son entourage avant de se lancer. Seule sa conjointe était au courant.

« Je ne dis pas que ces journées ont été faciles. Je ne dis pas que j'étais complètement certain d'avoir raison ou que j'étais convaincu que ça marcherait. Du terrain, on recevait des indications contradictoires sur les réactions des électeurs », soutient-il.

« Mais que disaient les indicateurs ? Dans les premiers jours suivant le débat, la progression de QS décélère. Le lundi 24 septembre, quatre jours après le débat, la montée de QS est bloquée à quelques décimales de franchir la ligne du PQ. Puis, QS se met à baisser assez fortement. Ça a marché. »

Il reconnaît cependant avoir « rompu le charme » que le PQ avait créé autour de sa campagne.

En rétrospective, M. Lisée semble être fier du travail accompli malgré tout. « Depuis des années, je répète à mes enfants : « L'important, au fond, ce n'est pas d'échouer ou de réussir. L'important est d'avoir donné le meilleur de soi-même pendant la tâche, d'avoir grandi, d'avoir appris, de s'être dépassé. » Parfois, cela mène à la victoire. Sinon, cela mène à la satisfaction du devoir accompli. Ce n'est pas aussi bien. Mais ce n'est pas si mal. »

leQuotidien SOULIGNE

Photo : Samuel Tessier

Ghislain Gervain, président de La Coop fédérée

LA COOP FÉDÉRÉE

Pour une agriculture compétitive et prospère qui contribue à la vitalité des régions

Dans le cadre de sa 97e assemblée générale annuelle, qui avait lieu le 28 février à Québec, La Coop fédérée a annoncé des ventes records pour l'année 2018. En effet, la plus importante entreprise agricole et agroalimentaire du Québec a réalisé des ventes consolidées de 6,5 milliards $ en 2018, une hausse de 244 millions $ par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffrent impressionnants confirment le succès du plan quinquennal 2013-2018 de la Coop fédérée. Son excédent avant ristournes et impôts s'élève à 210,7 millions $, avec un avoir et des actions privilégiées de 1,5 milliard $, ainsi qu'un actif en hausse à 3,3 milliards $.

« Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants qu'ils ont été réalisés dans un contexte d'incertitude et de volatilité des marchés, a déclaré Gaétan Desroches, chef de la direction de La Coop fédérée.

Un modèle d'avenir

Les trois secteurs d'activité de La Coop fédérée – les divisions agricole, viandes et détail – ont tous contribué aux bons résultats de l'année, mais ce sont surtout les activités de transformation et de commercialisation des viandes de porc et de volaille d'Olymel qui ont été le moteur de la croissance en 2018. Olymel obtient d'ailleurs depuis trois ans des résultats qui figurent parmi les meilleurs de son histoire.

« Notre modèle d'affaires coopératif est un modèle d'avenir, cité en exemple pour sa résilience, sa longévité, sa capacité à créer de la richesse et à se développer sur de nouveaux territoires, tout en demeurant proche de ses membres », a mentionné pour sa part le président de La Coop fédérée, Ghislain Gervais.

Acquisitions et investissements

Au cours des derniers mois, La Coop fédérée a procédé à l'acquisition de plusieurs entreprises d'ici et d'ailleurs au Canada telles que Standard Nutrition Canada, Aliments Triomphe et Pinty's Delicious Food. De plus, des investissements massifs ont été réalisés en immobilisation, pour l'aménagement d'un nouveau terminal de transbordement de grains dans le port de Québec, un projet d'usine de fertilisants d'urée et de méthanol à Bécancour, la modernisation d'usines de transformation alimentaire ou l'ouverture par BMR d'un nouveau magasin La Shop, à Montréal.

Ces actions stratégiques vont permettre d'atteindre une masse critique et d'allonger les chaînes de valeurs afin d'être plus compétitif. Elles s'inscrivent dans le plan de croissance de La Coop fédérée qui vise à offrir plus d'occasions d'affaires aux familles agricoles et à contribuer à la vitalité des régions du Québec en devenant un chef de file canadien dans les secteurs agricole, agroalimentaire et du détail.

La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres, producteurs agricoles et consommateurs regroupés dans près de 60 coopératives réparties dans plusieurs provinces canadiennes. Elle emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards $. En incluant ses coopératives affiliées, La Coop fédérée compte plus de 19 000 employés et un chiffre d'affaires combiné de 9,5 milliards $.

Une réalisation du service de la promotion

5381695

Jacques Bouchard est entouré de ses deux fils, Pierre et Patrick.

Après la bière, le vrac!

Depuis peu, les produits de nettoyage Pure, de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, sont disponibles au Marché Centre-Ville de Chicoutimi. La compagnie bas-laurentienne offre ses produits en vrac depuis plusieurs années, bien avant que le phénomène ne prenne de l'ampleur.

« Ce sont de très bons produits, et les gens de la compagnie sont exceptionnels. On est contents d'avoir du vrac ici et on aimerait offrir davantage de choix », explique le gérant Patrick Bouchard. En plus des produits de nettoyage Pure, le Marché Centre-Ville offre aussi du miel en vrac.

« On aimerait bientôt avoir des épices en vrac aussi », a ajouté Patrick Bouchard. **PATRICIA RAINVILLE**

MARCHÉ CENTRE-VILLE

Une grande

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le Marché Centre-ville de Chicoutimi, c'est une histoire de famille qui dure depuis trois générations. Une histoire de famille et une histoire de passion pour la bière de microbrasserie, qui s'est transmise de fils en père.

Si on entend souvent parler que les passions se transmettent de père en fils, chez les Bouchard du Marché Centre-Ville, c'est plutôt le contraire.

Pour la petite histoire, le Marché Centre-Ville a été fondé par Jean-Claude Bouchard, en 1987. Le commerce a ensuite été transmis à sa fille Caroline Bouchard, qui a alors acheté les parts de son frère Jacques. Elle est aujourd'hui l'unique propriétaire du marché de la rue Jacques-Cartier. Ce sont toutefois ses deux neveux, Patrick et Pierre, qui gèrent et dirigent le commerce depuis plusieurs années déjà. Et voilà qu'il y a quatre ans, leur père Jacques s'est joint à cette belle équipe de Bouchard.

C'est en 1996 que Pierre Bouchard a été engagé au marché. Il est ensuite parti étudier en informatique, mais est revenu quelques années plus tard après avoir pris un « mauvais chemin » professionnel. C'est à son retour, en 2001, qu'il a commencé à s'impliquer plus sérieusement au sein du commerce. Aujourd'hui, le papa de trois filles en est le directeur.

« Lorsque je suis revenu en 2001, ma tante prévoyait agrandir et aussi dénicher un nouveau créneau. J'étais déjà un grand passionné de la bière de microbrasserie, mais c'était très peu connu. Ensemble, on a pensé se lancer dans cette offre, qui était pas mal unique dans la région », explique Pierre Bouchard. En effet, en 2001, très peu de commerces proposaient des bières de micro, même à l'échelle provinciale.

Quelques années plus tard, c'est Patrick qui s'est joint à l'équipe. « Il y a 15 ans, je lavais la vaisselle ! J'ai aussi vite été

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

histoire de famille

« Je riais de mes fils avec leur bière de microbrasserie. Moi, je buvais de la Bud et de la Coors! Aujourd'hui, je suis autant passionné qu'eux par la micro. »

— Jacques Bouchard

passionné par le créneau de la bière et je suis devenu commis. Aujourd'hui, je suis gérant du magasin », explique Patrick Bouchard, bien fier de l'offre de bières que propose le Marché Centre-Ville aujourd'hui. Avec 1000 sortes de bières et une vingtaine de nouveautés par semaine, le Marché Centre-Ville offre la plus importante sélection au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« On est vraiment fiers et on veut que le client ait les informations qu'il désire. Le service à la clientèle est notre priorité », affirme Pierre, qui prenait d'ailleurs soin de répondre aux questions des clients durant l'entrevue.

Il y a quatre ans, le père des deux dirigeants, Jacques, subissait la perte d'un emploi. Celui qui a oeuvré dans le secteur de l'alimentation durant toute sa carrière en plus d'avoir été conseiller municipal a été contacté par son fils Pierre. « Il m'a dit qu'une compagnie cherchait un représentant pour la bière en microbrasserie. Je lui ai dit que je ne connaissais rien là-dedans! Il m'a dit que je serais bon et je suis tout de même allé passer l'entrevue. Je n'ai pas été choisi, mais deux semaines plus tard, celui qui avait été sélectionné a remis sa démission après une première *run* à Sept-Îles! J'ai été rappelé et j'ai commencé », raconte Jacques Bouchard.

« Je riais de mes fils avec leur bière de microbrasserie. Moi, je buvais de la Bud et de la Coors! Aujourd'hui, je suis autant passionné qu'eux par la micro », poursuit-il en riant.

Le sexagénaire travaille donc aujourd'hui pour Distribution JPG d'Alma, qui compte le Marché Centre-ville comme client. Chaque semaine, il parcourt environ 1000 kilomètres, de Charlevoix à la Côte-Nord, en passant par le Saguenay–Lac-Saint-Jean, en tant que représentant. Évidemment, lorsqu'il s'arrête au Marché Centre-Ville pour prendre les commandes, il aime bien faire des affaires avec ses deux fils.

« Mon père (Jean-Claude) serait vraiment fier de les voir », affirme Jacques Bouchard.

Maintenant que la passion de la bière de microbrasserie a été transmise de fils en père, inutile de se demander autour de quoi tournent les discussions lors des repas de famille.

Photos Jeannot Lévesque

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	957.92 $	4.01 $	92705102
S&P/TSX 300	16065.06 $	66.05 $	202918070
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	26023.78 $	107.78 $	0
NASDAQ (QQQ)	174.47 $	1.28 $	9224031
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.90 $	0.10 $	15336970
ENCANA CORP.	ECA	9.62 $	-0.04 $	9156545
GENENEWS LIMITED	GEN	0.17 $	0.05 $	8388277
AURORA CANNABIS	ACB	9.70 $	-0.22 $	7924773
THE GREEN ORGANIC	TGOD	4.41 $	0.42 $	6448157
VILLAGE FARMS	VFF	15.32 $	1.33 $	5278687
IAMGOLD CORP	IMG	4.23 $	-0.18 $	4998426
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	6.38 $	-0.34 $	4658648
B2GOLD CORP.	BTO	4.07 $	-0.07 $	4345190
SEVEN GENERATIONS	VII	9.57 $	-0.05 $	4264006

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1148.32 $	24.59 $	41231
E-L FINANCIAL	ELF	821.00 $	5.99 $	237
SHOPIFY INC	SHOP	254.93 $	5.65 $	201186
MACKENZIE US LARGE	QAH	98.19 $	4.15 $	700
OLYMPIA FINANCIAL	OLY	45.85 $	3.60 $	2700
PARKLAND FUEL	PKI	40.20 $	3.38 $	1051485

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
KINAXIS INC	KXS	76.54 $	-6.19 $	464839
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	646.93 $	-4.60 $	19606
ROGERS	RCI.A	69.44 $	-3.40 $	796
ROGERS	RCI.B	70.07 $	-2.64 $	2239989
MAXAR TECHNOLOGIES	MAXR	7.77 $	-1.83 $	2810444
CARGOJET INC.	CJT.A	84.00 $	-1.74 $	3600

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	3.15 $	0.19 $	29335803
General Electric	GE	10.19 $	-0.19 $	27000911
iShares Tr -	EEM	42.43 $	-0.03 $	23715239
SPDR S&P 500 ETF	SPY	280.19 $	1.54 $	19294178
The Fin Select	XLF	26.67 $	0.13 $	18883503
Ambev SA	ABEV	4.39 $	-0.15 $	18031315
The Gap Inc	GPS	29.50 $	4.09 $	15906220
VanEck Vectors ETF	GDX	21.74 $	-0.50 $	13939427
Vale SA	VALE	12.34 $	-0.16 $	13272272
Lilly (Eli) & Co	LLY	128.86 $	2.57 $	12932061

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	304809.50 $	2809.50 $	44
Bio-Rad	BIO.B	320.57 $	69.48 $	200
Bio-Rad	BIO	317.90 $	46.98 $	333176
Mettler-Toledo	MTD	699.24 $	18.64 $	32931
VMware Inc	VMW	178.57 $	6.87 $	973976
Penumbra Inc	PEN	140.53 $	6.86 $	103679

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2603.80 $	-20.35 $	3885
Alexander's Inc	ALX	369.30 $	-10.45 $	5984
US Bancorp (DE)	USB.PR.A	789.00 $	-10.29 $	435
58.com Inc	WUBA	62.90 $	-10.03 $	1808552
UBS AG London	FIEE	137.40 $	-9.22 $	163
Boston Beer Co	SAM	305.42 $	-7.29 $	28372

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Novavax, Inc.	NVAX	0.70 $	-0.01 $	25974445
Bio-Path Holdings	BPTH	6.77 $	4.17 $	25871536
Nutanix Inc	NTNX	33.88 $	-16.21 $	21741036
ImmunoGen, Inc.	IMGN	2.51 $	-2.21 $	18918076
Advanced Micro	AMD	23.71 $	0.18 $	18623735
JD.com, Inc.	JD	28.85 $	1.14 $	16927067
Synergy	SGYP	0.07 $	-0.01 $	14252497
Tesla Inc	TSLA	294.47 $	-25.41 $	11029522
Micron Technology	MU	41.62 $	0.74 $	10050179
Kraft Heinz Co	KHC	32.38 $	-0.81 $	9623880

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1670.68 $	30.85 $	1598350
Alphabet Inc	GOOG	1140.62 $	20.70 $	481588
CoStar Group, Inc.	CSGP	477.90 $	20.37 $	194306
Alphabet Inc	GOOGL	1146.55 $	19.99 $	540598
BeiGene Ltd	BGNE	152.58 $	15.53 $	259392
ABIOMED, Inc.	ABMD	349.89 $	15.39 $	95638

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tesla Inc	TSLA	294.50 $	-25.38 $	11031942
Nutanix Inc	NTNX	33.98 $	-16.11 $	21748238
PrimeEnergy Ress	PNRG	123.00 $	-13.05 $	2524
MercadoLibre Inc	MELI	448.31 $	-10.48 $	528424
Workday Inc	WDAY	189.92 $	-8.01 $	2431061
Alarm.com Holdings	ALRM	59.23 $	-6.40 $	1119009

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.81 $	9.50 $	9.62 $	-0.04 $
Barrick Gold Corp	ABX	16.72 $	16.26 $	16.32 $	-0.28 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	77.75 $	74.65 $	76.32 $	2.15 $
Research in Motion	RIM	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.97 $	2.85 $	2.94 $	0.10 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.94 $	2.82 $	2.90 $	0.10 $
BCE Inc.	BCE	58.83 $	57.77 $	57.77 $	-0.75 $
Bank of Montreal	BMO	103.39 $	102.77 $	103.04 $	0.42 $
Bank of Nova Scotia	BNS	73.68 $	72.60 $	72.60 $	-0.54 $
CAE Inc	CAE	28.12 $	27.82 $	28.02 $	0.27 $
Cascades Inc.	CAS	8.85 $	8.62 $	8.72 $	-0.09 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	85.20 $	82.29 $	84.74 $	2.45 $
Canfor	CFP	14.59 $	14.03 $	14.20 $	0.06 $
CIBC	CM	112.39 $	111.54 $	111.98 $	0.35 $
Canadian Natural Res.	CNQ	38.45 $	37.61 $	37.90 $	0.52 $
CN Railway Company	CNR	114.52 $	113.20 $	113.63 $	0.71 $
Canadian Pacific Railway	CP	277.00 $	271.75 $	272.04 $	0.12 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	239.75 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	30.98 $	30.47 $	30.64 $	-0.01 $
Domtar	UFS	68.51 $	67.81 $	68.23 $	1.23 $
Emera	EMA	47.20 $	46.80 $	47.15 $	0.33 $
Enerplus	ERF	12.02 $	11.57 $	11.59 $	-0.01 $
CGI Group Inc.	GIB.A	89.61 $	88.52 $	89.24 $	1.01 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	19.43 $	18.40 $	19.24 $	0.29 $
Great-West Lifeco	GWO	30.53 $	30.17 $	30.17 $	-0.09 $
Industrial Alliance	IAG	51.44 $	50.67 $	51.17 $	0.68 $
Societe financiere IGM	IGM	34.73 $	34.37 $	34.40 $	0.02 $
Imperial Oil	IMO	35.85 $	35.37 $	35.40 $	-0.23 $
Quebecor Inc	QBR.B	32.08 $	31.54 $	31.69 $	-0.28 $
Loblaws Cos.	L	65.98 $	64.79 $	64.93 $	-0.61 $
Laurentian Bank	LB	41.48 $	40.35 $	41.13 $	0.61 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28.11 $	27.42 $	27.99 $	0.24 $
Magna International	MG	71.04 $	69.59 $	69.97 $	0.53 $
Metro Inc.	MRU	49.98 $	49.22 $	49.39 $	-0.07 $
National Bank	NA	62.57 $	62.00 $	62.10 $	0.01 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.46 $	3.33 $	3.41 $	0.09 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	28.39 $	28.11 $	28.23 $	0.14 $
Power Financial	PWF	29.52 $	29.26 $	29.28 $	-0.09 $
Quebecor Inc.	QBR.B	32.08 $	31.54 $	31.69 $	-0.28 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	72.70 $	68.75 $	70.10 $	-2.61 $
Royal Bank	RY	103.79 $	103.23 $	103.46 $	0.61 $
Saputo Inc.	SAP	43.39 $	42.79 $	43.36 $	0.47 $
Sears Canada	SCC	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	27.33 $	26.99 $	27.05 $	-0.09 $
Sun Life financial	SLF	50.56 $	50.00 $	50.34 $	0.52 $
SNC-Lavalin	SNC	36.65 $	36.12 $	36.37 $	0.02 $
Superior Propane Corp	SPB	11.60 $	11.35 $	11.57 $	0.26 $
Suncor Energy Inc.	SU	45.70 $	45.20 $	45.41 $	0.05 $
Telus Corporation	T	47.95 $	46.85 $	47.01 $	-0.79 $
Transalta Corporation	TA	8.17 $	7.99 $	8.03 $	0.02 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	76.17 $	75.10 $	75.10 $	-0.36 $
Transcanada Pipe	TRP	59.81 $	59.04 $	59.42 $	0.57 $
Torstar Corp.	TS.B	1.01 $	0.97 $	1.01 $	0.04 $
Weston George Ltd	WN	94.02 $	92.62 $	92.67 $	-1.13 $

Quinze personnalités ou familles seront reconnues par la CCISF le 4 avril prochain. La plupart d'entre elles ou des représentants de ces dernières étaient réunies au bureau d'avocats Cain Lamarre lors du dévoilement des lauréats. —PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE

Quinze personnalités seront honorées

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord (CCISF) honorera d'une façon bien spéciale 15 personnalités du monde des affaires régional à l'occasion de son 15e Gala du mérite économique qui se déroulera le 4 avril prochain.

La liste des personnalités et familles choisies par un comité spécialement dédié à cet effet a été dévoilée vendredi matin lors d'un événement qui réunissait le gratin du cercle économique saguenéen dans une salle du bureau d'avocats Cain Lamarre de la rue Racine, au centre-ville de Chicoutimi.

Quelques jours après avoir fait connaître la liste des 27 entreprises en lice pour un prix Dubuc remis dans l'une des neuf catégories, la CCISF a levé le voile sur cet autre pan de son gala présenté cette année par Rio Tinto et dont *Le Quotidien*/*Le Progrès* est partenaire.

RECONNAÎTRE LE DYNAMISME

Le choix d'honorer ces 15 personnalités triées sur le volet (voir encadré) s'est fait naturellement lorsqu'est venu le temps de trouver une façon de souligner les 15 ans de l'événement.

« On a demandé parmi les membres de la CCISF de nous soumettre des personnes qui pourraient être nommées. Parmi les suggestions, on en est venu à un consensus. On voulait marquer le coup pour le 15e anniversaire. On ne le fait pas assez souvent de reconnaître nos bons entrepreneurs. On trouvait que c'était une bonne idée de reconnaître le dynamisme économique de la CCISF en venant souligner l'apport de personnalités et de familles », mentionne le président de la CCISF, Carl Laberge.

QUÉBEC ISSIME

Autre nouveauté cette année, l'animation de la soirée sera bonifiée grâce à l'apport de la troupe Québec Issime.

« Québec Issime va vraiment ajouter le côté festif. À travers les personnalités qui vont apparaître sur scène, un numéro de Québec Issime va les accompagner. Ça va se faire juste avant la remise des prix Dubuc. Ça prenait quelque chose de gros pour accoter le choeur gospel de l'an passé », ajoute le directeur artistique du gala, Claude Boutin, qui s'était aussi occupé de ce volet du gala en 2018.

OR	1290,63	- 22,67
$US/ONCE		
PÉTROLE	64,90	- 1,48
BARIL US$		
ALUMINIUM	0,8587	-0,29%
$US/LIVRE		
EURO	0,6616	-0,0064
€EURO		
LE DOLLAR	75,20	-0,75

Les 15 lauréats

- **Famille Boivin**
  Fromagerie Boivin
- **Famille Boivin**
  Transport Alfred Boivin
- **Famille Bouchard**
  STAS
- **Laval Boulianne**
  Hôtel Delta Jonquière, Mercedes-Benz Saguenay
- **Famille Couture**
  Hôtel Le Montagnais
- **Robert Doré**
  Québec Issime
- **Famille Gagnon**
  Gagnon Frères
- **Famille Gilbert**
  Groupe Fernand Gilbert
- **Famille Gilbert**
  Intercar
- **Robert Hakim**
  Productions Hakim
- **Famille Harvey**
  Cegerco
- **Éric Larouche**
  Hôtel Chicoutimi, RL Énergies
- **Famille Perron**
  Les Immeubles Perron
- **Famille Riverin**
  Intercité
- **Rémi Roy**
  Canmec

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

4 1/2, avec **garage chauffé**. Jumelé 4 ch. au 2067 Des Roitelets. **Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2½ CHICOUTIMI, 430$ ch., écl., libre 1er mars. 418 690-2936.

2 LOGEMENTS, 4½, 515$, demi s/sol, rénové, contribution électricité; 5½, 560$, rez-de-ch., rénové, 2 ch., terrasse, spacieux, lumineux, beaucoup de rangement, disp., le 1er juil., visites: fin de semaine, Alma, secteur Délisle, 418-720-4315

4½, Jonquière, eau chaude fournie, remise, déneigement, 55 ans +, non ch./écl., non-fum 535$, pas d'animaux, 418- 547-1254

4½, pour personnes retraitées ou semi-retraitées, entrée sécurisée, conciergerie, salle communautaire climatisée, rangement intérieur, stat. déneigé, libre imm., ch./écl., 720$, 418-818-3938 ou 418-412-1850.

610 $
À louer 1er juin, grand 4 ½ rénové, ch., non écl., centre-ville de Chicoutimi, imm., tranquille, près de tous les services, inclus un stat. Les animaux ne sont pas acceptés, enquête de crédit.
Pour informations : 418 543-0755, Betsy Gravel

645 $
À louer 1er juillet, grand 5 ½ rénové, ch., non écl., centre-ville de Chicoutimi, imm., tranquille, près de tous les services, inclus un stat. Les animaux ne sont pas acceptés, enquête de crédit.
Pour informations : 418 543-0755, Betsy Gravel

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-560, 418-719-7715

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, demi-s/sol, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Cell.: 418-812-2307

CHICOUTIMI-NORD - 4½, cachet unique, quartier tranquille, 581-234-5419

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, 2038 Mousseau, grand 5½, très éclairé, refait à neuf, face au parc, non ch., non écl., 2 stat., déneigé, avec accès au terrain, non-fum., pas d'animaux, idéal pour couple retraité, 735$, 418-695-3532, 418-817-3892

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

6759 Condos à louer

CONDO DE LUXE au Domaine Luxuor 10 activités plein-air et centre commercial dans sa cour. Voir visite 3D à : domaineluxuor.com à partir 1195$/mois, **418 812-4490.**

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE, chambre libre, tout incl., près des services, 418 550-6484

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIÈRE, local commercial à louer, 2170 St-Hubert, rez-de-ch. et s/sol, 418-547-2035

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

Prêt 500$ à 1000$. Maintenant ouvert 7 jours. Obtenez votre argent instantanément avec Sekur. Mauvais crédit accepté. Dépôt d'argent 7j/7. Crédit Yamaska 1-877-661-4721 www.crediyamaska.com

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

1 limousine de luxe avec chauffeur. Mariage, baptême. Limousines R.B. Tél.:418-545-3198.

6795 Réparation, rénovation et construction

Armoires de cuisine et salle de bain, travaux de tout genre, **Ébenisterie Raynov** RBQ: 5653-5941-01. Tél. cell.: 418-376-2045.

CONSTRUCTION Rénovation RS: Rénovations intérieures, extérieures, cuisines et salles de bains, etc. Échéancier respecté. 30 ans d'expérience. Estimation gratuite. Clefs en main. Cellulaire:581-234-3225. APCHQ, RBQ-5633-0020-01.

SABLAGE de planchers de bois franc sans poussière et sans odeur. Travail garanti. Tél.:418-591-0175. M. Denis Martel. Licence RBQ: 8279-7382-35.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

DENEIGEMENT de toiture manuel galerie patio. Prix à négocier. Saguenay Lac St-Jean 418 547-7378, 418 820-5730.

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.les-seductrices.com

6818 Ésotérisme et cartomancie

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

MÉDIUM Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

6819 Messages personnels

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE 418 376-3352

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

AYLLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

À votre compte. Adhérez au succès! Routes de distributions exclusives, produits santé (Nestlé, Natrel, etc.) Clientèle incluse dans votre région. Mise de fonds nécessaire. Rendez-vous 1-855-514-0440

Offre du manufacturier. Occasion unique et exclusive. Route de distributrices automatiques garanties. Produit le plus rentable, l'eau NAYA 600ml. Clientèle établie par la compagnie. Mise de fonds obligatoire. Financement disponible. Projet clé en main à 100%.
855-495-4599

6834 Offres d'emploi

ALMA besoin d'une personne de confiance pour les soins d'une pers. handicapée, quelques heures par semaine, 418-668-5770, demandez Linda.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer ★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine (environ 1 h 30 à 2 h de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Opportunité d'emploi UNIQUE à Manouanis
Couple recherché pour s'occuper d'un chalet luxueux à Manouanis

Horaire de travail : 3 semaines/mois.
Idéal pour jeune couple retraité
Transport aller-retour en hélicoptère assuré par le propriétaire

-Effectuer l'entretien ménager et la cuisine;
-Réparer la machinerie (motoneige, génératrice, VTT, etc.);
-Effectuer la maintenance des bâtiments.

Salaire : 1000$ pour 7 jours/personnes
postuler par courriel à : gturcotte@groupehuot.com

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer ★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint très intéressants pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer ★ Le Quotidien/Progrès à domicile★

Girardville et Albanel

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

URGENT!
CAMELOTS RECHERCHÉ(E)S
12 ans et plus

pour distribuer ★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine

À ROBERVAL
secteur derrière le Centre d'achat au centre pour personnes retraité(e)s

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

5367124

6834 Offres d'emploi

URGENT!
Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél. : 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

MESSAGE MEDJUGORJE

Message du 25 février 2019 de Marie Reine de la Paix. " Chers enfants, aujourd'hui je vous invite à une vie nouvelle. Votre âge n'a pas d'importance. Ouvrez vos coeurs à Jésus qui vous transformera en ce temps de grâce et, comme la nature, vous naîtrez à une vie nouvelle dans l'amour de Dieu et vous ouvrirez votre coeur au ciel et aux choses du Ciel. Je suis encore avec vous car Dieu me l'a permis par amour pour vous. Merci d'avoir répondu à mon appel.»

PRIÈRE INFAILLIBLE A LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère, O Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici votre demande), Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée.

L.L.

LES
PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

Le président du PLQ démissionne

Le conseil exécutif du Parti libéral du Québec (PLQ) se réunira dès lundi pour trouver un successeur à Antoine Atallah, qui a démissionné de la présidence de la formation vendredi «pour des motifs personnels». Il avait été rapporté qu'il était contesté à l'interne pour avoir favorisé ses proches à des postes clés au sein du parti. Jeudi pourtant, M. Atallah avait «encore la confiance du caucus» et des présidents de section, avait commenté la députée de Saint-Laurent, Marwah Rizqy, dans une mêlée de presse à l'Assemblée nationale. C'est la première vice-présidente du parti, Katherine Martin, qui assume l'intérim selon les statuts, mais «c'est l'intention du parti de nommer rapidement un nouveau président», a fait savoir une source à l'interne. Dans une longue lettre transmise à la première vice-présidente du parti vendredi matin, M. Atallah affirme que le résultat des élections générales du 1er octobre dernier n'était pas celui qu'il a souhaité et qu'il en assume une part de la responsabilité. Le président démissionnaire écrit que les dernières réformes institutionnelles au sein du PLQ l'ont rendu extrêmement bureaucratique et qu'il est très difficile pour un officier bénévole de mettre en place une vision militante et d'en assurer le suivi une fois au pouvoir. Il souligne que les principes directeurs du PLQ sont «foncièrement différents» de ceux des autres formations politiques. «Entre le conservatisme de la Coalition avenir Québec (CAQ) et de l'autoritarisme marxiste de Québec solidaire (QS), il existe tout un espace de dialogue progressiste afin d'animer la vie publique d'une vision qui met l'économie au service de l'avancement de la condition sociale de nos concitoyens», a-t-il énoncé, en ajoutant que «la social-démocratie québécoise a besoin de reconnaissance et de fierté». Antoine Atallah écrit que le PLQ et ses 125 associations de circonscription sont mieux servis lorsque les militants font valoir leur vision des enjeux en travaillant de façon unie à l'atteinte d'objectifs communs. Ce grand chantier reste à terminer, à son avis, et des réformes structurelles restent nécessaires. Il a également rendu hommage à l'ancien premier ministre Jean Charest, à son successeur Philippe Couillard, ainsi qu'à l'ancien ministre Jean-Marc Fournier. **PC**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : JEUDI 28 FÉVRIER 2019

5 Lots bonis de 25 000$ par année à vie.
Consultez les résultats du tirage de ce soir à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

lotoquebec.com

Lotto 6/49	1 6 3 4 6 1 3 1
Quotidienne	2 17 · 3 756 · 4 6310
Sprint	04 06 15 25 28
Lotto Poker	2♡ 5♢ 6♡ D♢ A♡
Extra	9242477
Astro	Jour 19 · Mois DÉCEMBRE · Année 29 · Signe LION
Banco	09 15 16 18 22 23 24 29 31 33 / 38 39 41 43 46 50 53 56 58 59
Turbo x 1	
Tout ou rien	01 02 04 05 10 13 15 16 17 18 20 24
Triplex	08 13 28 30 35
Lotto 6/49	Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5373114

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aujourd'hui	Demain	Lundi	Mardi	Mercredi
Maximum -5 · Minimum -14	Maximum -5 · Minimum -11	Maximum -6 · Minimum -15	Maximum -10 · Minimum -18	Maximum -12 · Minimum -20
Ciel variable Précipitations : 30 % Vents légers	Passage nuageux avec quelques flocons isolés Précipitations : 40 % Vents légers	Passage nuageux avec quelques flocons isolés Précipitations : 40 % Vents légers	Ciel variable Précipitations : 40 % Vents de l'ouest 21 km/h	Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents de l'ouest 17 km/h

PRÉVISIONS RÉGIONALES

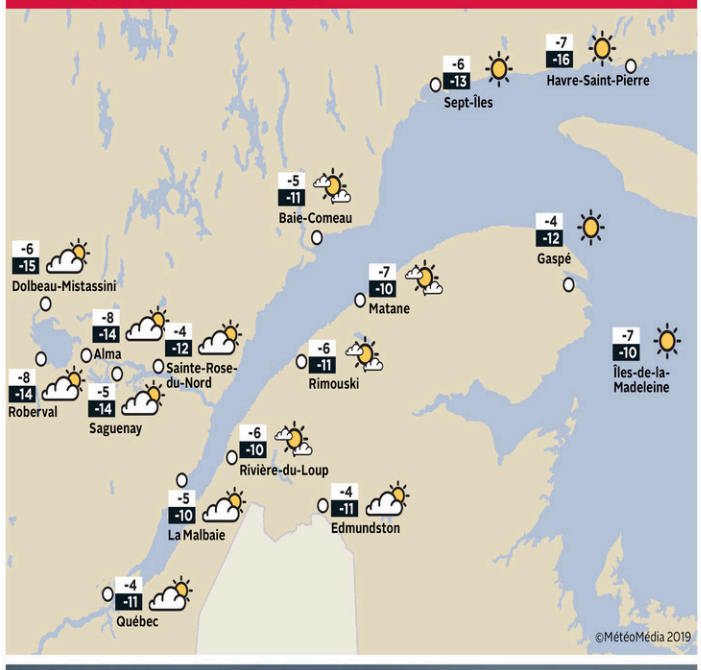

Météo Média MD
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

LES MARÉES Aujourd'hui

	La Baie AUJOURD'HUI		Chicoutimi AUJOURD'HUI	
H	0h07	3,5 m	0h44	3 m
B	6h13	1,5 m	7h21	1 m
H	12h25	4,3 m	12h49	3,8 m
B	19h12	1,1 m	20h34	0,7 m
	DEMAIN		**DEMAIN**	
H	1h04	3,7 m	1h40	3,2 m
B	7h05	1,3 m	8h12	0,8 m
H	13h17	4,6 m	13h40	4 m
B	19h53	0,9 m	21h17	0,5 m

AU QUÉBEC

Gaspé	Soleil	-4	-12
Gatineau	Ave neige	-2	-10
Îles-de-la-Mad.	Soleil	-7	-10
Maniwaki	Ave neige	-3	-10
Montréal	Éclaircies	-4	-10
Mont-Tremblant	Ave neige	-3	-10
Sherbrooke	Variable	0	-10
Trois-Rivières	Variable	-4	-11

ALMANACH

Maximum hier	-3,0°
Minimum hier	-23,3°
Normale le jour	-4,8°
Normale la nuit	-16,0°
Record max	7,2°/1964
Record min	-31,2°/2001
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	0,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	7,0 mm
Cette saison	133,4 mm
La saison dernière	121,0 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	Soleil	28	24
Amsterdam	Nuageux	12	8
Athènes	Averses	18	14
Berlin	Éclaircies	7	5
Boston	Neige	1	-7
Buenos Aires	Ensoleillé	27	19
Cancun	Orages	28	24
Chicago	Ave neige	0	-5
Fort Lauderdale	Ensoleillé	28	22
La Havane	Soleil	29	22
Londres	Averses	14	10
Los Angeles	Pluie	18	13
Madrid	Soleil	20	8
Mexico	Averses	28	13
Moscou	Averses	6	1
New York	Ave neige	3	-2
Orlando	Beau	29	18
Paris	Averses	14	9
Pékin	Beau	17	10
Puerto Plata	Beau	29	22
Rio	Orages	29	25
Rome	Ensoleillé	19	4
Tokyo	Beau	15	11
Toronto	Faib neige	0	-10
Vancouver	Neige fond	6	-2
Washington	Éclaircies	12	2

LE SOLEIL

Durée du jour : 11h06

6h23 — 17h29

LA LUNE

Lever : 4h37 — Coucher : 13h31

06 mars · 14 mars · 20 mars · 27 mars

PHOTO 123RF

LA RECETTE DU BONHEUR

PLUS DE TEMPS ET MOINS D'ARGENT

LOUISE BOUCHARD
37e AVENUE

Les personnes les plus heureuses seraient celles qui ont moins d'argent, mais plus de temps, selon une récente étude publiée dans le *Harvard Business Review*. Est-ce votre cas ?

La plupart d'entre nous avons retenu le vieil adage voulant que l'argent ne fasse pas le bonheur. Pourtant, nous continuons à désirer les augmentations salariales, à remettre les loisirs à plus tard et à nous sentir coupables de ne pouvoir assister au concert de l'aîné afin de terminer ce fameux rapport trimestriel.

« Les gens sont tellement préoccupés par leur travail rémunérateur, par l'idée d'en faire toujours plus, qu'ils ont de plus en plus de soucis liés à l'argent, lance la psychologue et auteure spécialiste du bonheur, Lucie Mandeville. Il faut repenser notre rapport à l'argent, car cette course généralisée affecte notre santé mentale. »

S'ACHETER DU TEMPS

Depuis peu, l'importance relative du temps et de l'argent dans l'équation du bonheur est en train de changer. Le temps devient une priorité pour de plus en plus de gens, et ceux-ci sont même prêts à dépenser de l'argent pour « acheter du temps ».

Une étude de la Harvard Business School réalisée auprès de 100 000 travailleurs montre que les personnes qui s'offrent du « temps riche », c'est-à-dire enrichissant sur le plan personnel, relationnel et physique, disent avoir une meilleure qualité de vie.

Comment s'acheter du temps ? En refusant un contrat ou un mandat qui exigera de nombreuses heures supplémentaires, par exemple. Ou encore, en choisissant une maison un peu plus chère, mais plus près de son travail. Tout ce qui vous permet de gagner quelques heures pour vous consacrer à vos passions et à votre bien-être vous éloignera de l'anxiété, de l'épuisement professionnel et de la dépression. Ultimement, cela vous rapprochera du bonheur.

PHÉNOMÈNE CULTUREL ET MOMENT PRÉSENT

Mais changer l'équation n'est pas facile. « Nous avons une forme d'ambition culturelle bien installée dont il est difficile de se départir », explique Lucie Mandeville. Les Nord-Américains ont intégré l'idée d'une profession payante et prestigieuse avec laquelle vient un statut social élevé que l'on aime afficher. « Il faut se reprogrammer pour développer notre capacité à savourer la vie », lance-t-elle.

C'est une aptitude qu'ont les jeunes de la génération Y pour qui la qualité de vie est importante, et qui ont l'habitude de tout obtenir rapidement. Ils choisissent de ne pas attendre pour profiter de la vie, contrairement à leurs parents et grands-parents, et parfois au grand dam de certains employeurs ! Leurs aînés devraient s'en inspirer : si le bonheur vient en s'achetant du temps, l'argent, en fin de compte, c'est du temps !

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

SECRÉTAIRE DENTAIRE

Centre-ville de Québec

- 1 an d'expérience minimum requis
- Connaissance du logiciel CTRL, un atout
- Stationnement fourni
- Régime collectif

Faites parvenir votre candidature au
cdcv@videotron.ca

5381447

Groupe NOKAMIC inc.
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Groupe Nokamic inc. est à la recherche de

DÉBROUSSAILLEURS

pour des travaux sylvicoles situé au Nord du Lac-Saint-Jean.

Pour les nouveaux travailleurs intéressés par le métier, un programme de formation en entreprise est possible.

Faites parvenir votre C.V. à info@nokamic.com ou appeler au **418-276-0126**

5382754

Niobec
UNE COMPAGNIE DE MAGRIS RESSOURCES

Niobec est une entreprise minière responsable et engagée envers ses parties prenantes : employés, clients, fournisseurs et la communauté. Elle favorise la santé et la sécurité, le développement durable, l'innovation et l'efficacité opérationnelle.

NIOBEC EST PRÉSENTEMENT À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR COMBLER LES POSTES DE :

COORDONNATEUR DE PROJETS - MINE

ST-HONORÉ (SAGUENAY)
PERMANENT

Relevant du responsable de projets, le coordonnateur aura la responsabilité de coordonner les efforts des équipes de projets afin d'optimiser l'exécution des travaux sous sa responsabilité. Vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en génie minier* et désirez mettre à contribution vos aptitudes au sein de Niobec?
*Les candidats ne possédant pas le diplôme d'études universitaires requis seront considérés en fonction du nombre d'années d'expérience dans le domaine minier.

Pour de plus amples renseignements sur cette offre d'emploi, visitez la section carrière au www.niobec.com.

DATE LIMITE POUR POSTULER : 22 MARS 2019, 16H00

Niobec souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi. Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

5382039

De nombreux cas de fraude recensés

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

En 2018, les fraudes ont occasionné des pertes financières de 17 M$ au Québec. À elles seules, les fraudes d'identité ont coûté 5M$ aux victimes.

De nombreux Québécois sont victimes de fraude chaque année, mais la plupart d'entre elles auraient pu être évitées. C'est pourquoi la Sûreté du Québec (SQ), en collaboration avec différents partenaires, lance sa 15e édition du Mois de prévention de la fraude sous le thème Être vigilant, c'est payant!

Les fraudeurs sont habiles et usent d'une variété de stratagèmes pour manipuler leurs victimes. Ils misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité, le sentiment d'urgence et la pression pour arriver à leurs fins. De nouvelles formes de stratagèmes apparaissent tous les jours. La vigilance et la prévention demeurent donc les meilleurs outils pour se protéger.

La Sûreté du Québec affirme que les citoyens doivent faire preuve de scepticisme face aux offres trop attirantes. Ils doivent également valider les informations et ne pas céder à la pression.

Plusieurs activités de sensibilisation se tiendront donc partout au Québec au cours du mois de mars afin de mieux renseigner la population en matière de fraude.

Différents thèmes seront abordés, notamment la contrefaçon des billets de banque, le vol et les fraudes d'identité, les fraudes par cartes de paiement, les fraudes liées à un paiement urgent, l'arnaque amoureuse et le rançongiciel (fraudes liées aux cryptomonnaies). Un livret de prévention intitulé « La fraude en 3D – Détecter, dénoncer, décourager » sera notamment remis aux citoyens.

Selon les données du Centre antifraude du Canada, 16 955 victimes québécoises ont porté plainte pour fraude en 2018 comparativement à 13 879 en 2017, soit une augmentation de 22 %. L'arnaque amoureuse a coûté plus de 2 M$ aux victimes québécoises de 60 ans et plus au cours de la dernière année.

Avec 514 victimes, l'hameçonnage est le type de fraude sur Internet qui a fait le plus de victimes au Québec en 2018. Près de 9500 faux billets d'une valeur totale de 580 000$ ont été écoulés dans la province en 2018. Le Québec était la 2e province ayant le taux de contrefaçon le plus élevé au Canada (29 %) en 2018.

Le Centre antifraude du Canada estime pourtant que le taux de dénonciation est faible, notamment en raison de la honte des victimes, sentiment que les fraudeurs exploitent.

La SQ rappelle que les fraudes doivent être dénoncées le plus rapidement possible au service de police local et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

MISTRAL
BOIS DE PLANCHER

Planchers Mistral à Jonquière, leader dans la production de planchers de bois franc est à la recherche d'un :

ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Vous serez responsable de la maintenance, l'installation, la réparation et l'entretien préventif des équipements mécaniques et électriques.

Exigences:

DEP en électromécanique ou mécanique d'entretien ou industrielle avec expérience significative en électricité ;

Trois (3) ans d'expérience et plus en milieu industriel ;

Compétences en soudure, hydraulique, pneumatique et automates programmables;

Salaire: à discuter.

Horaire de travail: 40 h - permanent (jour / soir avec prime)

Expédier votre cv à: resshum@planchersmistral.com ou jean.picard@indtlt.com

5383021

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

Une qualité de vie à portée de la nature!

VOUS CHERCHEZ UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT ?

La MRC du Fjord-du-Saguenay recrute des gens passionnés pour compléter son équipe

POSTES DISPONIBLES :

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT AU BIEN-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

AGENT(E) EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

EMPLOIS ÉTUDIANTS ÉTÉ 2019 :

ASSISTANT(E)-INSPECTEUR (4)

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES (1)

SECRÉTAIRE (1)

Date limite du concours :
Faites parvenir votre candidature avant le 15 mars 2019 à 16 h, à l'adresse suivante : emploi@mrc-fjord.qc.ca.

Consultez les offres d'emplois complètes à : **www.mrc-fjord.qc.ca/mrc/emploi**

5382841

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Groupe NOKAMIC inc.
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Groupe Nokamic inc. est à la recherche de

TECHNICIENS FORESTIERS et CONTREMAÎTRES FORESTIERS

pour la supervision de travaux sylvicoles situé au Nord du Lac-Saint-Jean.

Le personnel de notre entreprise se compose d'une équipe jeune et dynamique. Salaires et avantages concurrentiels.

Faites parvenir votre CV à info@nokamic.com ou appeler au **418-276-0126**

5382753

CÉGEP DE JONQUIÈRE

Le Cégep est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour son dynamisme et son milieu de travail stimulant.

PERSONNEL ENSEIGNANT

* TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL
* PHYSIQUE
* ESPAGNOL
* ANGLAIS

PERSONNEL PROFESSIONNEL

ATTACHÉE OU ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Consultez les offres d'emploi complètes sur le site Internet à l'adresse suivante : **cegepjonquiere.ca/offres-d-emploi**

Faire parvenir votre CV avant 16 h, le 8 mars 2019 au :

Cégep de Jonquière
Service des ressources humaines
2505, rue St-Hubert
Jonquière QC G7X 7W2
Par courriel : ressourceshumaines@cegepjonquiere.ca

5382414

La Ville de Saguenay recherche des personnes désireuses d'améliorer leur communauté.

Ville de Saguenay

AFFICHAGE VS-19-034-T

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

SERVICE DES IMMEUBLES

La Ville de Saguenay étudiera, au cours des prochaines semaines, les offres reçues en vue de combler le poste temporaire ci-haut mentionné.

SOMMAIRE DU POSTE

La personne titulaire du poste effectue des travaux d'entretien ménager et de nettoyage dans les immeubles municipaux.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- *Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en entretien général des immeubles terminé avec succès.*
- *Détenir une expérience pertinente dans le domaine de l'entretien ménager des édifices municipaux et une connaissance appropriée dans l'utilisation des produits et équipements de conciergerie.*
- *Le futur titulaire de ce poste devra être en mesure de soulever des objets de pesanteurs diverses pouvant aller jusqu'à 20 kilogrammes.*
- *Permis de conduire classe 5 valide.*

Pour poser votre candidature, vous devez nous acheminer vos documents via le site internet carriere.saguenay.ca.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une copie de votre curriculum vitae et de vos diplômes.

L'appel de candidatures se terminant le **7 mars 2019**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées pour la suite du processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES ET LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.

5381670

Offre d'emploi

TECHNICIEN OU TECHNICIENNNE EN GÉNIE CIVIL

MRC Domaine-du-Roy

Située dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la MRC du Domaine-du-Roy compte neuf municipalités et sa population est de 29 188 habitants. À titre de corporation municipale régionale, la MRC se consacre à la gestion administrative, à la planification et au développement du territoire. Elle a aussi un rôle de leader, de décideur et de partenaire à part entière du développement économique local et régional. C'est dans ce contexte que la MRC a conclu une entente avec les municipalités rurales de son territoire pour la fourniture de service d'ingénierie et d'expertise technique. La MRC du Domaine-du-Roy souhaite donc recevoir des candidatures afin de pourvoir au poste de technicienne ou technicien en génie civil.

Responsabilités principales :

Le service technique de la MRC consiste en un point de service centralisé pour répondre aux diverses demandes des municipalités y adhérant ainsi qu'à la MRC elle-même. Le service technique réalise la gestion de projet, les estimations, les appels d'offres de service ou de construction ainsi que les plans et les devis des projets selon leur envergure. La personne sélectionnée aura à assumer les tâches suivantes :

- Effectuer des relevés terrains à l'aide d'un équipement GPS;
- Dessiner les plans d'ingénierie dans des projets d'infrastructure municipale et de routes;
- Participer à la conception de réseau d'aqueduc ou d'égout;
- Collaborer à la préparation et à la mise à jour des plans d'intervention;
- Réaliser des estimations des coûts pour des travaux de construction;
- Effectuer la surveillance de chantier de projets d'infrastructures municipales et de routes;
- Faire le suivi de chantier et la vérification de décomptes pour les municipalités dans divers projets;
- Agir comme soutien technique aux municipalités dans l'entretien, la modernisation ou le remplacement d'infrastructures;
- Fournir une expertise indépendante ou une revue des études, estimations, rapports, plans et devis, soumissions, produits et autres documents techniques;
- Soutenir le service dans l'élaboration de canevas de dessin d'ingénierie;
- Effectuer toute autre tâche connexe confiée par son supérieur.

Exigences et qualifications requises :

- Diplôme en technique du génie civil;
- Connaissance des règlements et normes dans le domaine des infrastructures municipales et de l'environnement;
- Formation sur la sécurité en chantier (ASP Construction);
- Maîtriser les logiciels de la suite Office et MS Project;
- Maîtriser le logiciel AutoCAD ou AutoCAD Civil 3D;
- Bon sens de l'organisation et des priorités;
- Orientation vers les résultats, le service à la clientèle et l'amélioration du service;
- Polyvalence;
- Posséder un permis de conduire valide et une automobile.

Ce poste est permanent, à temps plein, selon un horaire de 35 heures par semaine. Salaire et avantages sociaux compétitifs, à déterminer en fonction des qualifications de la personne sélectionnée et de la politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy. La date d'entrée en poste est prévue pour le 15 avril 2019.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae **avant le lundi 18 mars 2019 à 16 h**, par courriel à **hneron@mrcdomaineduroy.ca** ou par la poste à l'adresse suivante :

Concours – Technicienne ou technicien en génie civil
MRC du Domaine-du-Roy
901, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L8

Veuillez noter que seules les personnes sélectionnées pour une entrevue recevront un accusé de réception.

5383122

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

OFFRE D'EMPLOI

Collège d'Alma

Le **Collège d'Alma** est à la recherche

de personnel enseignant pour une charge de remplacement à temps partiel dans la discipline suivante :

TECHNIQUES AGRICOLES – 152

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET

https://www.collegealma.ca/offres-emploi/

5382954

La Ville de Saguenay recherche des personnes désireuses d'améliorer leur communauté.

Ville de Saguenay

AFFICHAGE VS-19-039
TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN APPAREILLAGE

OFFRE D'EMPLOI COLS BLANCS - POSTE RÉGULIER
HYDRO-JONQUIÈRE

LA VILLE DE SAGUENAY ÉTUDIERA, AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES, LES OFFRES REÇUES EN VUE DE COMBLER LE POSTE TEMPORAIRE CI-HAUT MENTIONNÉ.

SOMMAIRE DU POSTE

La personne titulaire du poste installe, entretient, calibre et répare les systèmes électroniques, électromécaniques, électriques et hydrauliques qui sont sous la responsabilité du service d'Hydro-Jonquière; prépare, rédige, calcule et tient à jour des plans, devis, estimés, statistiques et rapports divers.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Scolarité : DEC en technologie de l'électronique industrielle.
- Expérience : Trois (3) ans d'expérience pertinente.
- Permis de conduire classe 5 valide.
- Certificat de compétence compagnon électricien.
- Cours de sécurité générale sur les chantiers de construction, ou s'engager à l'obtenir dans un délai raisonnable.

Pour poser votre candidature, vous devez nous acheminer vos documents via le site internet **carriere.saguenay.ca**. Il s'agit du seul moyen par lequel vous pouvez postuler.

Notez que vous devez joindre obligatoirement une copie de votre curriculum vitae, une copie de votre permis de conduire, ainsi que de vos diplômes.

L'appel de candidatures se terminant le **11 mars**, toute offre enregistrée après cette date ne sera prise en considération.

Les candidats et candidates seront soumis à un processus de sélection.

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.

5381669

FÊTE NATIONALE

Il est temps de soumettre les projets

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Les organismes qui souhaitent organiser des festivités officielles dans le cadre de prochaine édition de la Fête nationale du Québec peuvent dès maintenant soumettre un projet par le biais du Programme d'assistance financière aux célébrations locales (PAF).

La Société nationale des Québécoises et des Québécois (SNQQ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean invite les organismes ou municipalités admissibles à proposer des projets d'ici le 5 avril.

Pour une deuxième année consécutive, le formulaire à remplir est entièrement électronique. Il est disponible au *www.fetenationale.quebec*.

« Ce programme d'assistance financière permet de soutenir de nombreux projets de fêtes locales afin que la Fête nationale soit accessible à tous, aux quatre coins du Québec. Rendez-vous de fierté incontournable, la Fête nationale permet à de nombreuses activités variées de voir le jour afin de faire de la Fête, un rassemblement unique à l'image des communautés, des familles et des festivaliers qui s'y déplacent en très grand nombre », affirme Gilles Harvey, président de la SNQQ du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le Programme d'assistance financière soutenu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et administré par le Mouvement national des Québécoises et Québécois vise à promouvoir l'organisation de célébrations qui suscitent la participation et la fierté de toute la population à la Fête nationale du Québec.

Collège d'Alma

OFFRE D'EMPLOI
HC-2018-2019-01

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le Collège
Le Collège d'Alma accueille plus de 1 300 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et à la formation continue. Il offre des programmes préuniversitaires et techniques de même que différentes attestations d'études collégiales. Il propose également des services aux entreprises.

Le Collège d'Alma se préoccupe en priorité de la réussite de ses étudiantes et étudiants en maintenant une qualité d'enseignement et d'encadrement de très haut niveau. Il vise également à leur faire vivre une expérience étudiante enrichissante. Il contribue au développement économique, social, culturel et sportif de sa région. Le Collège se positionne dans le développement des approches collaboratives, créatives et de la culture numérique. De plus, il a à cœur la recherche, entre autres par son centre collégial de transfert de technologie en agriculture.

Le Collège peut compter sur une équipe de 275 employées et employés engagés dans la réalisation de sa mission.

La nature de l'emploi
Sous l'autorité de la Direction générale, la directrice ou le directeur des études assume la responsabilité de l'application du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). L'exercice de cet emploi comprend la gestion, l'évaluation, la révision et le développement de l'offre des programmes d'études, l'alternance travail-études, le développement international et interculturel, le centre autochtone de même que les services adaptés. La personne assume également la direction de l'organisation de l'enseignement, de l'encadrement et du cheminement des étudiantes et des étudiants ainsi que les services qui leur sont offerts, des ressources didactiques, dont la bibliothèque, du développement des outils pédagogiques et de la Corporation des services aux étudiants. Elle contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la planification stratégique du Collège, notamment sur le plan de la réussite. Elle voit à la réalisation de pratiques pédagogiques innovantes. Elle exerce des fonctions de représentation externe aux niveaux local, régional et national afin de contribuer au rayonnement du Collège.

Le profil de la personne recherchée
La personne recherchée place la réussite de l'étudiante et de l'étudiant au premier plan de ses préoccupations par la qualité de l'enseignement et de la pédagogie. Elle exerce un leadership mobilisateur et d'ouverture tout en ayant un courage de gestion. Elle encourage la rigueur et l'innovation et sait saisir les opportunités de développement et d'optimisation. Orientée vers les résultats, elle se démarque par son autonomie, son sens de l'équité ainsi que sa capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires. Elle met en œuvre ses projets dans un contexte de changement continu et en fonction des ressources disponibles. Au plan pédagogique, elle possède la capacité d'insuffler une vision de développement stratégique pour un cégep en région et d'amener le milieu à la partager. Elle contribue activement à créer, par une collaboration étroite et respectueuse, un milieu qui favorise la participation et l'engagement de tous les membres de la communauté collégiale. Elle est reconnue pour sa créativité, son côté humain et communique de manière constructive. Elle possède des habiletés de résolution de problèmes et de conflits dans le respect des individus et des groupes. Elle a de grandes compétences en analyse et en synthèse ainsi qu'une aptitude à faire émerger et à traduire en actions une vision et des objectifs. Elle connaît, utilise et favorise les nouvelles technologies de l'information et des communications.

Les exigences
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir un minimum de huit années d'expérience dans le milieu de l'enseignement, dont quatre années à titre de cadre à la gestion pédagogique.
- Avoir une très bonne connaissance du milieu collégial et de ses enjeux.
- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle est un atout, notamment en gestion ou en pédagogie collégiale.
- Posséder une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite.
- Posséder une connaissance de la langue anglaise est un atout.

Les conditions de travail
La rémunération et les autres conditions sont régies selon le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des hors-cadre des collèges d'enseignement général et professionnel www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/ et la Politique de gestion du personnel hors-cadre (échelle de traitement : classe 10).

L'entrée en fonction : Avril 2019

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et répondez aux exigences, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant vos motivations à occuper ce poste, avant 16 h, le dimanche 17 mars 2019

Par la poste
Madame Josée Ouellet
Directrice générale
Collège d'Alma, 675, boulevard Auger Ouest, Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique
dg@collegealma.ca

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

5382137

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

Appel d'offres

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : Construction Lem-Tech Inc.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que des SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le syndic soussigné à son bureau d'affaires, 582, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, Qc, le ou avant le mardi 19 mars 2019 à 14 h, pour les lots suivants, savoir :

LOT 1 Immeuble commercial sis au 2330, Route Ste-Geneviève, Canton Tremblay. Dans cet immeuble, on retrouve des espaces à bureaux, un garage avec entrepôt
Évaluation municipale: Terrain: **36 200 $** Bâtiment: **235 600 $** Total: **271 800 $**
Terrain: Frontage : **30.85 m** Profondeur : **60.96 m** Superficie: **1849.60 m²**

LOT 2 Résidence (moitié d'un jumelé) sis au 17, Desbiens, St-Ambroise
Évaluation municipale: Terrain: **8 700 $** Bâtiment: **136 500 $** Total : **145 200 $**
Terrain: Frontage: **26.48 m** Superficie : **395.80 m²**

LOT 3 Résidence (moitié d'un jumelé) sis au 23, Desbiens, St-Ambroise.
Évaluation municipale: Terrain: **21 800 $** Bâtiment: **145 500 $** Total : **167 300 $**
Terrain: Frontage: **20.24 m** Superficie : **495.10 m²**

LOT 4 Terrain situé sur la rue Jobin à Chicoutimi
Évaluation municipale: Terrain: **84 500 $**
Terrain: Frontage: **95.27 m** Profondeur: **53.34 m** Superficie: **2775.60 m²**

LOT 5 Deux camionnettes: Ford F-250 2012 et Chevrolet Silverado 1500 2011
(Offre en bloc ou en sous-lots)

LOT 6 Quatre remorques: Bendron fermée 8' x 21' 2012, Cargo fermée 8' x 20' 2011, HMD basculante 6' x 10' 2004 et Ramec (fifthwheel) basculante 7' x 14' 2010
(Offre en bloc ou en sous-lots)

LOT 7 Inventaire composé principalement de surplus de contrat (neuf et usagé) comprenant: recouvrement d'aluminium varié, clous, vis à tôle, plinthes électriques, thermostats, matériel d'isolation, céramique et coulis, bois en panneau et longueur, portes, etc.
(Offre en bloc seulement)

LOT 8 Équipement et outillage comprenant: bans de scie, boyaux pneumatiques, chaufferettes, cloueuses pneumatiques, coffres en acier sur roulettes, compresseur, pattes d'échafaud, escabeaux et échelles, génératrice, meuleuses à angle, niveau laser et transit, palan à chaîne, perceuse à béton, perceuses sans fil, scie à onglet, étagères en acier, ventilateur de plancher, conteneur de 8' x 20', etc.
(Offre en bloc ou en sous-lots)

LOT 9 Ameublement comprenant : banc, table, chaises pivotantes, ordinateurs portable et de table, photocopieurs, imprimante, etc.
(Offre en bloc seulement)

VISITE DES BIENS ET CONDITIONS

La visite des actifs se fera sur rendez-vous. Pour informations, veuillez vous adresser à M. Denis Maltais au bureau du syndic soussigné, (418) 549-5642.

Les enveloppes devront porter au recto la mention **«SOUMISSION LEM-TECH»**. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du syndic de 10% du montant de la soumission.

Le syndic et les inspecteurs ne sont pas tenus d'accepter la plus haute ni quelque soumission que ce soit. Les conditions de vente et des formules de soumission seront remises aux intéressés lors de la visite ou sur demande au bureau du syndic. Elles pourront également être téléchargées sur le site internet du syndic au http://www.tremblaycie.com. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de se procurer ces conditions pour les respecter, les conditions faisant partie intégrante de l'appel d'offres.

5382603

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?

CARNET MONDAIN

- BONNE FÊTE
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- MARIAGE
- GRADUATION
- MESSAGE PERSONNEL
- GÉNÉRATIONS
- VOEUX
- SYMPATHIE
- VALENTIN

leQuotidien leProgrès

418 549-4444

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale extraordinaire
Assemblée générale annuelle

Promutuel du Lac au Fleuve, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à une assemblée générale extraordinaire, suivie de son assemblée générale annuelle. Ces assemblées se tiendront le :

mardi 19 mars 2019 à 19 h,
en simultané par vidéoconférence aux trois endroits suivants :

Centre communautaire Robert-Côté
470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal

Hôtel Universel
1000, boulevard des Cascades, Alma

Bureau de Promutuel du Lac au Fleuve
951, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire aura pour objet de soumettre aux membres pour adoption le Règlement N° 1 (2019) – Règlement intérieur spécifique, ci-après désigné « le Règlement », lequel entrera en vigueur le même jour que la *Loi sur les assureurs* (2018, chapitre 23), soit le 13 juin 2019. Ce projet de Règlement a pour but de prévoir les règles s'appliquant aux propres affaires de la Société, lesquelles règles pourraient concerner les administrateurs et la tenue des assemblées des membres.

Les membres peuvent obtenir une copie du règlement proposé en s'adressant à la Société pendant les heures d'ouverture.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 3
Siège n° 8
Siège n° 9

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre au siège de la Société, au plus tard le dixième (10e) jour avant l'assemblée, soit le 11 mars 2019 à 16 h, en la forme prescrite, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration. Ils sont disponibles au siège, situé au 951, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul.

En conformité avec le règlement de régie interne, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant auprès du secrétaire de la Société, au moins dix (10) jours avant l'assemblée, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible au siège de la Société. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Les copies électroniques seront acceptées à condition que les documents originaux soient présentés à l'ouverture de l'assemblée. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

En cas d'annulation, l'assemblée sera remise au 20 mars 2019, à la même heure et au même endroit.

Plusieurs prix totalisant 10 000 $ en argent ou bonidollars seront tirés parmi les membres-assurés présents.

Un café et des accompagnements seront servis.

Pierre Raymond
Secrétaire du conseil d'administration
Diffusé le 2 mars 2019

PROMUTUEL
ASSURANCE
DU LAC AU FLEUVE

5379667

REMANIEMENT À OTTAWA

Bibeau à l'Agriculture

MÉLANIE MARQUIS
Presse canadienne

OTTAWA - Trois ministres déjà en place, dont la Québécoise Marie-Claude Bibeau, ont échangé des portefeuilles, vendredi, dans un jeu de chaises musicales provoqué par la démission de Jody Wilson-Raybould.

La ministre Bibeau, qui était à la barre du Développement international depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2015, devient la première femme à se retrouver à la tête du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Elle devra vendre auprès des agriculteurs des traités commerciaux conclus ces derniers mois, dont l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui ont ouvert brèche après brèche dans le système de gestion de l'offre.

La députée de Compton-Stanstead, en Estrie, a concédé en point de presse à Rideau Hall qu'elle était un peu « déchirée » de céder ses dossiers et de quitter son équipe « tissée serrée ».

Mais elle a souligné qu'elle était « très enthousiaste » de prendre les rênes de son nouveau ministère. « Vous savez que mon comté est un comté rural, particulièrement laitier, alors il y a déjà une certaine portion des dossiers que je maîtrise assez bien », a-t-elle fait valoir au micro.

La ministre Bibeau remplace à ce poste Lawrence MacAulay, qui prend les commandes du ministère des Anciens Combattants.

C'est en quelque sorte un retour aux sources pour le vieux routier de la politique, puisqu'il a été secrétaire d'État aux Anciens Combattants sous le gouvernement de Jean Chrétien. Il occupera également le rôle de ministre associé de la Défense nationale.

Quant à l'autre ministre affectée par ce remaniement, Maryam Monsef, elle reprend du galon.

Celle qui avait été rétrogradée après l'abandon de la réforme électorale, un dossier qu'elle portait comme ministre, conserve son poste à la Condition féminine (rebaptisé ministère des Femmes et de l'Égalité des genres) et elle hérite, en plus, du portfolio du Développement international.

Le regroupement de ces deux ministères sous la responsabilité d'une même personne est en phase avec la philosophie du gouvernement libéral en matière de développement international, qui est grandement axée sur la promotion des droits des filles et des femmes à l'international.

C'est la seconde fois en l'espace de moins de deux mois que Justin Trudeau - qui, contrairement à son habitude, n'a pas répondu aux questions après la cérémonie à Rideau Hall - procède à un rebrassage de cartes. Celui de vendredi a été provoqué par la démission de Jody Wilson-Raybould du cabinet, le 12 février dernier.

Cette dernière avait été rétrogradée du ministère de la Justice à celui des Anciens Combattants lors du remaniement ministériel du 14 janvier dernier.

RÉACTIONS DE L'OPPOSITION

À la sortie de la période des questions, les partis d'opposition ont argué qu'en procédant à ce remaniement, Justin Trudeau cherche à faire oublier momentanément la crise dans laquelle il est plongé.

Cela dit, en même temps qu'il accusait le premier ministre de « tentative de diversion », le député conservateur Pierre Paul-Hus a concédé qu' » effectivement, on ne pouvait pas laisser le ministre de la Défense avec le double rôle ».

Le ministre Harjit Sajjan, rappelons-le, avait pris en charge le dossier des Anciens Combattants après la démission de Jody Wilson-Raybould.

Le député néo-démocrate Daniel Blaikie a pour sa part comparé l'exercice à « bouger les chaises longues sur le Titanic alors qu'il y a un enjeu beaucoup plus grand ».

MALAISE LIBÉRAL

En comité parlementaire, cette semaine, Jody Wilson-Raybould a établi un lien entre son congédiement de ce poste et son refus d'intervenir pour aider SNC-Lavalin à éviter un procès, ce que le premier ministre Trudeau a nié.

Si la députée de la Colombie-Britannique ne siège plus au cabinet, elle est toujours membre du caucus libéral jusqu'à nouvel ordre.

À ce sujet, les ministres Bibeau, MacAulay et Monsef ont tous dit qu'ils se rallieraient au verdict du premier ministre, qui se disait toujours en réflexion, jeudi.

Un léger malaise s'est installé lorsqu'ils ont été invités à préciser s'ils étaient personnellement à l'aise avec la présence de celle qui a plongé le gouvernement Trudeau encore davantage dans la tourmente avec ses révélations explosives en comité - surtout qu'elle n'a pas réitéré sa confiance envers le premier ministre, cette semaine.

La ministre Monsef était au lutrin lorsqu'une journaliste a posé cette question en invitant tous à y répondre, et elle a esquivé. Ses deux collègues ont refusé de fournir une réponse.

« Prochaine question ? », a lancé Marie-Claude Bibeau en arrivant au micro.

À LA DÉFENSE DE SNC-LAVALIN

La ministre québécoise a été plus loquace lorsqu'est venu le temps de se prononcer sur le régime d'accord de poursuite suspendue, que la firme SNC-Lavalin cherche à obtenir devant les tribunaux.

Le gouvernement a inclus dans son projet de loi omnibus sur le budget en 2018 cet amendement au Code criminel qui prévoit la suspension des poursuites pénales contre des organisations à qui une infraction à caractère économique est imputée.

En échange, celles-ci acceptent de payer une pénalité financière salée et de coopérer avec les autorités.

« Je crois que oui, c'est une bonne loi. On a choisi de l'adopter », a soutenu M^me^ Bibeau.

« Ce n'est pas une partie gratuite, là. C'est une justice réparatrice, donc c'est vraiment une façon de punir autrement les individus qui sont responsables, l'entreprise, mais tout en protégeant les parties innocentes », a-t-elle souligné.

Seraient ainsi affectés des employés et des retraités de la firme québécoise, ainsi que des sous-traitants.

« Quand on inclut les sous-traitants dans l'équation, on parle de jusqu'à 100 000 personnes à travers le Canada qui pourraient être touchées », a insisté la ministre.

La firme québécoise est accusée de fraude et de corruption en lien avec des versements de pots-de-vin en Libye, sous le régime de Mouammar Kadhafi, entre 2001 et 2011.

Un verdict de culpabilité pour de telles infractions lui vaudrait une interdiction de soumissionner sur des contrats gouvernementaux au Canada pendant 10 ans.

Le ministre François-Philippe Champagne a lui aussi fait l'apologie de ces accords de réparation un peu plus tôt cette semaine.

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

Vivre à St-Félicien, c'est profiter chaque jour d'un paradis naturel, se sentir en sécurité, bénéficier d'une panoplie de services, avoir accès à une foule d'activités, vivre dans une communauté dynamique composée de 10 217 habitants, s'offrir une qualité de vie exceptionnelle, pouvoir compter sur des emplois durables. Saint-Félicien vit au rythme de la nature. Le dynamisme de ses habitants suit le courant. Les richesses naturelles de l'endroit se traduisent par la proximité de la forêt, c'est une Ville moderne et dynamique, Saint-Félicien compte plus de 365 places d'affaires. Elle bouillonne de projets de développement qui créent des retombées économiques et de nouveaux emplois pour la population.

La Ville de Saint-Félicien, qui emploie 122 employés, est à la recherche d'un coordonnateur aux ressources humaines afin d'être responsable de la mise en place, du développement et de l'amélioration continue des processus en ressources humaines. Le coordonnateur aux ressources humaines a à sa charge une agente de gestion des ressources humaines et de la paie afin de le soutenir dans les activités logistiques et opérationnelles de la gestion des ressources humaines.

La Ville de Saint-Félicien recherche une personne d'expérience avec un grand champ d'expertises afin d'être en mesure de soutenir adéquatement la direction générale dans ses orientations. La personne recherchée doit être en mesure de gérer habilement les activités spécifiques reliées aux différents champs d'expertise de la gestion des ressources humaines soit : les relations de travail, le développement des compétences, la dotation, la rémunération globale, la santé sécurité et mieux-être au travail et le développement organisationnel. Le coordonnateur aux ressources humaines sera également responsable de la gestion efficiente et stratégique des ressources humaines de l'organisation et finalement, il doit être en mesure de soutenir et d'accompagner les gestionnaires dans leur développement des meilleures pratiques de gestion des ressources humaines au sein de leurs équipes.

EXIGENCES

⇛ Posséder un minimum de 5 ans d'expérience en gestion des ressources humaines
⇛ Détenir un baccalauréat en relations industrielles, en ressources humaines ou en administration volet gestion des ressources humaines
⇛ Être membre d'un ordre professionnel serait un atout
⇛ Posséder de l'expérience dans le milieu municipal serait également un atout

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

⇛ Leadership mobilisateur
⇛ Habileté de communication et relationnelle très développée
⇛ Aptitude pour le travail d'équipe
⇛ Grande autonomie professionnelle
⇛ Etre orienté vers les résultats

Les conditions de travail seront établies selon la convention collective en vigueur.
Le salaire sera établi selon la politique administrative et salariale du personnel cadre, classe 5.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de présentation, avant le 15 mars 2019, à 16 h, à l'adresse suivante : gagnonv@filion.ca.

La Ville de Saint-Félicien pratique l'équité à l'emploi. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

5381658

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (M. BRUNO)

Le 28 février 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 82 ans et 2 mois, M. Bruno Bergeron, époux de dame Clémence Dufour, demeurant à St-Bruno. Il était le fils de feu M. Joséphat Bergeron et de feu dame Blanche Gagnon. La famille recevra les condoléances le lundi 4 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 5 mars 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le mardi 5 mars 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Bruno. M. Bergeron sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Bruno.

Outre son épouse dame Clémence Dufour, il laisse dans le deuil ses deux fils: Robert (Karine Fortin) et François (Nancy Côté); son neveu Jean-Noël Bergeron (Claudette Thibeault); ses petits-enfants: Dave, Mathieu, Marie-Pierre, Samuel, Gabrielle, Rafaël et Adam ainsi que ses arrière-petits-enfants: Tania, William et Antoine. Il était le frère de: feu Roch Bergeron (feu Rita Thivierge), feu Jeanne (feu Louis-France Côté), feu Lorraine (feu Alexandre Villeneuve), feu Roger (feu Louiselle Munger), Thérèse (feu Aimé Plourde), feu Antoinette (Raymond Plourde), feu Roland (Isabelle Gagné), feu Léon et Denise (feu Rosaire Dufour). Il était le beau-frère de: feu Julien Dufour (Esther Simard), André (Rachel Thibeault), feu Fernand (Géraldine Tremblay), Marie-Ange (Serge Cavelli), René (Micheline Trudel), feu Rosaire (Denise Bergeron), Antoine (Johanne Desbiens), Cécile (feu André Harvey), Lucette (Marc Villeneuve), Brigitte (Ghislain Fortin), Pâquerette (Pierre Paquin) et Léopold (Line Laplante). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Bruno Bergeron, visitez le site
www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (MME GERMAINE BLACKBURN)

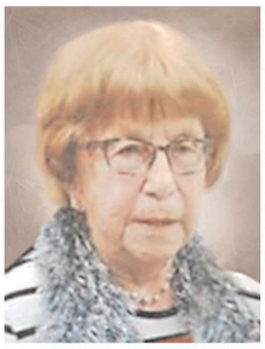

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 21 février 2019, à l'âge de 99 ans et 3 mois, Mme Germaine Blackburn, épouse de feu M. Louis-Henri Desgagné, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 2 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 3 mars 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h, suivra la célébration de la Parole à 10 h 30, à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Eudore Blackburn et de feu Mme Laure Villeneuve. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean Desgagné (Lisette Asselin), Marcel (Christiane Simard), François (Jacinthe Lapointe), Roger, Christian (Chantale Côté), Suzanne (Réjean Tremblay), Sylvain (Monique Lechasseur), Diane (Bernard Soucy); ses petits-enfants: Jimmy, Claudia, Nathalie, Martin, Patricia, feu Simon, Catherine, Isabelle, Caroline, Luc, Lucie, Guy, Sophie, Johannie, Michael, Jonathan, Gabrielle et ses 18 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Lucien Blackburn (feu Rolande Lapointe), feu Maurice (feu Jeannette Girard), feu Roland (Réjeanne Lavoie), Jean-Eudes (feu Pierrette Paquette, Suzanne Thériault), feu Fernand (feu Brigitte Lapointe), Réal (Madeleine Lapointe), Rock (Jacqueline Lapointe), feu Marie-Joseph (feu Jean-Eudes Lapointe), Solange (André Lapointe). Elle était la belle-soeur de: feu Pierre-Eugène Desgagné, feu Marguerite, feu Cécile, feu Jean-Baptiste, Gabrielle (Hélène Vincent). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille de Mme Blackburn souhaite remercier le personnel de l'URFI de La Baie pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Blackburn et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BERNARD (M. MICHEL)

Le 28 février 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 68 ans, M. Michel Bernard, époux de dame Pauline Lemieux, demeurant à La Baie. Il était le fils de dame Marie-France Dufour et de feu M. Léonard Bernard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 3 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue), La Baie

Lundi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le lundi 4 mars 2019 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Outre son épouse, dame Pauline Lemieux, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-François (Geneviève), Érik (Carole), Émilie (Jean); son petit-fils Arthur; sa mère Mme Marie-France Dufour (feu Léonard Bernard); ses frères et soeurs: Claude (Jane), Jean-Guy (Hermance), Diane (Richard), Claire (Michel), Louise, Mario (Linda), feu Odette; ses beaux-frères: Jacquelin (Ann), feu Sylvain (Sandra) et de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à M. Bernard, visitez notre site internet www.fjord.coop

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DALLAIRE (MME NICOLE)

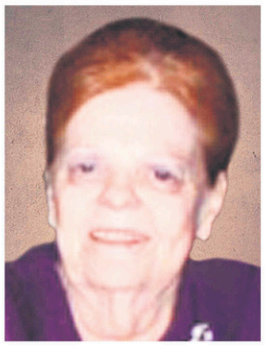

Le 28 février 2019, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 75 ans et 9 mois, Mme Nicole Dallaire, conjointe de feu M. Paul Cyr, demeurant rue Vaudreuil, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

Les cendres de Mme Nicole Dallaire seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida. La date des rituels funéraires sera communiquée prochainement. Elle était la fille de feu Mme Thérèse Roux et de feu M. Fernand Dallaire. Elle laisse dans le deuil ses frères: Claude Dallaire (Nicole Trudeau), Jacques (Jocelyne Harvey); son neveu Daniel et sa fille Miranda; ses filleuls: Martin Dallaire et Andrew Devine. Elle laisse également dans le deuil de nombreux autres parents et amis. Un merci spécial à Mme Denise Cyr, au médecin et aux membres du personnel soignant de l'Hôpital de Chicoutimi pour les excellents soins prodigués à Mme Nicole Dallaire ainsi qu'à la Fondation canadienne du rein. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation canadienne du rein.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME CÉCILE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 24 février 2019, à l'âge de 91 ans, Mme Cécile Gagnon, épouse de feu Dr. François-Xavier Brisson, demeurant à Chicoutimi.

Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée.

L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière Saint-François-Xavier.

Elle était la fille de feu M. Louis Gagnon et de feu Mme Emely Potvin.

Elle était la mère de: Serge Brisson (Hélène Hubert), feu Nicole, Diane (Denis Samson); la grand-mère de: Hélène, Christine et Julie Samson et l'arrière-grand-mère de 8 arrière-petits-enfants.

La famille remercie très sincèrement le personnel du CHSLD Mgr-Victor- Tremblay pour la qualité des soins prodigués avec amour et professionnalisme. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gagnon et partager un souvenir, visitez notre site:
www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

La Résidence funéraire du Saguenay offre **GRATUITEMENT** à toute la population:

« GRANDIR ENSEMBLE »

Un groupe d'entraide réservé aux personnes qui vivent le deuil d'un être cher. Des liens se tissent, des peines s'expriment, des pertes s'accueillent, la vie se fait plus forte. Chacune des rencontres est organisée autour d'un thème. Ces thèmes assurent un cheminement progressif du travail de deuil et offrent aux personnes endeuillées la possibilité d'explorer leurs émotions en fonction des différentes étapes du processus de deuil et cela selon la philosophie de M. Jean Monbourquette, O.M.I., psychologue, auteur du livre : « Aimer, perdre et grandir ».

GROUPES DISTINCTS :

- **Adultes qui vivent la mort d'un conjoint.**
- **Parents qui vivent la mort d'un enfant.**
- **Adultes qui vivent la mort d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une soeur, d'un grand-père, d'une grand-mère, d'un(e) ami(e) ou d'un(e) collègue de travail.**
- **Nous prenons également des inscriptions pour les groupes enfants et les groupes adolescents.**

Aux personnes intéressées, je souligne qu'il est important de vous inscrire le plus tôt possible, car les groupes d'entraide débuteront bientôt.
Information ou inscription : **418 547-2116** aux heures d'affaires.

«Vous accompagner est un privilège»

BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

5372785

AVIS DE DÉCÈS

GAUMOND (Mme Sylvie)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 février 2019, à l'âge de 56 ans et 8 mois, Mme Sylvie Gaumond, demeurant à Sainte-Hedwidge. Elle était la fille de feu M. Raoul Gaumond et de feu Mme Marie-Ange Simard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 3 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 4 mars 2019 à 10 h 30 à la chapelle du complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Sonia (Hugo Gagné) et Sissi (Guillaume Laroche); ses petits-enfants: Marie-France Gagné, Océanne Gagné, Evans Gagné, Ryan Ouellet-Lavoie, Emy-Jayne Gagné, Marie-Anne Laroche et Gabriel Laroche; son ami de coeur M. Gabriel Drolet.

Elle était la soeur de: Ghislain Gaumond (Reine Ouellet), feu Lina Gaumond (Yvon Ouellet), Lise Gaumond (Claude Savard), Paulin Gaumond (Claudette Bujold), Éliane Gaumond (Jean Ouellet), Émilien Gaumond (Johanne Gill) et feu Dany Gaumond (Guylaine Lachance).

Également, elle laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121.

www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. Christian)

Le 27 février 2019, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 62 ans et 6 mois, M. Christian Larouche, époux de feu dame Guylaine Hudon et conjoint de feu dame Édith Bouchard, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. René Larouche et de feu dame Marie-Stella Fortin. La famille recevra les condoléances le mardi 5 mars 2019 à compter de 11 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le mardi 5 mars 2019 à 15 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Larouche a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Coeur-de-Marie.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Keven Larouche (Valérie Dallaire) et Miaki Bouchard.

Il était le frère de: feu Nicole Larouche, Gérald (Doris Larouche), Richard (Francine Michaud), Diane, feu Lucien, Réna (Jean-Rock Lapointe), Jacques (Lucie Maltais), Margareth (feu Lévis Robichaud, Michel Girard), Lynda (feu Camil Tremblay, Donald Roy), Doris (Germain Bergeron), Guylaine (René Boily), Guy et Carol (Suzanne Gauthier). Il laisse également dans le deuil sa filleule Marie-Ève Lapointe, les membres des familles Hudon et Bouchard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Christian Larouche, visitez le site
www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

HUARD (Mme Lucie)

Le 26 février 2019, est décédée à son domicile, à l'âge de 67 ans et 3 mois, Mme Lucie Huard, fille de feu Mme Juliette Cormier et de feu M. Léo Huard, demeurant rue Labrecque, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 8 mars 2019 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 8 mars 2019 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de Mme Lucie Huard seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Russell Huard (conjointe), Alain (conjointe), Denis (Linda), Louise (Yvon), Guylaine (Martin), Sylvie (Pierrot). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LAFRESNAYE (Mme Johanne)

Le 24 février 2019, est décédée à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Mme Johanne Lafresnaye, épouse de M. Bernard Bergeron, demeurant rue Molson, Montréal, autrefois Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048 rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le samedi 2 mars 2019 à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 9 h 30 à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Johanne Lafresnaye. Elle était la fille de feu Mme Marielle Fay et de feu M. Alexandre Lafresnaye. Outre son époux, M. Bernard Bergeron, elle laisse dans le deuil ses fils: Alexandre Bergeron (Myriam Viau), Maxime (Kevin Doyle); ses petits-fils: Vincent et Samuel; son frère et ses soeurs: Marc Lafresnaye (France Lapierre), Hélène (Luc St-Hilaire), Suzanne (Donald Caron); ses beaux-frères et belles-soeurs: Nicole Bergeron (Marcel Hardy), Jean-Marc (Serge Lemay), Denise, Benoît (Sylvie Laprise), Julien (Claude Gagnon), Nathalie (Donald Ouellette), Guillaume (Cindy Gagnon). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société de la SLA du Québec. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. Sylvain)

À La Vallée des Roseaux de Baie-Comeau, le 26 février 2019, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Sylvain Lavoie, époux de Mme Martine Larouche. Il demeurait à Baie-Comeau. Les funérailles de M. Sylvain Lavoie ont eu lieu à Baie-Comeau le vendredi 1er mars 2019 à la cathédrale St-Jean-Eudes. M. Lavoie étant de Chicoutimi, la famille recevra les condoléances le dimanche 3 mars 2019 de 13 h à 16 h à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Il était le fils de feu M. Maurice Lavoie et de feu dame Gertrude Gagnon. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Martine Larouche; son fils Jean-Michel (Stéphanie Collin); sa fille Patricia (Mathieu Côté); ses petits-enfants: Alicia, Raphaël, James et Logan; ses soeurs Micheline et Paule; son frère André; ses beaux-frères et belles-soeurs: Louise (Alain), Yvon (Line), André, Hélène (Marcel) et feu Francine, son filleul Stéphane, ses oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et ami(e)s. Une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Sylvain Lavoie et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

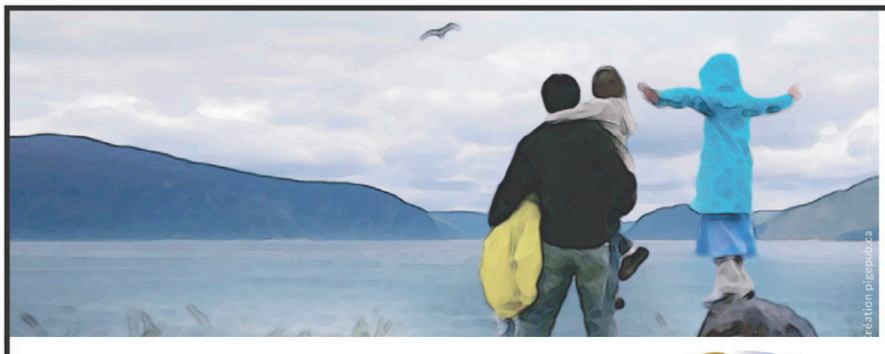

Présent à chaque instant...

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME
Votre coopérative...

CHICOUTIMI
520, boul. du Saguenay Est

CHICOUTIMI-NORD
345, St-Armand

LATERRIÈRE
1000, rue du Boulevard

ST-AMBROISE
560, rue Simard

Pourquoi faire ses arrangements préalables?

Planifier les arrangements préalables apporte une belle tranquillité d'esprit en plus de permettre aux proches et à la famille de traverser plus sereinement cette période douloureuse qu'est le deuil.

C'est aussi :
Pour décider et choisir vous-même vos funérailles et rituels que vous désirez
Pour placer en toute sécurité votre argent qui servira pour vos funérailles
Pour contrer l'inflation sur le coût des frais funéraires
Pour profiter des escomptes de votre carte de membre sur les frais funéraires

Avec votre coopérative, c'est l'assurance d'avoir l'esprit tranquille...

- Rencontre d'information de groupe offerte gratuitement sur réservation
- Rencontre individuelle aussi disponible à votre domicile ou à nos bureaux

Pour 20 $ seulement, devenez membre dès aujourd'hui
www.afdr.coop **418 545-2643**

5356680

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. JACQUES)

Le 27 février 2019 est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Maison des soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 59 ans et 3 mois, M. Jacques Larouche, époux de Mme Michèle Gagnon, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de Mme Nicole Giard et de feu M. Ghislain Larouche. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 3 mars 2019, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 4 mars 2019 de 10 h 30 à 12 h 30, à

l'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 4 mars 2019 à 12 h 30 à la chapelle de la 5e saison du Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil sa mère dame Nicole Giard (Conrad Girard); son épouse dame Michèle Gagnon et ses enfants: Sébastien Lavoie (Jessika Brassard et leurs enfants: Sofia et Liam), Yannick Lavoie (Geneviève Fortin). Il était le frère de: Jean Larouche (Nancy Martel), feu Mario (Nancy Voyer) et Benoit; les enfants de M. Conrad Girard: Patricia et Hélène Girard; sa belle-mère dame Simone Desbiens; son beau-père M. Guy Gagnon (Michèle Fillion). Il était le beau-frère de: Sylvain Gagnon (Katie Gagnon) et Annie Gagnon (Yves Gaucher). Il laisse également dans le deuil sa filleule Catherine Larouche ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents, collègues de travail et ami(e)s.

Il était à l'emploi de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay depuis plus de 30 ans.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour l'attention et les bons soins prodigués à Jacques. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (MME NOÉMIE)

Le 26 février 2019, est décédée à Montréal, à l'âge de 24 ans, Mme Noémie Lavoie, fille de Mme Kathy Guay et de M. Dany Lavoie, demeurant chemin St-Isidore, Laterrière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 3 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 4 mars 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le lundi 4 mars 2019 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Noémie Lavoie.

Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Kathy Guay (Jeannot Lavoie et sa fille Johanny Gagnon) et son père M. Dany Lavoie (Jennyfer Gomez et ses enfants: Samuel et Frédéric); ses grands-parents maternels: Thérèse Desbiens et Louis-Joseph Guay; ses grands-parents paternels: Lucille Tremblay et Raynald Lavoie (Louise Gagnon et ses enfants: François et Aline); sa marraine Sheila Guay (Johnny Savard); son parrain Yanick Lavoie; ses tantes: Édith Guay (Marcel Savard), Gina (Tonny Blouin), Véronique Lavoie (Jean-François Vanier); les neveux et nièces de la famille Guay: Xavier, Olivier, William, Sabrina, Roxane, Alison, Mégan et Ève; les neveux et nièces de la famille Lavoie: Alexi, Julianne, Nathan, Hugo et Evelyne.

Elle laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Tel-Aide. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. RÉNALD)

Le 26 février 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 71 ans et 7 mois, M. Rénald Lavoie, époux de dame Normande Morin, demeurant à Larouche, autrefois de St-Bruno. Il était le fils de feu M. Jean-Charles Lavoie et de feu dame Aline Néron. La famille recevra les condoléances le dimanche 3 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 4 mars 2019 à compter de midi (12 h) à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 4 mars 2019 à 14 h à l'église de St-Bruno. M. Lavoie sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Bruno.

Outre son épouse dame Normande Morin, il laisse dans le deuil ses enfants: feu Philippe, Jean-Pierre (Sophie Belley), Rémi (Sarah Munger) et Marie-Andrée (Jean-Denis Gagnon) ainsi que ses petits-enfants: Anthony, Philip, Julianna, Charles et Béatrice. Il était le frère de: Brigitte Lavoie (Thomas-Louis Dufour), Régis (Camille Simard), Denise (Léonce Gagnon), feu Jean-Marc (feu Huguette Côté), feu Louise (Daniel Audy), Emma, feu Francine (Paul Gagnon), Raymond (Agathe Bouchard), Sylvie et feu Robert (Louise Lavoie). Il était le beau-frère de: Gisèle Morin (feu Léo Ouellet, Gaston Tremblay), Aurèle (Jocelyne Sergerie), Raymonde, Lise (Georges Lavoie), Diane, Huguette (Régis Girard), Louis-Frances, Sylvie (Michel Claveau) et Guy (Françoise Vallée). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis. Un remerciement au personnel du CLSC de Jonquière et tout particulièrement à Virginie Racine, un gros merci pour tous les soins. Un remerciement particulier également au personnel de la Maison de soins palliatifs de Jonquière. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, 1845 rue Deschênes, Saguenay, G7S 4T8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Rénald Lavoie, visitez le site
www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (MME DIANE)

Est décédée entourée de l'amour des siens, à sa résidence, le 28 février 2019, à l'âge de 68 ans, Mme Diane Ouellet, conjointe de M. Daniel Blackburn, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 9 mars 2019 de 10 h à 15 h 30, suivra la célébration de la Parole à 15 h 30, à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Antoine Ouellet et de feu Mme Yvonne Nemey.

Elle était la belle-fille de M. Thomas-Louis Blackburn et de Mme Ruth Bélanger.

Elle laisse dans le deuil outre son conjoint M. Daniel Blackburn; ses enfants: Claude Blackburn (Karen Plamondon) et Gabriel (Jessyca Larouche); ses petits-enfants: Elya ,Raphaël, Antoine, Léa-Rose, Éloïse. Elle était la soeur de: Denise Ouellet (Jean-Eudes Tremblay), Robert, Louise (Carol Deschênes), Constant (Sylvie Maltais), Helen (Richard Gobeil), Claude (Nicole Potvin). Elle était la belle-soeur de: Serge Blackburn (Nicole Bernard), Line (Guy Bolduc), André. Elle laisse également dans le deuil Louis Martel ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Ouellet remercie la Dre Marie-Hélène Baron ainsi que l'infirmière Marie-Ève Ouellet pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Ouellet et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Gravel & Fils
Résidences funéraires

UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE **TOUJOURS DISPONIBLE**

PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

Les préarrangements funéraires sécurisent vos proches et vous offrent une tranquillité d'esprit. C'est une décision personnelle ou familiale, mais combien importante.

Les préarrangements funéraires vous assurent le respect de vos dernières volontés en tenant compte de vos valeurs et de vos croyances.

Évitez à vos proches des choix déchirants et des soucis financiers, contactez-nous.

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

304, rue Racine Est, Chicoutimi . info@graveletfils.com . dignitequebec.com . 418 543.0755

5364453

AVIS DE DÉCÈS

ROY, PEDNEAULT (Mme Céline Doyon)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 28 février 2019 à l'âge de 64 ans et 2 mois, Mme Céline Doyon, épouse de feu M. Michel Roy et conjointe de M. Serge Pedneault, demeurant à Dolbeau-Mistassini et autrefois de Sainte-Marie-de-Beauce. Elle était la fille de feu M. Victorien Doyon et de feu Mme Alice Rousseau. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le mardi 5 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mercredi 6 mars 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Sainte-Marie-de-Beauce à une date ultérieure. Outre son conjoint, M. Serge Pedneault, elle laisse ses enfants: Mathieu Roy (Patricia Fontaine), Stéphanie Roy (Éric Tremblay), Judith Pedneault (Benoit Gosselin) et Marc-André Pedneault; ses petits-enfants: Olivier Roy, Xavier, Mathis et Félix Gosselin. Elle était la soeur de: Monique (feu René Lafleur), Rachelle (Raymond Fortin), Jean-Paul (Lisette Perreault), Nicole (Léo Royer) et Gaston (Linda Tardif); la belle-soeur de: feu Laurier Roy (feu Lucille Poulin), feu Lisette Roy (Claude Beaulieu), feu Denis Roy, Marc-André Roy (Cécile Couture), feu Robert Roy (Lise L'Heureux), Rémi Roy (Ginette Vachon), Édith Roy (Marcel Sylvain) et Louis Roy (Sylvie Roy); Doris Pedneault (Lucien Martel), Hélène Pedneault (Léo Fournier), Roch Pedneault (Yolaine Bouchard), feu Martine Pedneault (Richard Gagnon), Sylvain Pedneault (Johanne Simard) et Louise Pedneault (Daniel Marcoux); la marraine de: Caroline Royer et feu Éric Roy. Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

VALLÉE (M. Bertrand)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 27 février 2019, à l'âge de 81 ans et 5 mois, M. Bertrand Vallée, époux de feu Mme Georgette Lemieux, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Pierre Vallée et de feu Mme Amérilda Lachance. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 3 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 4 mars 2019 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Il laisse ses enfants: Denise (Serge Grondin), André (Chantale Tremblay), Johanne (Jocelyn Lamothe), Linda (Denis Savard), Nathalie (Gilles Bolduc) et Stéphane (Johanne Gagnon); ses petits-enfants: Stéphanie (Mathieu Gagné), Joannie (Jérémie Darveau), Éric (Marie-Ève Ouellet), Julie, Danny (Vanessa Gaudreault-Frias), David (Léonie Lavoie-Savard), Jessica (Jean-Philippe Caron), Patrick (Frédérique Gagnon-Tomaszewski), Pierre-Luc (Véronique Belley), Jean-Michel, Sabrina, Sheldan et Amy ainsi que ses 15 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Rita (feu Arthur Talbot), feu Mariette (feu René Dumas), feu Lauraine (feu Victor Blackburn), feu Réal (feu Marguerite Baron), feu Léopold (feu Marguerite Bouchard), feu Florent (Jeannine Boudreault), feu Normand (feu Réjeanne Martel), feu Louis-Joseph et feu Jean-Philippe; le beau-frère de: Blandine Lemieux (feu Gaston Morin), feu Gérard Lemieux (Jacqueline Trottier), Lucienne Lemieux (François Savard), Marie-Paule Lemieux (feu Philippe Bradette), Yvonne Lemieux (feu Gérard Morency), Suzanne Lemieux (Normand Ouellet) et Hélène Lemieux (Florent Lepage). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. M. Vallée a été à l'emploi de Ferlac pendant plus de 35 ans. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229 boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Marie Bilodeau)

Le 23 février 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 89 ans et 8 mois, Mme Marie Bilodeau, épouse de feu M. Wilbrod Simard, demeurant à Alma, autrefois d'Hébertville-Station. Elle était la fille de feu M. Joseph Bilodeau et de feu dame Marie-Blanche Rompré. La famille recevra les condoléances le dimanche 3 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 4 mars 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 4 mars 2019 à 10 h 30 à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station. Mme Bilodeau a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière St-Wilbrod d'Héberville-Station à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane Simard (Michel Chouinard), Pierre (Andrée Harvey), Émilien (Suzanne Tremblay), feu Agathe (Jean-Paul Thériault), Daniel (Claire Villeneuve), Jean-Noël (Anye Héroux), Manon (Martin Boudreault), feu Gilles, Martine (Sylvain Perron) et Francine (Daniel Tremblay); ses petits-enfants ainsi que ses arrière-petits-enfants.

Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Bilodeau et Simard, plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma, 300 boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Marie Bilodeau, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

REMERCIEMENTS

DESBIENS (Mme Esther Tremblay)

Les membres de la famille de Mme Esther Tremblay, soit son époux M. Ghislain Desbiens; ses enfants: Dany Desbiens, Claude et Laurette (Dany Bouchard); ses petits-enfants: Martin (Roxanne Veillette et sa fille Abby) et Samuel Bouchard; ses frères et soeurs: feu Ghislaine Tremblay (feu Clément-Marie Hamel), Ghislain (Diane Verreault), Martha (Jean-Yves Tremblay), Camille (Bernard Tremblay), Micheline (Fernand Savard), Pantaleon (Caroline Savard), Marie-Paule (feu Gilles Gravel), Évangéline (Jean-Yves Gravel), Chantal (Sylvie Tremblay) et Georgette (Michel Germain); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Louis-Joseph Desbiens (feu Mariette), feu Georges-Henri (feu Lucille), feu Paul-Émile (feu Yvette), feu Alphéda (feu Ovila), feu Jean-Marie (feu Pierrette), feu Victoria (feu Julien), Gilbert (feu Antoinette), feu Zéphir (feu Géraldine), Madeleine (Paul-Armand), Bertrande (feu Marcel), Marie-Paule (feu Raymond), Jacques (Fleur-Yvette), feu Jean-Louis (Huguette), Paul-Armand (Raymonde) et feu Francine (feu Yvan); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Esther Tremblay, fille de feu Mme Laurette Simard et de feu M. Georges Tremblay, demeurant à St-Honoré, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet:
www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Gertrude)

1918 - 2019

Mme Gertrude Tremblay, enseignante à Chicoutimi-Nord pendant 42 ans, est décédée le 28 février 2019, à l'âge de 100 ans, épouse de feu M. Jean-Maurice Tremblay. Elle laisse derrière elle son fils Régis (Suzanne Bilodeau); sa petite-fille Kate (Pascal Comtois) et ses arrière-petits-enfants chéris Élie et Dany.

Elle était la fille de feu M. Élie Tremblay et de feu Mme Hélène Gauthier; la soeur de: feu Lionel, feu Germaine (feu Maurice Villeneuve), feu Patrick, feu Julien (feu Charlotte Truchon), feu Élie-Marie, feu Yolande (feu Georges-Henri Tremblay), feu Serge (Huguette Gaudreault), feu Gilles (feu Ghislaine Tremblay), feu Marie-Joseph, feu Gervaise (feu Gervais Gaudreault), Marie-Hélène (Laurier Tremblay), feu Céline (feu Gérard Desbiens), feu Jean (Ginette Tremblay) et Norbert (Ginette Lavoie). Elle était la belle-soeur de feu Sylvio (feu Marie-Desneiges Fillion), feu Joseph (feu Alma Pilote), feu Giovvanni (Simone Lespérance), feu Gaston (feu Hermance Gravel), feu Henri (feu Pierrette Gravel), feu Jeannine (feu Laurent Gravel), feu Yvan et feu Berthe.

La famille recevra vos condoléances le samedi 9 mars de 10 h à 13 h 30 au:

Complexe Funéraire Pierre Tétreault Inc.
277, rue Ste-Anne,
Varennes, Québec
cfpierretetreault@videotron.ca
Tél.: (450) 652-9131, Téléc.: (450) 655-0941

Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h en la

Basilique Ste-Anne
195, rue Ste-Anne, Varennes

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la paroisse Sainte-Anne-de-Varennes. Des enveloppes à cette fin seront disponibles au salon et à la basilique.

REMERCIEMENTS

PINARD (Mme Marcelle)

Les membres de la famille de Mme Marcelle Pinard, soit ses enfants: Johanne Tremblay (Raphaël Gagné), Yves (Oviette Gauthier), Carol, Sylvie (Chantal Lévesque), Claude, Luc (Anne Tremblay), Pierrot (Chantale Bergeron); ses petits-enfants: Frédéric (Mélanie Morin), Daniel (Jessica Langevin), Chantale (Yann Boulanger), leur père Laurier Tremblay, David, Jessy (Rémi Verreault), Josée (Pascal Harvey), Patrick, Florence, sa mère Annie Lepage, Francis, sa mère Sandra Côté; ses arrière-petits-enfants: Ariel, Charlie, Neva, Willy, Léonard, Albert, Lou, Mathieu, Alexis, Laurie-Anne, Nathan, Philippe; ses frères et soeurs: feu Gilberte Pinard (feu George Baron), feu Lionel (feu Rose-Hélène Martin), feu Georgette, feu Oscar (feu Jacqueline Savard), feu Jeanne D'Arc (feu Normand Goupil), Gisèle (1res noces feu Gaston Tremblay, 2es noces feu Georges Dumas), feu Rodrigue (feu Florida Brideau), feu Huguette (Paul Ouellet), feu Clément (feu Jeannette Turbide); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Welley Tremblay, feu Daniel (feu Germaine Potvin), feu Marie-Jeanne (feu Edmond Gagnon), feu Hermine (feu Onésime Simard), feu Lucille (feu Rosaire Fiset), feu Georgette (feu Raymond Lambert), feu Alice (feu René Poirier), feu Philippe (feu Jeanne Barbeau), feu Armand (feu Gemma Girard), feu Rita (feu Edmond Ouellet), feu Gustave (feu Jeanne D'arc Bergeron), feu Brigitte (feu Maurice Chouinard); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marcelle Pinard, fille de feu M. Alphonse Pinard et de feu Mme Yvonne Levasseur, épouse de feu M. Marcellin Tremblay, demeurant à La Baie, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille de Mme Pinard remercie le personnel du 2e étage du Centre d'hébergement de Bagotville pour les bons soins prodigués.

Gravel & Fils (Dignité) Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

DESGAGNÉ (M. LUCIEN)

1929 - 2019

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour les mots de soutien ainsi que tout le réconfort que vous nous avez apporté après le décès de notre père et grand-père, Lucien Desgagné.

Un grand merci pour votre présence, vos marques d'amitié, vos messages de sympathie, vos attentions chaleureuses et vos dons.

Tout cela contribuera à nous aider à faire notre deuil le plus sereinement possible.

Colette et les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

EN MÉMOIRE DE

GAGNON MORIN (MME LÉA)

Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ.

Bien sûr nous avons des souvenirs, mais jamais rien ne remplacera ta présence.

Nous nous souvenons surtout que tu as marqué notre existence.

On se dit privilégié de t'avoir eu dans notre vie et nous conservons un merveilleux souvenir du temps passé à tes côtés.

Tu continues de vivre en nous.

Luc Morin, ton époux et toute la famille.

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - GAUTHIER (M. Louis-E.)

La messe anniversaire de M. Louis-E. Gauthier, époux de Mme Maud Deschênes, demeurant à La Baie, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 9 h
à l'église St-Alphonse
La Baie

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - GIRARD (M. Jacques)

La messe anniversaire de M. Jacques Girard, époux de Mme Colette Savard, demeurant à Chicoutimi-Nord, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 11 h
à l'église Ste-Anne
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Direction funéraire:
Alliance funéraire du Royaume.

MESSE ANNIVERSAIRE - GIRARD (Mme Jeannick)

La messe anniversaire de Mme Jeannick Girard, épouse de feu M. Dollard Maltais, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 10 h
à la cathédrale
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - GIRARD-VERREAULT (Mme Claudine)

La messe anniversaire de Mme Claudine Girard, conjointe de M. Daniel Verreault, demeurant à La Baie, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 9 h
à l'église St-Alphonse
La Baie

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - GOBEIL (Mme Jeannine Vézina)

La messe anniversaire de Mme Jeannine Vézina, épouse de feu M. Dollar Gobeil, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 10 h
à la cathédrale
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - LAPOINTE (Mme Jeannine)

La messe anniversaire de Mme Jeannine Lapointe, épouse de feu M. Roland Tremblay, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le vendredi 8 mars 2019 à 9 h
à la chapelle des Soeurs Antoniennes de Marie
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - LAVOIE (M. Ghislain)

La messe anniversaire de M. Ghislain Lavoie, époux de Mme Colette Coulombe, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le samedi 9 mars 2019 à 16 h
à l'église Notre-Dame-du-Royaume
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - MALTAIS (Mme Lise)

La messe anniversaire de Mme Lise Maltais, épouse de M. Magella Simard, demeurant à Chicoutimi secteur nord, sera célébrée

le samedi 9 mars 2019 à 16 h
à l'église St-Luc
Chicoutimi secteur nord

Parents et amis sont invités à y assister.

Complexe funéraire Carl Savard

Direction funéraire:
Complexe funéraire Carl Savard

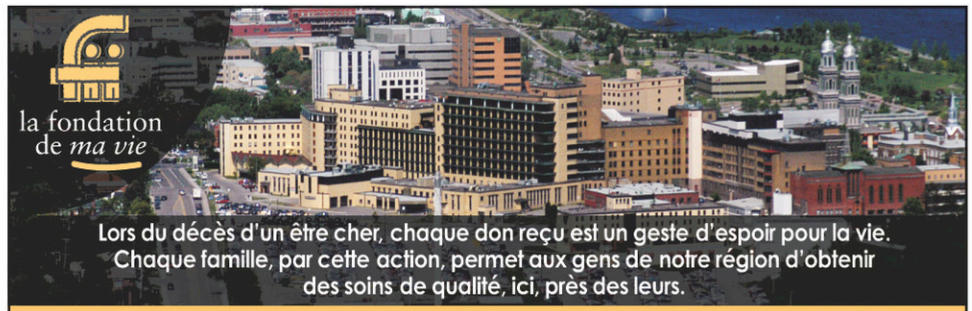

Lors du décès d'un être cher, chaque don reçu est un geste d'espoir pour la vie.
Chaque famille, par cette action, permet aux gens de notre région d'obtenir des soins de qualité, ici, près des leurs.

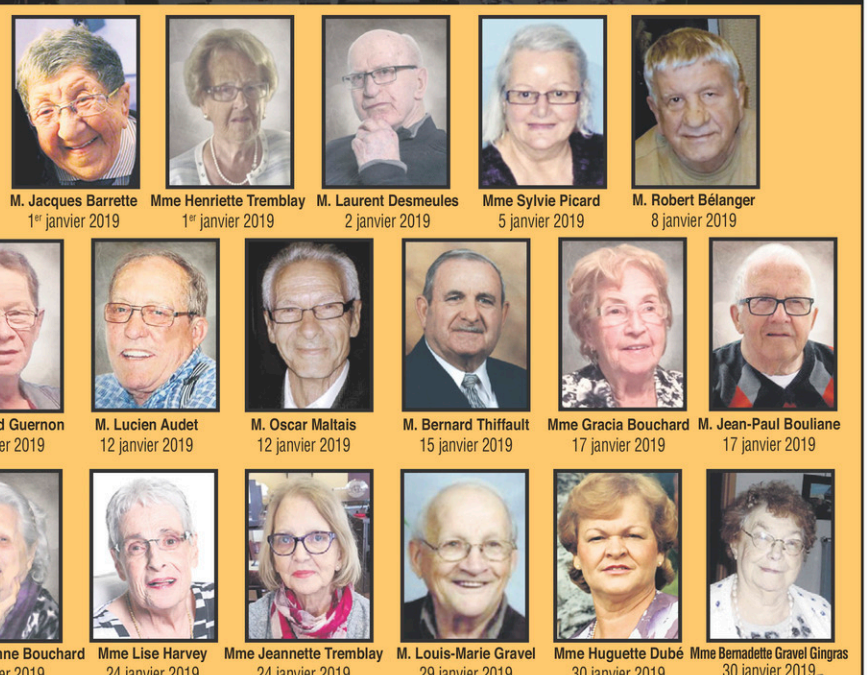

M. Jacques Barrette, 1er janvier 2019
Mme Henriette Tremblay, 1er janvier 2019
M. Laurent Desmeules, 2 janvier 2019
Mme Sylvie Picard, 5 janvier 2019
M. Robert Bélanger, 8 janvier 2019
M. Édouard Guernon, 10 janvier 2019
M. Lucien Audet, 12 janvier 2019
M. Oscar Maltais, 12 janvier 2019
M. Bernard Thiffault, 15 janvier 2019
Mme Gracia Bouchard, 17 janvier 2019
M. Jean-Paul Bouliane, 17 janvier 2019
Mme Marie-Anne Bouchard, 22 janvier 2019
Mme Lise Harvey, 24 janvier 2019
Mme Jeannette Tremblay, 24 janvier 2019
M. Louis-Marie Gravel, 29 janvier 2019
Mme Huguette Dubé, 30 janvier 2019
Mme Bernadette Gravel Gingras, 30 janvier 2019

S'impliquer comme bénévole est aussi un don pour la vie!
418 541-1005

Merci!
fondationdemavie.qc.ca

5381811

MESSE ANNIVERSAIRE - POIRIER (Mme Jeannine)

La messe anniversaire de Mme Jeannine Poirier, épouse en 1res noces de feu M. Marcel Girard et en 2es noces de feu M. Armand Gagnon, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 10 mars 2019 à 9 h
à l'église de St-Fulgence

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (M. Philippe)

La messe anniversaire de M. Philippe Tremblay, époux de feu Mme Julienne Simard, demeurant autrefois rue St-Bernard, Jonquière, sera célébrée

le samedi 9 mars 2019 à 16 h
à l'église Notre-Dame-de-la-Paix
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay

› JEUX DU QUÉBEC

Alors que les Jeux du Canada tirent à leur fin, c'est au tour de la Finale provinciale des Jeux du Québec de prendre son envol dans la Capitale-Nationale avec la tenue des cérémonies d'ouverture vendredi soir. En début d'après-midi, une première délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean a pris la direction de Québec pour participer au premier bloc de compétition. Dans ce premier bloc, les athlètes en action seront ceux en badminton, en biathlon, en boxe olympique, en gymnastique, en hockey masculin, en nage synchronisée, en patinage artistique et en taekwondo. **JOHANNE SAINT-PIERRE** — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

› SAISON QUASI PARFAITE

Le Mistral de Jonquière U15 AA féminin a conclu un hiver mémorable en remportant le championnat de la saison régulière et le championnat des séries dans la Ligue Québec Métro. Pendant la saison, le Mistral a conservé une fiche de 12 victoires, une seule défaite et un match nul. Leur seul revers est survenu au 13e match de la saison, face au Royal de Beauport. Les filles du Mistral ont pu venger ce seul échec en finale des séries en dominant le Royal 4-1. Mentionnons également le championnat des buteurs remporté par Emma Côté avec ses 19 filets. Le Mistral a également été avare en défensive en concédant seulement 18 buts. Les entraîneurs André Mimeault et Dominic Gagnon étaient ravis des résultats de leurs protégées qui se fixent des objectifs élevés en vue de la saison estivale. **JONATHAN HUDON** — PHOTO COURTOISIE

FIN DES ESSAIS EN FORMULE 1

Vettel le plus rapide

Associated Press

MONTMELO, Espagne — Sebastian Vettel a établi le chrono le plus rapide des essais qui prenaient fin vendredi, à l'approche de la nouvelle saison de la Formule Un.

Son temps de 1 : 16,221, au circuit Barcelona-Catalunya, a éclipsé celui de son coéquipier de Ferrari Charles Leclerc, établi jeudi.

Un bémol, par contre : un problème électrique a mené à l'arrêt de sa voiture, qui a dû être transportée au garage. Cela survient deux jours après que Vettel ait quitté le tracé et percuté une barrière de protection, pour des raisons que l'équipe cherche encore à élucider.

Autre source d'inquiétude pour Ferrari, le champion en titre Lewis Hamilton s'est finalement montré rapide avec sa Mercedes, inscrivant le deuxième temps, à trois millièmes de seconde de Vettel.

Du côté de Racing Point, où figure Lance Stroll, Sergio Perez a effectué 104 tours, dont le plus rapide a été chronométré à 1,17,791.

« Ç'a été une bonne journée, a dit Perez. Nous avons beaucoup travaillé, et je pense que nous avons une bonne compréhension de la voiture. Nous apprenons à chaque sortie, et je me sens prêt pour la saison. L'hiver a été long et je suis extrêmement motivé, j'ai très hâte de retourner en piste.

« Ce serait bien de commencer la saison en récoltant des points, mais la saison est longue, a-t-il poursuivi. Il faut d'abord voir où l'on se situe vraiment, par rapport aux autres équipes. »

Le directeur de la performance et de l'ingénierie de Racing Point, Tom McCullough, était bien satisfait lui aussi.

« Ces huit jours d'essais ont été un succès, a-t-il dit. Nous avons atteint tous nos objectifs principaux. Nous avons réussi à bien comprendre la voiture R19 et les cinq gommes de pneus que nous utiliserons pendant la saison.

« La séance de vendredi a été utile : le bolide s'est montré fiable à nouveau. Ç'a été le cas pendant toute la semaine, ce qui encourageant. Les drapeaux rouges ont parfois nui à notre rythme, mais à la fin de la journée, nous avons quand même appris beaucoup sur la voiture. Toute l'équipe y a mis de sérieux efforts. »

La saison débutera le 17 mars, avec la présentation du Grand Prix d'Australie. Vettel est le champion en titre à Melbourne.

Avec son temps de 1: 16,221, au circuit Barcelona-Catalunya, Vettel a éclipsé celui de son coéquipier de Ferrari Charles Leclerc, établi jeudi. — PHOTO AP

chasse et pêche

ROGER BLACKBURN *rblackburn@lequotidien.com*

La relâche sur les glaces

La semaine de la relâche scolaire est une excellente occasion pour la famille de se retrouver sur les glaces du fjord, du lac Saint-Jean, du lac Lamothe ou du lac Vert pour jouir des plaisirs de l'hiver avec la marmaille.

La Fondation de la faune du Québec gère un excellent programme de pêche en herbe pour initier les jeunes à la pêche, mais les meilleurs moniteurs, les personnes les mieux placées sont souvent le père ou la mère. Comme parent, vous allez ressentir une très grande satisfaction à voir briller les yeux de vos enfants quand ils auront un poisson au bout de la ligne.

Sur le site *tourisme.saguenay.ca,* vous trouverez la liste des principaux locateurs de cabanes à pêche sur les différents plans d'eaux de la région. Je vous ai parlé récemment de Pêche blanche au lac Saint-Jean, qui offre de beaux forfaits de pêche au doré, une aventure que les jeunes vont adorer.

Si dans votre jeunesse vous avez déjà capturé des lièvres au collet, faites vivre cette expérience à vos jeunes. Apprenez-leur à reconnaître les traces dans la neige et montrez-leur comment tendre un collet à l'aide de branches. Ils auront très hâte de se lever le lendemain matin pour enfiler leurs raquettes et partir dans le sentier pour voir si leurs pièges ont fonctionné. Apportez votre appareil photo, vous aurez des images superbes à immortaliser avec un beau grand lapin blanc dans les bras de vos jeunes.

Il faut en profiter, car c'est la dernière semaine de pêche sur les glaces, alors que la saison de pêche aux poissons de fond dans le fjord se termine le dimanche 10 mars. Le déglaçage printanier de la rivière Saguenay débutera quant à lui vers le 12 mars 2019.

L'ANSE-SAINT-JEAN

La Zec L'Anse-Saint-Jean, qui gère les activités de pêche blanche sur le fjord, a décidé de ne plus entretenir le site à compter du lundi 4 mars. « Les grandes marées, l'épais couvert de neige de la saison et le mouvement des glaces nous forcent à cesser nos activités. Contrairement à la baie des Ha! Ha! , le village de pêche est dans le chenail du fjord et de grandes fissures font remonter l'eau à la surface », a indiqué Dany Dufour, directeur administrateur de la zec et responsable du site de pêche qui compte environ 150 cabanes à pêche.

« C'est assez rare qu'on se rende à la relâche dans notre secteur de pêche », fait valoir Dany Dufour, précisant tout de même que la pêche reste ouverte, mais que les gens qui restent avec leur cabane le font à leurs risques et périls.

ENCAN DE LA FONDATION DE LA FAUNE

La Fondation de la faune du Québec a par ailleurs fracassé un record avec des ventes de 150 223 $ dans le cadre de son encan annuel. L'organisme a mis 243 produits et forfaits de chasse et pêche .

Les fonds recueillis permettront à la Fondation de maintenir le programme Pêche en herbe qui initie les jeunes de 9 à 12 ans à la pêche sportive. Depuis 1998, la Fondation de la faune a collaboré avec les associations de chasse et pêche et les organismes sociaux pour initier plus de 300 000 jeunes avec une aide financière pour réaliser les activités de Pêche en herbe.

ACCÈS AUX PLANS D'EAU

Un des dossiers qui risquent de brasser cet été est celui de l'accessibilité aux rampes de mise à l'eau pour naviguer sur les lacs du Québec. L'an dernier, l'Association maritime du Québec (AMQ) a apporté son soutien à l'Association des pêcheurs sportifs du Québec (APSQ) dans ses actions pour des accès équitables aux plans d'eau. Les tarifs chargés par la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac pour accéder au lac Manitou, soit le paiement d'un montant de 150 $ par jour, par embarcation motorisée de 9.9. cv ou moins, et d'un montant de 500 $ par jour par embarcation motorisée de plus de 9.9 cv étaient jugé prohibitif.

La municipalité de L'Anse-Saint-Jean charge une tarification de 20 $ aux propriétaires de bateaux qui utilisent la rampe. L'été dernier, dans *L'écho de L'Anse,* on pouvait lire : « La descente de bateau au quai continuera d'être accessible pendant tout l'été, mais les propriétaires de remorque devront aller la stationner derrière l'édifice municipal. En effet, les remorques ne seront plus tolérées sur la rue Saint-Jean-Baptiste et la rue de la Providence. L'accès à la descente de bateau sera gratuit pour les résidents de L'Anse-Saint-Jean, mais ceux et celles de l'extérieur devront payer un droit d'accès de $20 ». Il ne faut pas que les rampes de mise à l'eau de la région commencent à imiter ce qui se fait ailleurs au Québec pour que l'accès à l'eau demeure accessible.

PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

› LA BOÎTE À MOUCHE : DES COURS D'INITIATION

La semaine dernière, je suis tombé sur un cours de montage de mouche à la Boutique La Boîte à mouche de Chicoutimi. Le propriétaire de la boutique et spécialiste de pêche à la mouche, Sylvain Gagnon, que l'on voit debout à l'arrière, forme des dizaines de nouveaux monteurs chaque année.

ROGER BLACKBURN — PHOTO LE PROGRÈS, ROGER BLACKBURN

› C'EST LE TEMPS DE RÉSERVER

Voici deux sommités de la pêche blanche au Saguenay-Lac-Saint-Jean: Luc Lavoie de Pêche blanche du fjord et Rémi Aubin de l'Accommodation des 21 à La Baie. C'est vraiment le meilleur temps pour réserver une cabane à pêche. Que ce soit pour quatre ou même huit personnes, quelle belle occasion de profiter de cette activité géniale entre amis ou membre de la famille. — PHOTO COURTOISIE

MONDIAUX DE SKI DE FOND

Le Canada se classe 12e au relais

Presse canadienne

SEEFELD, Autriche — On anticipait une belle lutte entre la Norvège et la Russie au relais 4 x 10 kilomètres messieurs des championnats du monde de ski de fond et on a effectivement eu droit à une course relevée. Mais c'est finalement la Norvège qui a confirmé sa suprématie sur la distance, décrochant un 10e titre d'affilée. L'équipe canadienne, avec Alex Harvey dans ses rangs, s'est classée 12e.

Au final, la Norvège a devancé la Russie de 38,8 secondes. La lutte pour la médaille de bronze a été très serrée, la France s'offrant un podium inattendu, 1,8 seconde devant la Finlande. Les Canadiens ont complété l'épreuve à plus de sept minutes (7 : 05,5) des vainqueurs. Outre Harvey, l'équipe était formée de Scott James Hill, Evan Palmer-Charrette et Len Valjas.

Dans l'ultime relais, le jeune norvégien Johannes Hoesflot Klaebo et le Russe Sergey Ustiugov ont imposé leur rythme à l'avant. Klæbo est resté dans le sillage d'Ustiugov, mais comme il n'était pas prêt pour un autre sprint spectaculaire, il s'est porté en avant avant le dernier tour.

Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, a pris le départ de l'épreuve et il a alterné en tête avec le Norvégien Emil Iversen et le Suédois Oskar Svensson. Mais le Russe Andrey Larkov a tenté un coup d'éclat en se libérant du groupe un demi-tour avant le premier échange. Le Québécois a cédé huit secondes (8,1) au moment de passer le relais à Hill.

Harvey défendra son titre mondial du 50 km, dimanche, en conclusion des mondiaux.

L'équipe canadienne, dont fait partie Alex Harvey, qui apparaît ici à gauche, a complété l'épreuve à plus de sept minutes (7 : 05,5) des vainqueurs. — PHOTO AP

Les cinq athlètes soupçonnés de dopage suspendus

VIENNE — Les cinq skieurs soupçonnés de dopage, arrêtés mercredi en plein Mondiaux de ski nordique en Autriche dans le cadre du démantèlement d'un réseau international actif depuis plusieurs années, ont été suspendus, a annoncé vendredi la Fédération internationale de ski (FIS).

«Les cinq athlètes sont provisoirement suspendus à compter du 1er mars 2019» pour «usage ou tentative d'usage de méthode interdite», a indiqué la FIS dans un communiqué.

La fédération a également rendu publique l'identité des cinq skieurs: il s'agit des deux Autrichiens Dominik Baldauf et Max Hauke, des Estoniens Karel Tammjärv et Andreas Veerpalu ainsi que du Kazakh Alexei Poltoranin.

Tous ont été interpellés lors d'un vaste coup de filet policier mercredi alors qu'ils participaient aux Championnats du monde qui se déroulent depuis le 20 février et jusqu'à dimanche dans le Tyrol autrichien.

Parallèlement aux perquisitions menées à Seefeld, la police allemande a arrêté un médecin du sport qui avait mis en place un laboratoire clandestin à Erfurt, dans la province de Thuringe (centre), source d'un «réseau international de dopage sanguin» actif depuis plusieurs années, selon les enquêteurs.

Neuf personnes au total ont été arrêtées en Allemagne et en Autriche.

Ce scandale a un «impact négatif» sur les disciplines nordiques frappées ces dernières années par plusieurs affaires de dopage, a reconnu le président de la FIS, Gian-Franco Kasper, dans le communiqué.

«J'espère que cette opération enverra un message clair aux autres athlètes», a-t-il ajouté, insistant sur la tolérance zéro de la fédération en la matière. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

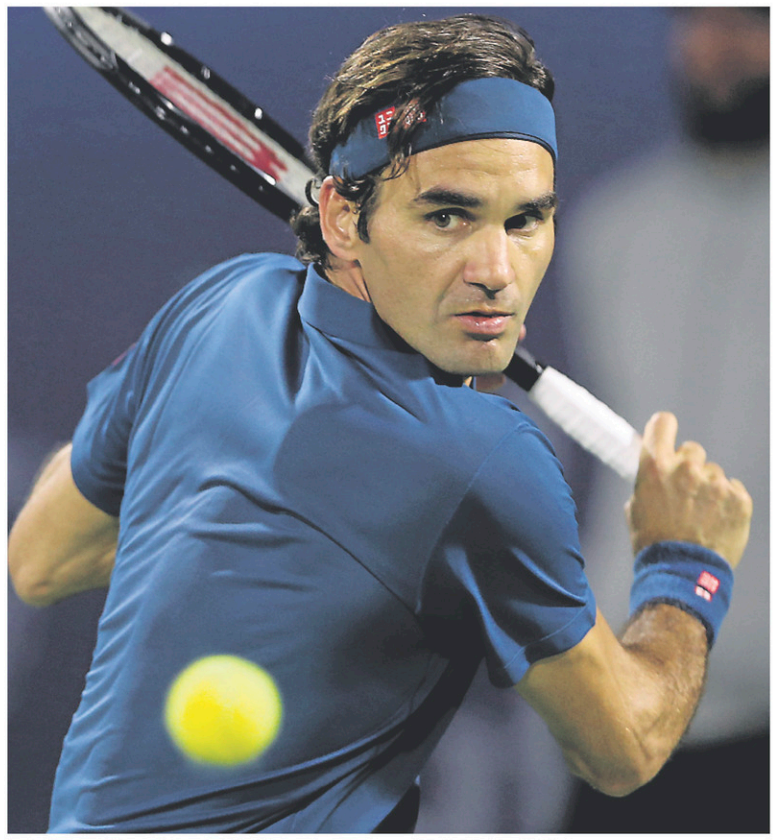

CHAMPIONNAT DE DUBAI

Federer en quête d'un 100e titre

Associated Press

DUBAI, Émirats arabes unis — Le Suisse Roger Federer pourrait mettre la main sur le 100e titre de sa carrière lors du Championnat de tennis de Dubai samedi. Pour y arriver, il devra vaincre une étoile montante de son sport.

Federer, deuxième tête de série du tournoi, a mis la table pour un duel contre le Grec Stefanos Tsitsipas après avoir vaincu le Croate Borna Coric (6e) 6-2, 6-2 en seulement 67 minutes en demi-finale vendredi.

Âgé de 37 ans et auteur de 20 triomphes en tournois du Grand Chelem, Federer tentera de devenir seulement le deuxième joueur du tennis professionnel masculin à atteindre le plateau des 100 victoires en carrière. S'il y parvient, il rejoindra l'Américain Jimmy Connors, qui en compte 109. Sept des 99 victoires de Federer ont été inscrites à Dubai.

Quant à Tsitsipas, classé cinquième, il s'est placé en position pour signer un deuxième triomphe d'affilée sur le circuit de l'ATP grâce à une victoire plus ardue de 4-6, 7-6 (4), 7-6) face au Français Gaël Monfils. Ce duel a duré 2 h 59 minutes.

EN BREF

Auger-Aliassime s'incline encore devant Djere

SAO PAULO — Félix Auger-Aliassime a été freiné pour la deuxième fois en autant de semaines par le Serbe Laslo Djere. Auger-Aliassime, qui pointe au 60e rang mondial, a plié l'échine 6-2, 3-6 et 6-3 devant Djere vendredi soir en quarts de finale du tournoi de Sao Paulo. Djere, qui occupe le 37e rang au classement de l'ATP, a mis deux heures et trois minutes pour évincer le Québécois. Il affrontera en demi-finales l'Argentin Guido Pella. **PRESSE CANADIENNE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	65	49	12	3	1	43	253	173	102	26-5-1-1	23-7-2-0	9-1-0-0	P-1
Boston	64	38	17	6	3	36	193	161	85	23-7-2-1	15-10-4-2	9-0-0-1	G-2
Toronto	64	39	21	4	0	39	228	184	82	20-12-1-0	19-9-3-0	5-4-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	64	37	20	2	5	34	186	153	81	19-9-1-3	18-11-1-2	5-4-1-0	P-1
Washington	65	37	21	6	1	34	223	206	81	19-9-4-1	18-12-2-0	7-3-0-0	G-3
Columbus	63	36	24	2	1	36	201	188	75	17-14-1-1	19-10-1-0	6-4-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**65**	**35**	**23**	**7**	**0**	**33**	**200**	**188**	**77**	**19-10-4-0**	**16-13-3-0**	**4-5-1-0**	**G-2**
Pittsburgh	64	33	22	7	2	32	221	201	75	17-12-2-0	16-10-5-2	5-3-2-0	P-1
Caroline	63	34	23	4	2	33	187	171	74	17-10-2-2	17-13-2-0	8-2-0-0	G-3
Philadelphie	65	31	26	7	1	29	197	218	70	17-12-3-1	14-14-4-0	6-3-1-0	G-1
Buffalo	64	30	26	6	2	26	185	202	68	19-9-4-0	11-17-2-2	3-6-0-1	G-1
Floride	63	28	25	4	6	25	202	217	66	16-11-4-1	12-14-0-5	5-3-0-2	P-2
N.Y. Rangers	64	27	27	8	2	21	188	215	64	16-11-5-2	11-16-3-0	4-4-2-0	P-3
New Jersey	65	25	32	5	3	24	188	222	58	17-12-4-1	8-20-1-2	4-6-0-0	P-2
Detroit	64	23	32	4	5	21	178	220	55	12-17-2-3	11-15-2-2	2-6-2-0	P-6
Ottawa	**64**	**22**	**37**	**5**	**0**	**22**	**191**	**239**	**49**	**14-15-4-0**	**8-22-1-0**	**2-8-0-0**	**P-6**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	66	37	24	4	1	35	196	173	79	21-12-1-0	16-12-3-1	4-5-1-0	P-1
Winnipeg	63	37	22	3	1	35	212	188	78	21-8-3-1	16-14-0-0	3-6-1-0	P-2
St. Louis	63	34	23	5	1	33	184	172	74	17-13-1-1	17-10-4-0	8-1-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	64	41	16	3	4	41	230	182	89	20-5-3-2	21-11-0-2	7-1-0-2	G-7
San Jose	64	37	19	5	3	37	229	201	82	19-5-3-2	18-14-2-1	6-3-1-0	P-1
Vegas	65	34	26	3	2	31	195	187	73	19-10-2-2	15-16-1-0	4-5-0-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	64	32	27	5	0	32	162	169	69	19-10-2-0	13-17-3-0	4-6-0-0	G-1
Minnesota	64	31	27	4	2	30	176	186	68	14-13-4-1	17-14-0-1	5-4-1-0	G-4
Colorado	64	28	24	11	1	27	212	202	68	13-12-6-0	15-12-5-1	6-2-2-0	G-1
Arizona	64	31	28	4	1	27	173	182	67	14-14-2-1	17-14-2-0	8-2-0-0	G-5
Chicago	64	27	28	8	1	26	215	239	63	14-13-5-1	13-15-3-0	6-4-0-0	G-1
Vancouver	65	27	29	5	4	24	180	203	63	14-12-3-1	13-17-2-3	3-5-1-1	P-2
Edmonton	64	27	30	5	2	24	179	213	61	14-15-1-1	13-15-4-1	3-5-0-2	G-1
Anaheim	64	24	31	7	2	21	142	199	57	12-10-6-2	12-21-1-0	3-7-0-0	P-4
Los Angeles	64	23	33	5	3	21	152	204	54	12-15-2-1	11-18-3-2	0-6-2-2	P-10

LNH

Jeudi 28 février
Toronto 1 N.Y. Islanders 6
Philadelphie 3 Columbus 4 (P)
Edmonton 4 **Ottawa** 2
Tampa Bay 1 Boston 4
Vancouver 2 Arizona 5
Floride 5 Vegas 6 (F)
Dallas 4 Los Angeles 3 (P)
Vendredi 1er mars
Pittsburgh 3 Buffalo 4 (P)
Montréal 4 N.Y. Rangers 2
Philadelphie 6 New Jersey 3
Washington 3 N.Y. Islanders 1
St. Louis en Caroline, 19h30.
Nashville à Winnipeg, 20h.
Vegas à Anaheim, 22h.
Colorado à San Jose, 22h30.
Samedi 2 mars
Edmonton à Columbus, 13h.
Chicago à Los Angeles, 16h.
New Jersey à Boston, 19h.
Caroline en Floride, 19h.
Pittsburgh **à Montréal**, 19h.
Ottawa à Tampa Bay, 19h.
Buffalo à Toronto, 19h.
Detroit en Arizona, 20h.
Dallas à St. Louis, 20h.
Minnesota à Calgary, 22h.
Dimanche 3 mars
Washington à N.Y. Rangers, 12h30.
Philadelphie à N.Y. Islanders, 15h.
Colorado à Anaheim, 16h.
Vancouver Vegas, 16h.
Ottawa en Floride, 17h.
Winnipeg à Columbus, 19h.
Nashville au Minnesota, 19h30.
Chicago à San Jose, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	30	74	104
Kane, Chi	40	54	94
McDavid, Edm	33	54	87
Gaudreau, Cal	30	52	82
Mackinnon, Col	33	48	81
Rantanen, Col	27	54	81
Point, TB	36	44	80
Draisaitl, Edm	39	39	78
Stamkos, TB	33	44	77
Crosby, Pit	27	50	77
Marchand, Bos	26	49	75
Marner, Tor	22	53	75
Ovechkin, Was	44	30	74
Wheeler, Win	12	61	73
Lindholm, Cal	26	46	72
Panarin, Clb	25	46	71
Aho, Car	25	45	70
Burns, SJ	13	57	70
Scheifele, Win	31	38	69
Monahan, Cal	29	40	69
Eichel, Buf	22	47	69
Tavares, Tor	36	32	68
Barkov, Flo	27	41	68
Pastrnak, Bos	31	35	66
Toews, Chi	29	37	66
Giroux, Phi	19	47	66
Landeskog, Col	33	32	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Debrincat, Chi	36	28	64
Kessel, Pit	21	43	64
Malkin, Pit	20	44	64
Zibanejad, NYR	27	36	63
O'Reilly, STL	24	39	63

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 1er mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	64	22	37	59
Drouin	63	17	33	50
Tatar	63	22	25	47
Danault	63	11	32	43
Gallagher	64	27	14	41
Petry	64	11	30	41
Shaw	45	16	17	33
Kotkaniemi	64	11	20	31
Byron	41	12	12	24
Lehkonen	64	7	17	24
Weber	40	9	14	23
Benn	63	4	13	17
Armia	39	7	7	14
Weise	46	5	6	11
Weal	47	4	7	11
Reilly	56	3	8	11
Peca	38	3	7	10
Kulak	40	3	5	8
Mete	53	0	8	8
Thompson	61	4	2	6
Hudon	32	3	2	5
Deslauriers	45	2	1	3
Folin	27	0	3	3
Price	50	0	1	1
Niemi	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2618	5	123	3			2,52	,917
Niemi	8	5	2	57	0		3,75	,889

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 1er mars.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	56	13	34	47
Tierney	64	7	34	41
Ryan	61	13	22	35
White	58	13	20	33
Tkachuk	53	14	18	32
Boedker	56	6	23	29
Smith	55	6	15	21
Ceci	59	5	16	21
Duclair	56	12	8	20
Demelo	59	3	11	14
Lindberg	37	5	8	13
Paajarvi	62	7	3	10
Batherson	20	3	6	9
Jaros	49	1	8	9
Balcers	19	3	3	6
Gibbons	46	2	4	6
Wolanin	14	3	2	5
Pageau	22	1	4	5
Borowiecki	40	1	3	4
Harpur	37	1	1	2
Anderson	40	0	1	1
Nilsson	28	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1421	3	130	1			3,50	,904
Nilsson	1016	1	82	1			3,12	,903

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50
Thetford	36	18	14	2	2	111	116	40
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39
St.Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	1	2	138	99	47
Laflèche	36	15	18	3	0	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

PREMIER TOUR (2 DE 3)

Samedi 2 mars
Laflèche à André-Laurendeau, 16h30
Alma à Lionel-Groulx, 19h30
Dimanche 3 mars
André-Laurendeau à Laflèche, 14h15
Lundi 4 mars
Lionel-Groulx à Alma, 20h

Montréal 4
N.Y. Rangers 2

Première période
1. N.Y. Rangers, Namestnikov 9 (Skjei, Shattenkirk) 4:41
Pénalité(s) — Lemieux NYR 8:08, Folin Mon 8:08, Kreider NYR 14:34.
Deuxième période
2. Montréal, Gallagher 28 (Tatar, Benn) 7:27
3. Montréal, Armia 8 (Folin, Mete) 14:38
Pénalité(s) — Benn Mon 1:22, Hajek NYR 12:04, Petry Mon 12:26.
Troisième période
4. Montréal, Armia 9 (Kotkaniemi, Kulak) 4:29
5. N.Y. Rangers, Lemieux 10 (Fast, Skjei) 17:28
6. Montréal, Armia 10 (Byron, Thompson) 19:23 (fd)
Pénalité(s) — Lemieux NYR (inc.) 19:23.

Tirs au but

Montréal	11	18	7	— 36
N.Y. Rangers	9	12	9	— 30

Gardiens — Montréal: Carey Price (G, 27-18-5); N.Y. Rangers: Henrik Lundqvist (P, 17-17-9).
Avantages numériques — Montréal: 0-2; N.Y. Rangers: 0-2.
Arbitres — Brad Meier, Trevor Hanson. **Juges de lignes —** Jonny Murray, Devin Berg.
Assistance — 17,334.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	61	44	14	2	1	283	170	91
Rimouski	62	41	17	4	0	252	152	86
Chicoutimi	61	32	22	3	4	185	188	71
Québec	61	25	24	6	6	180	210	62

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	61	53	7	0	1	284	123	107
Gatineau	59	21	33	3	2	179	213	47
Val-d'Or	60	21	34	4	1	162	262	47
B.-Boisbriand	61	22	37	2	0	177	250	46

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	60	45	12	2	1	273	139	93
Cap-Breton	61	36	20	1	4	241	187	77
Charlottetown	60	34	19	4	3	210	191	75
Moncton	61	33	20	4	4	236	201	74
St-Jean	61	12	44	2	3	149	331	29
A.-Bathurst	61	7	49	4	1	130	304	19

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	61	47	11	2	1	314	162	97
Sherbrooke	61	34	24	2	1	232	225	71
Victoriaville	61	26	30	4	1	163	198	57
Shawinigan	61	14	43	1	3	166	310	32

Jeudi 28 février
Saint-Jean 3 Cap-Breton 10
Gatineau 5 B.-Boisbriand 6
Chicoutimi 0 B.-Comeau 5
Vendredi 1er mars
Rimouski 5 A.-Bathurst 1
Victoriaville 2 Moncton 1 (P)
Saint-Jean 2 Cap-Breton 7
Gatineau 1 Québec 7
Sherbrooke 4 B.-Comeau 9
Drummondville 1 R.-Noranda 6
Charlottetown 3 Shawinigan 1
Samedi 2 mars
Drummondville à Val-d'Or, 15h30.
Sherbrooke à Chicoutimi, 16h.
Victoriaville à A.-Bathurst, 18h.
Halifax à R.-Noranda, 19h.
Charlottetown à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 3 mars
Victoriaville à Saint-Jean, 14h.
Shawinigan à Rimouski, 15h.
B.-Comeau à Québec, 15h.
Moncton au Cap-Breton, 15h.
Charlottetown à Gatineau, 16h.
Halifax à Val-d'Or, 16h.
Mardi 5 mars
Halifax à Gatineau, 19h30.
Chicoutimi à Rimouski, 19h30.

UNIVERSITAIRE

DEMI-FINALE (2 DE 3)

Jeudi 28 février
Guelph 3 Western 4
(Western mène la série 1-0)
Queen's 3 Carleton 2 (P)
Vendredi 1er mars
Carleton 1 Queen's 4
(Queen's gagne la série 2-0)
Samedi 2 mars
Western à Guelph, 19h30
Dimanche 3 mars
x-Guelph à Western, 19h

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	34	22	9	3	0	133	98	47
Rivière-du-Loup	34	19	13	1	1	141	129	40
Jonquière	34	19	14	1	0	142	131	39
Sorel-Tracy	34	18	13	2	1	113	121	39
St-Georges	34	14	18	0	2	119	132	30
St-Jérôme	34	10	23	0	1	103	140	21

Vendredi 1er mars
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
St-Georges à Riv.-du-Loup, 20h.
St-Jérôme à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 2 mars
Riv.-du-Loup à Jonquière, 19h30.
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Thet. Mines St-Jérôme, 20h.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Samedi 23 février
Cap-Madeleine 6 Waterloo 3
(Cap-Madeleine gagne 4-0)
Dimanche 24 février
Louiseville 4 Nicolet 3
(Louiseville gagne 4-0)
Vendredi 1er mars
Plessisville à Joliette, 20h30
(Joliette mène 3-1)
Windsor à La Tuque, 21h
(La Tuque mène 3-1)
Samedi 2 mars
x-Joliette à Plessisville, 20h
x-La Tuque à Windsor, 20h30
Dimanche 3 mars
x-Joliette à Plessisville, 14h30
x-Windsor à La Tuque, 17h

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE

(TROIS DE CINQ)

Amos Vs. Magog
Mardi 26 février
Amos 2 Magog 3
Mercredi 27 février
Amos 0 Magog 5
Vendredi 1er mars
Magog 5 Amos 2
(Magog gagne 3-0)

Châteauguay Vs. S. St-François
Mardi 26 février
Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
Vendredi 1er mars
St-François 5 Châteauguay 6 (P)
(Châteauguay mène 2-1)
Samedi 2 mars
St-Fran. à Châteauguay, 16h.

Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
Vendredi 1er mars
Lévis 8 C.C.-LeMoy. 0
(Lévis gagne 3-0)

C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis 6 C.E.-Blondin 2
(L.-St-Louis gagne 3-0)

Jonquière Vs. Saint-Hyacinthe
Mardi 26 février
Jonquière 0 St-Hyacinthe 7
Mercredi 27 février
Jonquière 1 St-Hyacinthe 4
Vendredi 1er mars
St-Hyacinthe 5 Jonquière 1
(St-Hyacinthe gagne 3-0)

Laval-Montréal Vs. Trois-Rivières
Mardi 26 février
L.-Montréal 3 Trois-Rivières 2 (P)
Mercredi 27 février
L.-Montréal 3 Trois-Rivières 4
Vendredi 1er mars
Trois-Rivières 2 L.-Montréal 0
(Trois-Rivières mène 2-1)
Dimanche 3 mars
Trois-Rivières à L.-Montréal, 13h

St-Eustache Vs. Gatineau
Mardi 26 février
St-Eustache 3 Gatineau 1
Mercredi 27 février
St-Eustache 2 Gatineau 5
Vendredi 1er mars
Gatineau 4 St-Eustache 6
(St-Eustache mène 2-1)
Dimanche 3 mars
Gatineau à St-Eustache, 13h45

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	5	2	,714	—
Minnesota	5	3	,625	½
N.Y. Yankees	3	2	,600	1
Atlanta	4	3	,571	1
Detroit	4	3	,571	1
N.Y. Mets	4	3	,571	1
Washington	4	3	,571	1
Tampa Bay	4	4	,500	1½
Baltimore	3	3	,500	1½
Houston	3	3	,500	1½
Boston	3	4	,429	2
Pittsburgh	3	4	,429	2
St. Louis	2	3	,400	2
Miami	2	5	,286	3
Toronto	1	5	,167	3½

Vendredi 1er mars
Toronto 3 Atlanta 4
Tampa Bay 10 Baltimore 5
New York 7 Detroit 1
Washington 5 Miami 4
Boston 3 Minnesota 4
Pittsburgh 3 Philadelphie 7
Pittsburgh à Toronto, 13h07.
St. Louis 4 Houston 4
Baltimore 2 New York 2
Samedi 2 mars
Baltimore à Boston, 13h05.
Atlanta à Detroit, 13h05.
New York à Pittsburgh, 13h05.
Miami à St. Louis, 13h05.
Philadelphie à Tampa Bay, 13h05.
Minnesota à Washington, 13h05.
Tampa Bay à Toronto, 13h07.
Houston à N.Y. Mets, 13h10.

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Dodgers	4	1	,800	—
Seattle	5	2	,714	—
Arizona	4	2	,667	½
Chi. Cubs	5	3	,625	½
L.A. Angels	5	3	,625	½
San Diego	3	2	,600	1
San Francisco	3	2	,600	1
Kansas City	4	4	,500	1½
Cleveland	3	3	,500	1½
Cincinnati	2	3	,400	2
Oakland	3	5	,375	2½
Colorado	2	4	,333	2½
Texas	2	4	,333	2½
Chi. White Sox	2	5	,286	3
Milwaukee	2	6	,250	3½

Vendredi 1er mars
Colorado 3 Oakland 6
Chi. White Sox 8 Texas 5
Chi. Cubs 10 Arizona 2
Kansas City 7 L.A. Angels 10
Milwaukee 3 Seattle 7
Dodgers à Cleveland, 20h05.
San Diego à Dodgers, 20h05.
Cincinnati à San Francisco, 21h05.
Samedi 2 mars
Colorado à White Sox, 15h05.
Milwaukee à Chi. Cubs, 15h05.
L.A. Angels à Cincinnati, 15h05.
Seattle Kansas City, 15h05.
Cleveland à Oakland, 15h05.
Texas à San Francisco, 15h05.
L.A. Dodgers en Arizona, 15h10.
San Francisco à San Diego, 15h10.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	57	36	14	6	1	182	159	79
Bridgeport	58	33	18	5	2	188	179	73
Hershey	56	32	21	0	3	153	164	67
Providence	56	28	20	7	1	172	157	64
Lehigh Valley	55	27	22	3	3	178	173	60
Scranton	55	26	22	5	2	176	164	59
Springfield	56	22	23	6	5	182	186	55
Hartford	58	23	26	6	3	164	201	55

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	56	34	17	3	2	184	160	73
Syracuse	54	33	16	3	2	189	137	71
Toronto	57	29	19	6	3	194	189	67
Utica	57	29	21	5	2	182	194	65
Belleville	58	29	23	2	4	188	186	64
Cleveland	57	26	24	6	1	173	197	59
Laval	57	24	24	5	4	153	167	57
Binghamton	58	24	29	5	0	157	199	53

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	55	32	17	5	1	187	152	70
Grand Rapids	56	31	17	4	4	165	156	70
Iowa	56	28	17	6	5	182	164	67
Rockford	58	26	23	3	6	139	160	61
Texas	56	27	23	3	3	173	167	60
Milwaukee	57	23	22	11	1	152	164	58
Manitoba	56	26	25	3	2	143	170	57
San Antonio	56	25	26	5	0	146	170	55

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	51	33	15	2	1	178	134	69
San Jose	50	30	14	2	4	165	137	66
San Diego	51	29	16	3	3	187	170	64
Tucson	50	25	19	4	2	153	151	56
Colorado	52	26	22	3	1	155	165	56
Stockton	52	22	25	4	1	183	203	49
Ontario	49	17	25	5	2	151	199	41

Vendredi 1er mars
Manitoba à Belleville, 19h.
Binghamton à Charlotte, 19h.
Lehigh Valley à Syracuse, 19h.
Hershey à Utica, 19h.
Laval à Cleveland, 19h.
Scranton à Providence, 19h05.
Hartford à Springfield, 19h05.
Grand Rapids à Rockford, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
Milwaukee à San Antonio, 20h30.
Iowa à Bakersfield, 22h.
San Jose à Ontario, 22h.
San Diego à Stockton, 22h.
Samedi 2 mars
Tucson Colorado, 13h05.
Cleveland à Toronto, 17h.
Binghamton à Charlotte, 18h.
Manitoba à Belleville, 19h.
Bridgeport à Hershey, 19h.
Rochester à Syracuse, 19h.
Utica à Lehigh Valley, 19h05.
Providence à Springfield, 19h05.
Scranton à Hartford, 19h30.
Chicago au Texas, 20h.
Iowa à Ontario, 21h.
San Diego à Stockton, 21h.
San Jose à Bakersfield, 22h.
Dimanche 3 mars
Tucson Colorado, 09h05.
Springfield à Providence, 15h05.
Bridgeport à Lehigh Valley, 15h05.
Syracuse à Rochester, 15h05.
Milwaukee à San Antonio, 16h.
Iowa à Ontario, 18h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	45	17	,726	—
x-Philadelphie	40	22	,645	5
x-Boston	37	25	,597	8
Brooklyn	32	32	,500	14
New York	13	49	,210	32

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Charlotte	29	33	,468	—
Orlando	29	34	,460	½
Miami	27	34	,443	1½
Washington	25	36	,410	3½
Atlanta	21	41	,339	8

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	47	14	,770	—
x-Indiana	41	22	,651	7
Detroit	29	31	,483	17½
Chicago	17	45	,274	30½
Cleveland	15	47	,242	32½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	37	25	,597	—
San Antonio	34	29	,540	3½
Dallas	27	34	,443	9½
La N.-Orléans	27	36	,429	10½
Memphis	24	39	,381	13½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	42	19	,689	—
Okl. City	38	23	,623	4
Portland	38	23	,623	4
Utah	35	26	,574	7
Minnesota	29	33	,468	13½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	43	19	,694	—
L.A

Volet masculin

Chez les hommes, le vétéran patineur Ted-Jan Bloemen de Calgary participera aux mondiaux toutes distances pour la huitième fois. Il a auparavant terminé au pied du podium du classement général avec une quatrième place en 2009-10, alors qu'il représentait alors les Pays-Bas. Il a pris la cinquième place au profit de l'équipe canadienne en 2015-16. Bloemen a retrouvé son niveau de forme optimal à la fin de la présente saison, lui qui a alors remporté une médaille de bronze et pris la cinquième place à ses deux dernières épreuves.

Les autres représentants du Canada chez les hommes sont Jordan Belchos de Toronto et Antoine Gélinas-Beaulieu de Sherbrooke. Belchos en sera à sa troisième présence aux Championnats du monde toutes distances, tandis que Gélinas-Beaulieu fera partie du groupe pour la deuxième année de suite. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

MONDIAUX EN LONGUE PISTE TOUTES DISTANCES

Maltais contre l'élite mondiale

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La Baieriveraine Valérie Maltais fait partie des six meilleurs patineurs de vitesse sur longue piste du Canada qui prendront part aux Championnats du monde de patinage de vitesse longue piste toutes distances sur l'Anneau olympique à Calgary en fin de semaine.

L'équipe canadienne féminine sera menée par Ivanie Blondin d'Ottawa qui en sera à sa septième présence aux mondiaux toutes distances. Elle a obtenu son meilleur résultat en carrière en 2015, en sol canadien à Calgary, avec une sixième place au classement général. Blondin cherchera à poursuivre dans la foulée de la médaille d'argent qu'elle a obtenue dans l'épreuve du départ de masse des Championnats du monde des distances individuelles, plus tôt ce mois-ci.

Elle sera accompagnée de Valérie Maltais et d'une autre athlète d'Ottawa, Isabelle Weidemann. Elles en seront toutes deux à leurs débuts à cette compétition. Maltais, qui a participé aux Jeux olympiques à trois reprises en patinage de vitesse sur courte piste, a rapidement connu du succès après avoir changé de discipline l'été dernier. « C'est un honneur de représenter le Canada avec ces deux femmes extraordinaires », a souligné Maltais sur Facebook.

Weidemann a également été une belle révélation cette saison, elle qui a mis la main sur trois médailles individuelles et s'est retrouvée au troisième rang du classement général de la Coupe du monde dans les distances de fond.

Sur l'ensemble des deux journées de compétition, les pelotons de 22 athlètes par genre patineront dans quatre distances, soit le 500 m et le 1500m, en plus du 3000m et du 5000m chez les femmes, ainsi que du 5000m et du 10 000m chez les hommes. Les athlètes obtiendront des points sur la base des temps qu'ils auront enregistrés à chacune de leurs courses et les champions toutes distances seront couronnés conformément au total cumulatif de points.

Valérie Maltais — CSI CALGARY PHOTOS, DAVE HOLLAND

PATINAGE ARTISTIQUE AUX JEUX DU CANADA

Mélaurie Boivin récolte le bronze

(JSTP) — Native de Desbiens, la patineuse artistique Mélaurie Boivin a réussi à se maintenir au troisième rang pour remporter la médaille de bronze, jeudi soir, à l'issue de son programme long, dans le cadre des Jeux du Canada, à Red Deer, en Alberta. Pour l'athlète de 15 ans, cette dernière compétition vient couronner une saison riche en expérience et en apprentissages.

Dans une entrevue sur le Facebook de l'Équipe du Québec, la Jeannoise a indiqué qu'elle était satisfaite puisque son objectif était de monter sur le podium. « L'objectif a été atteint, alors je suis super contente ».

Concernant sa prestation, elle se dit également très satisfaite. « Pour les conditions des Jeux du Canada, je suis super fière. J'ai fait ce que j'ai pu et je me suis battu jusqu'à la fin », a-t-elle commenté. Troisième après le programme court mardi, Mélaurie a réussi à maintenir sa position. Elle a été devancée par l'Albertaine Kaiya Ruiter qui a conclu avec un total de 125.91 pour la médaille d'or, et par l'Ontarienne Gabriella Guo, médaillée d'argent avec 111.08 points. Mélaurie Boivin a pour sa part récolté 40.69 pour son programme court et 69.75 pour son programme long, pour un résultat total de 110.44 points.

Son entraîneuse, Marlène Picard, se dit elle aussi très fière de sa protégée « qui a démontré vraiment beaucoup de détermination ». Car même si Mélaurie a mal commencé son programme long, elle a vraiment su terminer en force. Bien sûr, la jeune patineuse n'a pas livré une prestation à la hauteur de son potentiel, mais les conditions ne sont pas idéales aux Jeux du Canada. « C'est une situation qu'elle ne vit pas souvent. Elle l'avait vécu une fois avec les Jeux du Québec et ce sont maintenant les Jeux du Canada. Ce sont des expériences différentes de ce qu'on vit normalement. [Mélaurie] est habituée d'être seule et concentrée. Cette fois-ci, c'était autre chose, mais elle s'en est bien sortie malgré tout », explique Marlène Picard.

« C'était aussi une expérience nouvelle pour moi, ajoute l'entraîneuse. C'est la première fois qu'elle partait sans que je sois là. Ça aussi c'est différent de la regarder à la télé et de lui parler avant et après. Toutes ces expériences nous rendent plus fortes à long terme. » L'athlète de Desbiens a vécu une longue saison qui s'est amorcée avec un déménagement à Varennes, ponctuée d'une participation à deux compétitions hors pays. « Mélaurie a commencé en juin et nous sommes rendus en mars. À travers les compétitions provinciales et nationales, elle a pris part à deux compétitions hors pays, soit à Milwaukee et en Allemagne. Ce fut donc pour elle beaucoup d'apprentissage tout au long de la saison et ç'a été très difficile parce qu'il y a toujours des hauts et des bas et qu'il faut toujours que tu compétitionnes », souligne l'entraîneuse, en rappelant que Mélaurie a été couronnée Championne provinciale en novice et vice-championne canadienne derrière Kaiya Ruiter, qui l'a de nouveau devancée aux Jeux du Canada.

Marlène Picard ajoute que d'avoir vécu autant d'« expériences extraordinaires » constitue une belle préparation pour Mélaurie qui fera son entrée chez les juniors. « On ne pouvait demander plus dans ces circonstances et c'est une très très belle saison. On est vraiment très, très fières d'elle et très satisfaites de l'ensemble de la saison. Je pense qu'elle sera vraiment prête à aller chez les juniors femmes. On veut préparer autre chose, faire de nouveaux sauts. On a encore de l'ouvrage ! » Mélaurie profitera maintenant d'une pause bien méritée d'une semaine loin du patinage. « Elle va passer une semaine chez elle, à Desbiens, pour oublier le patin pendant une semaine. Il faut qu'elle se repose et se change les idées pour repartir à neuf après », de conclure Marlène Picard.

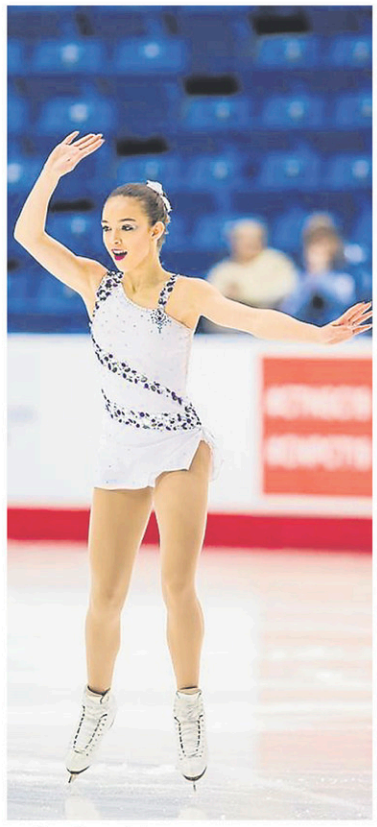
Mélaurie Boivin — ARCHIVES LE PROGRÈS

L'or et le bronze en judo par équipe

Les judokas de la région ont contribué à la conquête de deux autres médailles, vendredi, dans le cadre de la compétition par équipe. L'équipe masculine a remporté l'or aux dépens de la Colombie-Britannique tandis que l'équipe féminine a mis la main sur le bronze.

L'équipe masculine était composée du Dolmissois Simon Paquet (or chez les -55 kilos), du Baieriverain Arno Blacquière (argent chez les -60 kilos) d'Alexandre Arencibia, de Félix-Olivier Bertrand, de Victor Gougeon-Gazé, de Justin Lemire et de Martin Penchev.

Chez les femmes, l'équipe québécoise était composée de la Jonquiéroise Anne-Clara Guérin (5e chez les -57 kilos), de l'Almatoise Mathilde Simard-Lejeune (bronze chez les -48 kilos), de Samia Boussarhane, de Coralie Godbout, de Sophie Lapointe, de Sarah Maloum et d'Ilhem Ouali.

Pour Anne- Clara, ce fut l'occasion de prendre sa revanche contre la Manitobaine Sarah Ekosky. « J'ai eu ma revanche contre la fille qui m'a battue jeudi en finale pour la médaille de bronze. Je suis très contente de mon résultat et de mes partenaires », a-t-elle indiqué via le Facebook de l'Équipe du Québec. Les Québécoises visaient bien sûr l'or, mais elles sont heureuses de cette troisième place. Elles se sont dites très satisfaites de leur « excellent esprit d'équipe. C'est le plus important et nous sommes toutes fières de notre performance. »

Avec une dernière journée de compétition samedi, le Québec est assuré d'établir une nouvelle marque en termes de médailles récoltées aux Jeux du Canada. Le meilleur total du Québec (141 médailles) avait été obtenu lors des Jeux du Canada de Prince George. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Les Sags en accès privilégié

Stéphane Paquin réalise un webdocumentaire sur l'équipe

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Saguenéens ont ouvert leurs portes au réalisateur Stéphane Paquin lors de leur plus récent voyage dans les Maritimes. Le résultat final, le webdocumentaire *Prenez la bonne direction avec les Sags*, présenté vendredi matin au Théâtre Banque Nationale, est maintenant disponible sur toutes les plateformes de l'organisation chicoutimienne.

Le projet, qui a commencé à mijoter au printemps, a vu le jour grâce à un partenariat avec Intégral Subaru Chicoutimi. Le reportage, qui devait prendre la forme d'une publicité lors des premières discussions, a pris de l'ampleur, ce qui a finalement débouché sur un documentaire plus complet de 16 minutes.

Le réalisateur a pu profiter d'un accès privilégié, incluant le vestiaire, du départ jusqu'au retour, après trois victoires des Sags à Bathurst, Saint-Jean et Halifax. «J'avais du stock pas mal», admet Stéphane Paquin, rencontré avant le visionnement de vendredi matin.

«Je ne voulais pas faire un documentaire spécifiquement sur ce voyage-là. Je voulais montrer comment ça se passe vraiment sur la route. Dans le fond, ça pourrait être n'importe quel voyage, met-il en contexte. Les vrais fans vont triper, je crois. C'était avant tout pour leur faire plaisir et leur permettre de voir des choses auxquelles ils n'ont pas accès normalement.»

« Je voulais montrer comment ça se passe vraiment sur la route. »

— Stéphane Paquin

L'esprit d'équipe transpire tout au long du webdocumentaire qui, en plus des images, met en vedette des témoignages, allant des membres de l'organisation, des joueurs au chauffeur d'autobus Angelo Coudé, en passant par la thérapeute Vicky Teasdale-Dubé. «On en parle beaucoup. Ce n'est pas poussé parce que c'est vrai. Ça se sent. Ils ont vraiment du fun ensemble et il n'y a pas de clique», de raconter Stéphane Paquin qui baigne dans le monde du hockey depuis son plus jeune âge. Il a notamment occupé le poste de réalisateur des matchs des Canadiens au Réseau des sports, ce qui l'a amené à voyager avec les membres de l'organisation montréalaise.

«Je l'ai plus sentie [la chimie] au niveau junior. J'ai peut-être aussi eu un accès plus grand qu'avec les Canadiens, même si j'étais dans les mêmes avions et hôtels. C'est sûr que ça se ressemble un peu, mais c'est encore plus dans le junior. Dans le professionnel, c'est aussi plus un travail, même si c'est quand même tissé très serré. J'ai été impressionné également par le professionnalisme de l'organisation», fait valoir Stéphane Paquin qui a eu carte blanche également pour la réalisation, même s'il a pris soin de montrer le produit final à l'entraîneur-chef Yanick Jean afin d'être certain de ne pas dévoiler de secret d'équipe.

Vendredi soir, en quelques heures, plus de 3000 personnes avaient déjà visionné le webdocumentaire.

Le défenseur des Sags Jérémy Groleau, l'entraîneur-chef Yanick Jean, la propriétaire d'Intégral Subaru Chicoutimi, Lina Tremblay, le réalisateur Stéphane Paquin et le président Richard Létourneau ont participé à la première présentation du webdocumentaire sur le plus récent voyage de la formation chicoutimienne dans les Maritimes. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

POINTES DE PLUME

• Les Sags accueillent le Phoenix de Sherbrooke samedi après-midi au Centre Georges-Vézina. Remis d'une commotion cérébrale, Hendrix Lapierre devrait normalement effectuer un retour au jeu après avoir raté un peu plus de trois semaines. Après avoir rencontré un spécialiste cette semaine pour confirmer qu'il était apte à jouer, l'attaquant de 16 ans a patiné en solitaire vendredi après-midi alors que la plupart de ses coéquipiers profitaient d'une journée de congé après être revenus au petit matin de Baie-Comeau après un revers de 5-0 face au Drakkar.

• La rencontre de samedi se déroulera sous la thématique du Spectacle aérien de Bagotville. Pour le souligner, deux CF-188 Hornet de l'Aviation royale canadienne survoleront l'arrondissement de Chicoutimi à basse altitude vers 16 h 07, heure prévue du début de la rencontre.

DAVE AINSLEY

Le réalisateur Stéphane Paquin a obtenu un accès privilégié pendant toute la fin de semaine, à commencer par le vestiaire. — REPRODUCTION LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

5374011

Guy Boucher relevé de ses fonctions par les Sénateurs

Guy Boucher était comme un prisonnier qui est condamné à mort, sachant fort bien qu'il allait se retrouver au chômage quand son contrat arriverait à échéance à la fin d'une deuxième saison désastreuse de suite.

Le directeur général Pierre Dorion a décidé de mettre fin à son agonie derrière le banc des Sénateurs vendredi matin en annonçant qu'il était relevé de ses fonctions alors que son principal adjoint, Marc Crawford, a été nommé entraîneur par intérim pour diriger le club lors de ses 18 derniers matches de la campagne.

Comme pour son premier emploi dans la LNH à Tampa Bay, Boucher est congédié au mois de mars de sa troisième saison, après que la première se soit aussi soldée par une participation à la finale de l'Est.

Dorion a indiqué en être arrivé à cette conclusion après la sixième défaite de suite des Sénateurs jeudi soir, 4-2 contre Edmonton, ce qui portait la fiche du club à 22-37-5, la pire de la LNH. Il a dormi là-dessus pour ensuite consulter le propriétaire Eugene Melnyk, puis annoncer sa décision au principal intéressé et aux joueurs avant la pratique de l'équipe au Centre Canadian Tire.

« Je leur ai dit (aux joueurs) que notre jeu récemment a été inacceptable et qu'en allant de l'avant, je ne voulais plus d'excuses », a déclaré Dorion en conférence de presse.

Après la vente de feu qui a vu Mark Stone, Matt Duchene et Ryan Dzingel (les trois meilleurs compteurs de l'équipe) être échangés en fin de semaine dernière, Dorion avait déclaré lundi qu'il attendrait à la fin de la saison pour prendre une décision concernant Boucher, vu qu'il lui avait « rendu la vie difficile » récemment. Est-ce qu'il y a eu un incident particulier cette semaine lors des revers de 7-2 à Washington et 4-2 contre les Oilers – comme la décision de retrancher le jeune défenseur Christian Wolanin – pour expliquer ce revirement de situation ?

« Non, il n'y a pas eu d'élément déclencheur. On a regardé la façon dont l'équipe a joué récemment, et le plus important, c'est qu'on a pris la décision ce matin que Guy n'était pas pour être l'entraîneur l'année prochaine, qu'on devait amener quelqu'un avec de meilleures idées, de meilleures intentions, pour ramener de l'énergie à ce groupe-là », a-t-il répondu à ce sujet.

Boucher avait été rapatrié de la Suisse, où il avait travaillé après son passage avec le Lightning, pour succéder à Dave Cameron après une recherche exhaustive. En trois saisons, il a présenté une fiche de 94-108-26. **LE DROIT, MARC ALLARD**

LE CANADIEN DÉFAIT LES RANGERS 4-2

Un tour du chapeau pour Armia

Presse canadienne

NEW YORK — Malgré un lent départ, le Canadien a évité le piège vendredi soir et la formation montréalaise a vaincu les Rangers de New York 4-2.

Le Canadien avait été surpris par les Devils du New Jersey en début de semaine avant d'infliger une correction aux Red Wings de Detroit. Après avoir laissé les Rangers s'imposer en première période, le Canadien a renversé la vapeur à temps pour éviter un deuxième revers en trois parties contre des formations hors de la course aux séries.

« En première période, (les Rangers) sont sortis forts, nous avons mis du temps à nous mettre en marche, a noté l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. À partir de la deuxième période, nous nous sommes repris et Carey (Price) a joué tout un match pour nous. »

Joel Armia a réussi un premier tour du chapeau dans la LNH et Brendan Gallagher a ajouté son 28e but de la saison pour le Canadien (35-23-7).

« (Armia) a connu un bon début de saison, mais il a raté six semaines en raison d'une blessure, a rappelé Julien. Ce n'est pas facile de revenir et de retrouver son jeu.

« Je vois toujours la même chose, il est un joueur qui travaille bien avec la rondelle, qui est fort le long des rampes. Il a de bonnes qualités et il avait des chances de marquer. Ça ne voulait pas rentrer, mais ce soir, il a marqué deux gros buts pour nous. Le troisième dans un filet désert, il le méritait bien. »

Carey Price a réalisé 25 arrêts pour obtenir une 313e victoire en carrière, une de moins que Jacques Plante au premier rang dans l'histoire du Canadien.

Le Canadien s'est ainsi assuré de garder ses acquis dans la course aux séries dans l'Association de l'Est. La troupe de Julien détient toujours le premier des deux laissez-passer supplémentaires donnant accès au tournoi printanier.

Vladislav Namestnikov et Brendan Lemieux ont répliqué pour les Rangers (27-27-10). Brady Skjei a amassé deux aides et Henrik Lundqvist a effectué 32 arrêts.

Artturi Lehkonen a été au coeur des occasions de marquer du Canadien en première période, mais il a été incapable de mettre fin à sa disette, qui perdure depuis 27 matchs.

À l'autre bout de la patinoire, Namestnikov a ouvert le pointage à 4 : 41 en déviant habilement un tir de Skjei. Price a gardé le Canadien dans le coup au retour de l'entracte, réussissant un arrêt spectaculaire aux dépens de Namestnikov à la fin d'un désavantage numérique du Tricolore.

Gallagher a finalement créé l'égalité à 7 : 27, profitant d'une remise de Tomas Tatar après un rejet de Jordie Benn derrière le filet des Rangers.

Price a réussi un autre coup fumant un peu plus tard, sortant la mitaine aux dépens de Pavel Buchnevich. Lundqvist lui a donné la réplique en frustrant Gallagher deux fois, coup sur coup, sur une déviation, puis sur un retour.

Armia a ensuite donné les devants au Canadien avec 5 : 22 à faire au deuxième vingt, à la suite d'un autre bond favorable de la bande.

Il est revenu à la charge après 4 : 29 de jeu en troisième période, quand il a décidé de tirer sur une descente à deux contre un.

Ce but s'est avéré important puisque Lemieux a réduit l'écart avec 2 : 32 à faire. Armia a finalement complété son tour du chapeau en tirant dans un filet désert avec 36,7 secondes à écouler.

Paul Byron était en uniforme pour le Canadien, un jour après avoir sauté son tour à l'entraînement en raison d'un virus.

Le Canadien sera de retour en action dès samedi, quand les Penguins de Pittsburgh seront les visiteurs au Centre Bell.

Joel Armia (40) a réussi un premier tour du chapeau dans la LNH. — PHOTO AP

Les Gaulois de Saint-Hyacinthe ont complété le travail face aux Élites, s'imposant au compte de 5-1 dans le troisième match de la série de premier tour. Les Élites pourraient toutefois obtenir une deuxième chance de se qualifier pour la deuxième ronde. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

ÉLITES

Les Gaulois complètent le balayage

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Gaulois de Saint-Hyacinthe ont complété le balayage de la série 3 de 5 du premier tour de la Ligue de hockey midget AAA du Québec face aux Élites avec une victoire de 5-1 au Foyer des loisirs vendredi. Le parcours éliminatoire des Jonquiérois n'est toutefois peut-être pas encore terminé.

En trois rencontres, les Élites ont réussi à déjouer le gardien des Gaulois Félix Éthier seulement deux fois. Hier, ils ont notamment été blanchis en sept supériorités numériques. « Il faut marquer des buts pour gagner des parties et on ne l'a pas fait, que ce soit à cinq contre cinq ou en avantage numérique, a résumé l'entraîneur-chef des Élites, Steve Thériault. On a eu nos chances, sauf qu'on jouait avec nervosité dans ces situations. Souvent, on lançait directement sur le gardien de but ou à côté. Il aurait fallu avoir un peu plus de finition. »

« Il y a plusieurs facteurs. On a travaillé la plupart du temps dans la série, mais pas toujours bien », d'analyser Steve Thériault.

Dans ce troisième affrontement, un premier à domicile pour les Élites, les Gaulois ont encore une fois été les premiers à s'inscrire à la marque en fin du premier engagement. Après deux attaques massives infructueuses des Jonquiérois, les visiteurs ont profité de l'occasion en supériorité numérique. Bien posté dans l'enclave, Mikael Huchette a envoyé la rondelle dans la partie supérieure. Il en a ajouté un deuxième avant la fin de la période, encore une fois avec un tir parfait qui a frappé l'intérieur du poteau sur un surnombre.

L'énergie du désespoir était présente pour les Élites en début de deuxième avec un échec avant soutenu, mais Nathan Gaucher a refroidi leurs ardeurs en battant de vitesse William Blackburn après avoir fait le tour du but, ce qui a mis fin à la soirée de travail du gardien de 15 ans, remplacé par Thomas Boucher. Les Élites ont ensuite été incapables d'acheter un but dont ils auraient eu bien besoin lors d'une double supériorité numérique pratiquement complète, frappant le poteau. William Paré a ensuite fait très mal aux minces espoirs des Jonquiérois en redirigeant habilement une passe derrière Boucher.

En troisième, Félix Abraham a ravivé la mince flamme, marquant en décochant dès la mise en jeu en désavantage numérique, mais avant la fin de la pénalité, les Gaulois ont repris leur priorité de quatre buts d'une belle manoeuvre individuelle d'Alexandre Caron.

DEUXIÈME CHANCE?

La saison des joueurs des Élites n'est toutefois pas encore terminée. Ils pourraient disputer un match-suicide pour obtenir la huitième et dernière place disponible dans le parcours vers la coupe Jimmy-Ferrari. Au départ, 14 équipes se qualifiaient pour les séries, ce qui en laissera seulement sept pour la deuxième ronde. Pour obtenir cette deuxième chance, il doit y avoir aucune, ou une surprise, au premier tour. Si tel est le cas, la rencontre aurait lieu la semaine prochaine.

TROPHÉES ET HONNEURS DE LA LNAH

Cinq joueurs des Marquis en lice

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Plusieurs joueurs des Marquis de Jonquière sont en nomination pour les différents honneurs et trophées de la Ligue nord-américaine de hockey. Parmi les nommés, le défenseur Mathieu Brisebois est en lice dans deux catégories, soit meilleur défenseur et recrue en défensive de l'année.

Son coéquipier Yannick Riendeau est pour sa part en bonne position pour remporter le championnat des pointeurs, lui qui détient une avance de 10 points sur ses plus proches poursuivants. Une chaude lutte se déroulera cette fin de semaine pour le championnat des buteurs puisque cinq joueurs peuvent aspirer au trophée Maurice-Richard.

Le cerbère Cédrick Desjardins est pour sa part sur les rangs pour le titre du meilleur gardien en compagnie de Philippe Cadorette (Thetford) et Adam Russo (Saint-Georges). Le robuste attaquant, Danick Paquette, est en lice dans la catégorie « Recrue offensive » aux côtés d'Alexandre Giroux (Thetford) et de Pierre-Olivier Morin (Saint-Georges).

Quant à Christian Ouellet, il est en nomination pour le titre de Gentilhomme en compagnie de Nicolas Corbeil (Pétroliers du Nord) et de Sylvain Dufresne (Thetford).

Enfin, l'Assurancia de Thetford a mis la main sur le trophée du championnat de la saison régulière pour la première fois depuis 2002-2003. Outre le meilleur joueur des séries et la coupe Vertdure, sept autres trophées seront décernés probablement jeudi. Les gagnants de chaque catégorie seront honorés lors du premier match en séries de leur équipe respective et ils se retrouveront automatiquement sur l'équipe d'étoiles.

Le défenseur des Marquis de Jonquière, Mathieu Brisebois, est en nomination dans deux catégories dans la Ligue nord-américaine de hockey, soit meilleur défenseur et recrue défensive de l'année. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

+ COMPTE-RENDU DU MATCH DES MARQUIS SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB

EN COLLABORATION AVEC
Spectacle aérien international de BAGOTVILLE International Air Show
Phoenix de Sherbrooke
VISITE
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
SAMEDI 2 MARS 16 H CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ENERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien leProgrès
5381481

Amies au-delà

De l'école primaire jusqu'au Rouge et Or, Jane Gagné et Claudia Émond ont tout partagé ensemble

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Le match de samedi (18h) contre Concordia sera leur tout dernier sur le court de basketball de l'Amphithéâtre Desjardins-UL, mais aussi, peut-être le plus savoureux de leur brillante carrière avec le Rouge et Or de l'Université Laval. Coéquipières depuis l'école primaire, colocataires au cégep et à l'université, amies à tout jamais, l'ailière Jane Gagné et l'arrière Claudia Émond s'apprêtent à tourner la page sur une partie importante de leur vie. Mais avant de partir, les deux joueuses de Chicoutimi veulent aller chercher ce fameux titre provincial qui manque tant à leur palmarès. Conversation sur le sofa!

Du primaire à l'université, Jane Gagné et Claudia Émond ont développé une belle amitié tout au long de leur parcours scolaire et sportif. — PHOTOS LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

JANE GAGNÉ

- **25 ANS**
- **AILIÈRE**
- **BACHELIÈRE ET MAÎTRISE EN CHIMIE**

- Recrue de l'année RSEQ 2015
- Joueuse par excellence RSEQ 2017
- 1re équipe d'étoiles RSEQ 2015, 2017, 2019

«Est-ce qu'on le dit?» demande Jane à Claudia, d'entrée de jeu.

«On s'est séparées un an dans notre belle histoire. Jane a été recrutée en octobre par les Dynamiques de Sainte-Foy, et moi, je l'avais été un peu plus tard, en mai, sauf que j'ai refusé d'y aller. Je suis restée une saison de plus au Saguenay, où j'ai pris confiance. Le *coach* est revenu me chercher après, et là, j'ai dit oui», explique Claudia sur son arrivée à Québec.

Qu'importe ce petit intermède, leur histoire sort effectivement de l'ordinaire, d'où cet entretien ayant récemment eu lieu au PEPS dans le petit bureau des entraîneurs, le jour de l'anniversaire de Jane. Leur parcours se déroule en parallèle depuis la sixième année à l'école primaire, où elles faisaient partie du Club de basketball de Chicoutimi, qui réunissait l'élite des différentes écoles de la région.

Elles fréquenteront le programme sport-études de basketball de l'école secondaire l'Odyssée Lafontaine / Dominique-Racine, se joindront aux Dynamiques du Cégep Sainte-Foy, et finalement, feront le saut avec le Rouge et Or.

«C'est Jane qui m'a négocié une bourse d'études à l'Université Laval avec Linda [Marquis] parce que si je n'en avais pas eu, je n'aurais probablement pas poursuivi au niveau universitaire», rappelle Claudia.

Jane sourit. «Moi et mes souvenirs...» dit-elle, aussi émerveillée par la mémoire de son amie que sa vision du jeu.

Les deux ont toujours été des joueuses de qualité supérieure. Claudia par son contrôle du ballon et ses fameux lancers au *buzzer*, Jane par sa présence au filet.

«Elle m'a toujours impressionnée, je suis sa *fan* numéro un», admet Jane.

«Wô! c'était ma phrase! Elle est la meilleure fille avec qui j'ai joué. Si j'ai le ballon lorsqu'on tire de l'arrière ou quand c'est l'égalité, il doit aller dans les mains de Jane sur le terrain, c'est la fille que je trouve le plus facilement, on se connaît par

Sports

du basketball

cœur», intervient Claudia.

Leur complicité dépasse cependant les lignes du terrain, et ce, même si la troisième année du secondaire fut la seule où elles ont été dans les mêmes classes. Cela n'a pas empêché leur amitié de se développer.

«Ça s'est fait avec le temps. Au début, j'avais peur d'elle», rigole Jane.

«J'étais intimidante, mais pas tant que ça, quand même», réplique Claudia en riant.

Il n'y a jamais eu de chicane entre les deux, sauf une fois. «J'avais oublié de laisser le lait dans le frigo lorsqu'on était colocs... Ah oui, je m'arrangeais aussi pour ne pas déjeuner avec Claudia, elle n'était pas parlable, le matin», enchaîne Jane avec le sourire.

«Nos défauts, on les connaît, on les évite. Jane avait son cercle social à Québec parce qu'elle est arrivée à Sainte-Foy avant moi. Je me suis greffée à celui-ci. Si j'avais eu à faire cela toute seule, je ne serais pas partie de chez moi. Je l'affirme, notre amitié a changé ma vie», admet Claudia, plus émotive.

Cette amitié se prolongera au-delà du basketball. «Elle va être la marraine de mon premier enfant», lui confie Jane.

L'appartement de Sainte-Foy, où elles ont habité pendant cinq ans, compte aussi son lot de souvenirs. Les *partys*, c'est là qu'ils avaient lieu. La gang de basket s'y retrouvait souvent, bien que tout ne tournait pas seulement autour de ce sport.

Le père de Claudia ayant aussi déjà coaché sa fille et Jane, en première et quatrième secondaire, les deux familles ont aussi tissé des liens serrés.

«À Noël, ma mère me dit : "Appelle donc Claudia, dis à ses parents qu'ils viennent aussi." Elle me dit toujours : "C'est donc ben beau, votre amitié"», raconte Jane, la plus grande des deux.

«Une fois que mes parents se sont informés de moi, ils prennent des nouvelles de Jane, c'est comme leur troisième fille. Même chose pour la famille de Jane. Quand on a perdu, l'an passé, sa mère m'a serrée dans ses bras en me disant qu'on avait plus que des victoires, on avait une belle amitié. Et ça m'a fait du bien. J'étais triste, à ce moment-là, et aujourd'hui, c'est de ça que je me souviens», rappelle Claudia.

«À Chicoutimi, tout le monde s'aime», disent-elles en chœur, en découvrant que la cousine de l'auteur de ces lignes avait été leur prof d'éducation physique à l'école secondaire.

Le basketball leur a permis de vivre des expériences culturelles et touristiques. Elles ont fait le tour du Canada, ont participé aux Jeux de la Francophonie, en Côte d'Ivoire. Jane a aussi joué en France. L'équipe nationale a déjà cogné à sa porte, mais elle avait refusé l'invitation.

«Je connais des filles qui ont fait l'équipe nationale, je considère Jane comme étant meilleure que certaines qui l'ont fait. Jane est humble, elle ne s'en vantera pas, mais elle a été recrue de l'année [2015] et joueuse par excellence [2017]. Moi, sans avoir le rôle que j'ai maintenant, je touchais au terrain à ma première année», dira Claudia, rouage important en 2019.

Si le Rouge et Or se qualifie pour le 8 Ultime d'U Sports, il s'agirait de leur troisième présence au Championnat canadien en cinq ans. La clique dirigée par Guillaume Giroux a obtenu l'argent en 2017. Bientôt, le marché du travail les attend, Jane en chimie, Claudia dans le sport.

«Au secondaire, on disait toujours qu'on avait le *dream team* chaque année. On a été premières toute la saison, on y va le tout pour le tout, c'est notre dernière chance. Ça va bien finir», dit Jane avec l'approbation de Claudia.

On n'en doute pas!

CLAUDIA ÉMOND

- 24 ANS
- ARRIÈRE
- BACHELIÈRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET INTERVENTION SPORTIVE
- 2e équipe d'étoiles RSEQ 2019

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DANS NOS MAGASINS
DÉGUSTATION DE CAFÉS NESPRESSO DE 12H À 16H

LA VENTE DU

MILLION

SE TERMINE DEMAIN

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000$

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 $

NOUS PAYONS LES 2 TAXES ET PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS* SUR TOUS LES MATELAS

TAXES PAYÉES
699,99
ET PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS

Matelas Iris format double PTR-673780
- Dessus régulier, ferme
- Mousse avec Gel Cool Twist
- Mousse de soutien Serta

GARANTIE 10 ANS

PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS* SUR TOUS LES MEUBLES ET LA DÉCORATION

industrie Villageois

Mobilier de chambre 5 mcx PTR-912513

1 799,99

Courant : 2 299,99

ÉPARGNEZ 500$

17 CHANCES

NOUS PAYONS LES 2 TAXES OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES MOBILIERS ELRAN ET RELAXON

RELAXON par/by elran

Causeuse inclinable
PTR-694950

TAXES PAYÉES
1 519,99
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS

VENTE DU MILLION

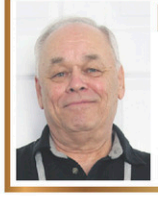

6e Gagnant-Finaliste
Léandre Fournel
Québec
Découvrez les gagnants-finalistes à tous les samedis durant l'émission
SALUT BONJOUR weekend TVA

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 3 mars 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

5377761